This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

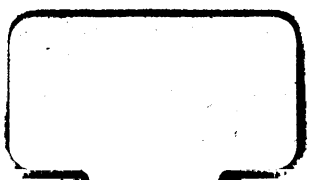

DEX

Roussel

Armand-Louis
BIRON

CORRESPONDANCE SECRETTE

DE PLUSIEURS GRANDS PERSONNAGES ILLUSTRES,

Dans laquelle on découvre les causes qui divisèrent les membres de la famille royale, pendant les dernières années du règne de Louis XVI, et de l'inimitié qui existoit entre la Reine et Philippe d'Orléans.

A LONDRES,

Et se trouve A PARIS ;

CHEZ LEROUGE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, Cour du Commerce, passage de Rohan, quartier St.-André des Arcs.

1802.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
325136B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

TABLE

Explicative des Noms Imaginaires qui remplace les vrai, dans la Correspondance Secrette.

A

Alexandrine.....	Elisabeth.
Alibi.....	Bailly.
Antiges.....	Destain.
Alexandre.....	Condé (le prince de).
Apius.....	D'Orléans.

B

Bijou (le).....	Le colier.
Bejamen.....	Cardinal (le).
Banaüs.....	Bourbons.
Basibas.....	Pays-Bas.
Beshermal.....	Malherbe.

C

Calios.....	Caliostro.
Caroline.....	Victoire.
Chesedauch.....	Archiduchesse.
Cinq-Tours.....	Le Temple.

D

Dreuliva.....	Vaudreuil.
Dervon.....	Vermont (l'abbé).
Déliade.....	Adélaide.
Domen.....	Meudon.
Durton.....	Latour-du-Pin.
Drusepe.....	Roi de Prusse.
Dimonmet.....	Montmédy.

Élos. . . . . Le roi.
Elbe. . . . . Bellevue.
Entzéo. . . . . Coblentz.
Eris. . . . . Sire.
Eulise. . . . . Louis.

Firnalo. . . . . Florian.
François. . . . . D'Artois (le comte).

Gien. . . . . Genlis.
Gouimo. . . . . Lamoignon.
Gourlem. . . . . Luxembourg(ducde).
Gourlem. . . . . Ville de Luxembourg.

Henry. . . . . Biron.
Hypolite. . . . . Decrosne.

Irla. . . . . La Reine.
Julie. . . . . Marie-Antoinette.
Julius. . . . . Mme. de Polignac.
Illa-Mofei. . . . . Famille Royale.
Irla Dramef. . . . . Reine de France.

Kirnec. . . . . Necker.

Longuille. . . . . Aiguillon.
Lestans. . . . . Les tantes.
Luxel. . . . . Bruxelle.
Ledivo. . . . . Voidel.
Laume. . . . . Manuel.
Lorsans. . . . . Orléans.(villed')

Martinore. . . . . Antoinette.
Martinore de Ramef. Antoinette de France.
Menquar. . . . . Monarque.

Maleas.	Lambesk.
Maubary.	Mirabeau.
Marius.	Marie-Thérèse.
Merno.	Kellermann.
Mors.	Worms.
Manesdalles.	Allemandes.
Nesba.	Besenval.
Niven.	Vienne.
Ninas.	Naples.
Nicias.	Rohan.
Oriben.	Brienne.
Olimpius.	Royale.
Outremil.	Montreuil.
Peltas.	Lamotte.
Paumas.	Maupoue.
Philippine.	Lamballe.
Philippe.	Bouillé.
Plebeïen (le comte).	Mirabeau.
Phinedeau.	Dauphine.
Plendirsème.	Despresmenil.
Préjas ou Préjos. . .	Joseph II.
Retteville.	
Riber.	Berry.
Raumi.	Maury (l'abbé)
Ricarniécha.	Marie-Charlotte.
Reschini.	Marie-Christine.
Richard.	Calonne.
Rimon.	Montmorin.

Rusel.	Tourzel.
Rendraguy.	Henry IV.
Sirmen.	Monsieur.
Salta ou Salca.	Laclos.
Sulosée.	Madame Louise.
Soulach.	Châlons.
Sorlesi.	Les Rois.
Sirdem.	Depresménil.
Suma.	Mons.
Séjis.	Syès.
Torve-Tesmas. . . .	Votre majesté.
Treben.	Breteuil.
Tersi.	Silleri.
Tiourca.	Liancourt.
Tercud.	Ducret.
Tricas.	Mal. de Castries.
Théodore.	Lafayette.
Tanaüs.	Tantes (les).
Tosbris.	Brissot.
Trambermal.	Bertrand-Molleville.
Vixoloüs.	Louis XVI.
Vosenat.	D'Ouessant.
Vesna.	Varenne.
Vempre.	Penthièvre.
Victorine.	Christine.
Zilas.	Metz.

PRÉFACE.

DANS l'histoire de l'académie des inscriptions, vol. X, il y est dit que « l'histoire n'étant fondée que sur le témoignage des auteurs qui nous l'ont transmise, on ne doit rien négliger pour bien connoître ces auteurs avant d'y ajouter foi ». Cet avertissement, bon pour tous les siècles, trouvera son application plus particulière dans ceux qui nous suivront. Nos descendans auront besoin de s'armer d'une grande méfiance, lorsqu'ils liront l'histoire de notre révolution, et principalement celles écrites jusqu'à ce jour. Tout y est voilé et tronqué : dans l'une, on apperçoit la passion exagérer ou cacher les fautes ; dans l'autre, on voit la crainte arrêter la plume de l'auteur.

Celui-ci efface la dure vérité qui compromettroit son voisin ; celui-là transcrit le mensonge répandu dans la masse innombrable de gazettes et de pamphlets dont tous les partis ont inondé la France et l'Europe (1) : et voilà

---

(1). On trouve quelques curieux qui ont entrepris de faire la collection de tout ce qui a été imprimé sur la révolution, en y comprenant les journaux (2) qui en ont traité. Lorsque le grand homme est arrivé d'Egypte pour nous sauver, cette collection se composoit de quarante quatre mille cinq cent dix-neuf pièces, qui avoient coûté plus de cent mille livres à l'un d'eux qui avoit acheté chacune d'elles dans sa nouveauté. Il est tel de ces écrits dont on ne donneroit pas un liard aujourd'hui, qui se vendoit six francs dans son origine.

(2) Dans la collection dont je parle, chaque Journal, quel que soit le nombre des feuilles, ne compte

comme notre histoire a été écrite jusqu'à ce jour.

Il est une vérité incontestable, c'est qu'il est moralement, je dirai plus, physiquement impossible à celui qui a été témoin d'une révolution telle que la nôtre, d'en écrire avec impartialité les détails; il faudroit être un Dieu pour les avoir examinés avec une ame tranquille et sans avoir desiré de voir triompher tel ou tel personnage, et souri à la chûte de tel ou tel parti. Or, je le demande, celui-là peut-il écrire avec l'impartialité qui doit être le caractère de l'historien? Je pourrois,

---

que pour une pièce; autrement ce recueil seroit presqu'innombrable; car on compte depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'au 18 Brumaire an 8, 262 Journaux différens. A un numéro par jour, cela produit 95,630 numéros ou pièces différentes, par chaque année.

pour prouver ce que j'avance, citer les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sous le titre d'*Histoire* ou *de Mémoires de notre révolution*. Dans l'un, je verrois une contradiction continue avec l'autre : celui-ci attribue à certain personnage les évènemens que celui-là fait découler d'une position forcée. On nomme sage l'écrivain qui ne fait qu'effleurer l'histoire, qui ne raconte que des faits connus, qui ne trace que des résultats, sans nous en dévoiler les causes. Est-ce ainsi qu'a écrit Tacite ? L'homme qui entreprend de buriner l'histoire de son temps, doit être sans besoin comme sans crainte, j'ai presque dit sans amis. Placé au milieu des vengeances de ceux qu'il accuse, il faut qu'il ait la force de les braver et de les souffrir. Il doit également fermer l'oreille à la louange et au blâme. Voilà

celui qui peut écrire ; mais où le trouver !

Pour moi, je ne vois qu'un seul moyen, non pas d'écrire notre révolution, mais d'écrire sur elle ; et le voici : Que celui qui a été à même de connoître quelques secrets précieux ; que celui qui a pu soustraire aux destructeurs, des pièces importantes, les livre à l'impression : par-là il paie sa dette à la postérité, il aide l'historien futur. Mais, me dira-t-on, ces pièces, ces secrets importans inculpent nécessairement quelques personnes. Si elles vivent, elles persécuteront celui qui les aura publiés ; si la faux de la révolution ou du temps les a moissonnés, leurs amis, leurs complices prendront leur place : ainsi le publiciste sera toujours en danger ; il vaut beaucoup mieux se taire. Ames pusillanimes, pourquoi

ne conseillez-vous pas à celui qui a de ces matériaux précieux, de les brûler, et à celui qui connoît des secrets, de se couper le poignet et la langue, afin qu'il ne puisse plus les raconter ou les écrire ! Où seroit donc le mérite s'il n'y avoit point de danger ? Si le militaire affronte l'esclavage et la mort pour assurer à son pays la tranquillité et la paix à ses neveux ; si le législateur brave la rage de la chicane et de l'agiotage pour empêcher la ruine des commerçans et des plaideurs ; si le gendarme s'expose aux poignards du voleur, en l'arrêtant dans sa caverne, pour donner la tranquillité à tous les citoyens : vous ne voudriez pas que l'ami de sa patrie, de ses contemporains, attirât sur lui quelques dangers pour empêcher la postérité de les avilir par de fabuleux récits. C'est un genre de dévouement

auquel on a fait d'autant moins d'attention qu'il est moins connu.

Ce n'est pas que je veuille par cette réflexion me donner le mérite d'un dévouement quelconque, en publiant quelques pièces que le hasard m'a fait découvrir. Je ne les produits que par amour pour la vérité et par intérêt pour l'histoire. Je m'attends d'avance à entendre crier qu'elles sont supposées, à me voir porter le défi de produire les originaux ; mais je me contente d'en appeler au temps pour prouver leur véracité. Malgré que d'un mot je pourrois fermer la bouche aux criards, je préfère cependant passer pour menteur, plutôt que de compromettre certains personnages : et ce n'est pas dans le moment où le plus grand homme de l'univers vient de donner

la paix à l'Europe, que je commencerai la petite guerre avec mes concitoyens. C'est dans cette vue que j'ai remplacé des noms connus, par des noms imaginaires. Malgré que cette forme donne un ton romanesque aux lettres qu'on va lire, j'invite le lecteur à y ajouter foi.

CORRESPONDANCE SECRETTE,

DE PLUSIEURS GRANDS PERSONNAGES ILLUSTRES,

A LA FIN DU XVIIIe. SIÈCLE.

POUR éviter d'entrer dans un dédale de faits et de dénombrement des individus qui ont concouru à renverser la monarchie établie depuis tant de siècles en France, on peut, pour se former une idée nette de sa chûte, réduire, tout à deux points fixes. D'un côté, la philosophie nouvelle, qui, par son esprit d'indépendance, mettoit alternativement toutes les classes de la société aux prises avec l'autorité papale et royale; de l'autre, un monarque foible

et indolent en proie aux projets hardis d'une femme forte, et à l'ambition d'un homme riche et puissant; tous deux ennemis d'autant plus irréconciliables, qu'ils tendoient au même but. Si l'on veut, qu'on joigne à ces fermens de dissolution, la jalousie ou l'envie de toutes les couronnes, et le ressentiment d'une des plus puissantes (1), et l'on

---

(1) Depuis Louis XIV, la France faisoit sentir son influence sur presque toutes les puissances de l'Europe: son poids dans la balance politique, étoit insupportable aux différens cabinets des rois. Sans remonter à l'époque que nous désignons, et en nous arrêtant au dernier règne, on avoit vu la cour de Versailles soulever en Suède les chapeaux contre les bonnets; mettre les Turcs aux prises avec les Russes; soutenir par une armée les Genevois contre les Anglais; soulever à Londres les catholiques contre le gouvernement; en Amérique, en Hollande, les républicains contre la Métropole et le Stathouderat, et fonder un nouvel état au-delà des mers.

aura le véritable germe de la tempête qui a détruit le trône et les rois de France.

Si après cela, on veut découvrir la main qui a fait mouvoir le premier levier qui a ébranlé l'édifice gothique du trône, on reconnoîtra que c'est celle-là même qui devoit le soutenir; je veux dire celle du roi. En appelant Turgot au ministère, Louis XVI donne de la consistance à la secte des économistes; en rendant aux protestans les droits que l'intolérance papale leur avoit inhumainement arrachés, et en donnant sa confiance à l'un d'eux, il relève l'espoir du parti religionnaire, l'ennemi déclaré des rois; en mettant un simple Plébeien au ministère, il enorgueillit sa classe et humilie les castes privilégiées; en aidant les anglo-américains à fonder un état républicain, il fait réfléchir que le gouvernement despotique n'est pas essentiellement nécessaire; en soutenant les insurgés contre

la mère patrie, il donne en même temps l'idée des insurrections; en luttant corps à corps de volonté avec les parlemens, il annonce pour ainsi dire qu'on peut résister au pouvoir, et qu'il est possible d'entrer en lice avec le monarque; enfin, en consentant à convoquer les Etats généraux, il s'avoue incapable de gouverner seul l'Etat.

D'après ce rapprochement, aussi exact que concis, on doit considérer Louis XVI comme le moteur immédiat de l'aggression contre la puissance despotique, que ses prédécesseurs avoient laissée entre ses mains. Après avoir éveillé toutes les passions, après avoir fait naître l'espoir dans toutes les classes, dans toutes les sectes; après avoir inoculé la liberté en France, il montre à nu la royauté sans force, sans soutien, sans ressources, et appelle pour la soutenir une masse hétérogène qu'il revêtit d'un pouvoir plus grand que le sien. Quelle maladresse! Que d'inconséquences! Qui doit-on

accuser

accuser d'avoir brisé le sceptre? Je le demande : n'est-ce pas celui-là même qui le tenoit entre ses mains? Et lorsque l'édifice de la royauté, ébranlé par ses efforts, a fini par s'écraser, qu'y a-t-il d'extraordinaire de trouver le monarque enséveli sous ses décombres? C'est dans un autre sens, Samson écrasé aux pieds de la colonne qu'il a détruite. Quand dans mille ans le voyageur curieux, fouillant les débris du trône, examinera les ossemens du dernier roi des Français, confondus avec ceux de ses ennemis, il n'y verra que les os des Philistins mêlés à ceux de leur destructeur; et sans s'arrêter à tous ces détails qui n'affectent que les contemporains, il dira : Louis XVI fut l'auteur de sa mort.

Voyons à présent quelles furent les causes secondaires qui précipitèrent la royauté et le roi dans le néant. Je les trouve dans le choc de deux passions

semblables (1), qui animoient deux grands personnages ; l'ambition qui, d'un côté, portoit la reine à dominer et à empêcher son époux de se laisser dépouiller d'aucune branche de l'autorité ; l'ambition qui, de l'autre, entraînoit d'Orléans à renverser le roi de son trône, pour s'y asseoir lui-même : et c'est cette résistance d'une part, cette tendance de l'autre, qui ont enfanté tous les évènemens dans lesquels chaque Français a été acteur ou partisan. Delà sont nés ces partis qui se sont multipliés, et tel-

(1) Je sais qu'on dit le choc de deux passions différentes, mais j'ignore si l'on peut dire le choc de deux passions semblables. Il me semble cependant qu'on peut employer cette expression ; car il sort d'une même passion, vue par deux différens personnages, des effets moraux, comme il ressort des effets physiques du frottement de deux cailloux pareils. Je pense que si cette comparaison n'est pas claire, du moins elle se comprend.

lement subdivisés, que la postérité n'en comptera plusieurs que comme des points mathématiques dans notre histoire. Tel, par exemple, sera le sort de celui de cet Hébert et Chaumette, qui, sur la fin de la tyrannie de Robespierre, ont voulu se faire remarquer par leurs excès irréligieux.

A peine les Etats généraux furent-ils réunis, que déjà Louis XVI n'étoit plus roi, c'est-à-dire, qu'il ne pouvoit plus rien. La reine qui l'avoit prévu, s'opposa d'abord, autant qu'elle put, à leur convocation. Unie à d'habiles courtisans, elle chercha à les retarder; mais voyant ses efforts inutiles, elle changea de plan, et tâcha de les dissoudre ou de les entraver dans leur marche. Leurs premiers pas ayant été un élan vers la liberté, elle parvint, aidée de ses confidens, à persuader au monarque que son autorité étoit en danger, et à obtenir de lui la dissolution des Etats. Ainsi, il fut convenu qu'on les entourroit de troupes choi-

sies, et que le roi prépareroit leur dissolution par un discours convenu. De-là la séance royale, dans laquelle il fit entendre cette phrase mal-adroite, et qui a précipité sa chûte : « *Seul, je* » *ferai le bien de mes peuples; seul,* » *je me considérerai comme leur véri-* » *table représentant* ». Et qui produisit cette réponse si vantée de Mirabeau : « *On ne nous sortira d'ici que par la puissance des baïonnettes* (1) ».

Cette réponse hardie, avouée par les applaudissemens des députés, et le

---

(1) En faisant découler ces mots de Mirabeau, du discours du roi, je n'entends pas dire qu'il les dit au monarque. On sait qu'ils furent la réponse au maître des cérémonies qui engageoit les Etats à se séparer, d'après l'ordre qu'il en avoit reçu et que le roi avoit donné lui-même aux députés. « Al- » lez dire à votre maître que nous sommes » ici par le pouvoir du peuple, et qu'on ne » nous en sortira que par la puissance des » bayonnettes ».

fameux serment du jeu de paume qui la suivit de près, et qui en fut la sanction, ne fit que consolider le projet de dissoudre les Etats, mais divisa sur la forme à employer. Pendant qu'on la concertoit, la Bastille fut prise, et tous les plans de la reine déjoués par ce coup inattendu. Non-seulement la France, mais l'Europe entière, prévirent dès ce moment les grands événemens qui ont suivi.

Si la convocation des Etats-généraux alarma la reine, et lui suggéra ce plan de résistance qu'elle n'a abandonné qu'à sa mort, elle développa l'ambition du premier prince du sang; et dès ce moment d Orléans fixa ses regards vers le trône, et chercha les moyens de franchir la barrière qui l'empêchoit de s'y asseoir : ses grands biens lui formèrent bientôt un parti auquel s'attachèrent quelques grands qui avoient à se plaindre ou à se venger des Bourbons. Il couvrit ses projets de son attachement à la liberté; et la masse qui ne

juge que sur les apparences, l'entoura et le proclama son protecteur. De ce moment, on le vit confondu avec le peuple, et dans les Etats assis à côté des plus grands amis de la révolution. Plus habile qu'on ne l'a pensé dans l'art de conduire une faction, il mania, avec autant de succès que d'adresse, le poignard de la calomnie; il établit un plan de conduite qui lui eût sans doute réussi, s'il eut eu le courage d'atteindre le but qu'il avoit marqué lui-même.

Dès le premier moment que son ambition lui fit diriger sa marche vers le trône, d'Orléans devina que Marie-Antoinette seroit le plus grand obstacle qu'il auroit à vaincre, et il s'attacha à sa perte. Le peu de considération que les Français portoient à la reine (1), la

(1) Marie Antoinette fut le seul artisan de la perte qu'elle fit de l'amour que le Français se plaisoit à porter à ses rois et à leurs épouses. Tant qu'elle fut Dauphine, elle se fit

découverte qu'il avoit faite de ses projets, lui facilitèrent les moyens de la rendre suspecte à tous ceux qui n'étoient pas attachés à l'antique royauté.

---

adorer ; mais son trop subit changement de conduite en arrivant au trône, fit murmurer contre elle. Le Français aimoit le faste dans ses rois, et ce mystique cérémonial qui en impose ; Antoinette l'abolit et se montra sans appareil, et courant à pieds, sans toilette, jusques dans les rues de Versailles ; elle admit à sa familiarité, et s'amusoit partie des nuits dans le parc de son château avec une actrice avilie aux yeux du public ; elle quitta son palais pour aller publiquement à Paris visiter dans ses couches madame de Polignac dont la cour et la ville suspectoient l'amitié qui unissoit ces deux femmes. Elle fit naître un soupçon injurieux à la grandeur royale par la manière maladroite dont fut conduite l'affaire du collier ; elle se laissa accuser publiquement de vider les trésors de l'Etat, pour enrichir son frère ; enfin, ses plaisirs de Trianon achevèrent de lui enlever le respect avec l'amour de la nation.

La presse lui présenta un mode aussi sûr que facile. De-là, cette multitude d'écrits éphémères, mais toujours renaissans, qui éveillèrent le soupçon, et tinrent en haleine l'inquiétude si naturelle à cette masse d'hommes qui ne peut fixer ses idées. La nation ne vit plus dans sa souveraine que sa plus mortelle ennemie; et dès-lors son cœur lui fut fermé sans espoir de retour. D'Orléans se mit encore à la quête des projets d'Antoinette : il eut des espions jusque dans les conseils, et bientôt il connut tous ses secrets, et fit échouer tous ses plans. Effrayé de la menace de dissoudre les Etats-généraux, il vit qu'un coup hardi pouvoit seul y mettre obstacle; mais il avoit besoin d'insurger toute la capitale pour l'exécuter. Il fit répandre à cet effet la nouvelle de cette dissolution; il montra les troupes destinées à l'exécution, et se répandant dans Paris pour s'y livrer au pillage et au massacre. Des orateurs ambulans se répandirent par-tout, accrurent

crurent la crainte en exagérant le danger, et mêlèrent adroitement à la terreur qu'ils inspiroient le nom de d'Orléans comme le seul ami qui restoit au peuple.

Lorsque Paris fut électrisé, il fut question de porter le coup hardi qu'on méditoit. Un jeune homme (1), plein de feu et d'enthousiasme pour la liberté, fut choisi pour l'indiquer à la multitude inquiète et turbulente. Une imprudence d'un des chefs du parti de la reine (2), offrit un prétexte que l'on saisit avec empressement. On montra la prise de

(1) Camille Desmoulins, qui par son discours au Palais Royal décida la prise de la Bastille.

(2) Lambesc, qui à la tête de son régiment, fit la sottise d'entrer à main armée au jardin des Tuileries, et de sabrer une ou deux personnes.

la Bastille comme la seule sauve-garde contre les projets de la cour; et dans l'espace de deux heures la Bastille fut prise.

On a accusé d'Orléans de lâcheté de n'avoir pas saisi cet instant pour se mettre la couronne sur la tête. Certes, ceux qui ont fait cette réflexion ont bien peu observé l'état des choses et des esprits à cette époque. La Nation, ou pour mieux dire le peuple de Paris (1), ne pensoit pas à détrôner le Roi, mais seulement à conserver les Etats-généraux. Il n'accusoit alors que la reine et son parti, et ne voyoit en d'Orléans qu'un appui, qu'un protecteur. Celui-ci jugea bien de la disposition des esprits, et il ne se présenta que comme soutien du peuple.

(1) On sait que Paris donna toujours le signal des grands mouvemens de la révolution. Sa monstrueuse population lui laisse l'initiative de tous les évènemens.

S'il eut déclaré ses vues au 14 juillet, il étoit perdu sans retour : l'on n'auroit vu en lui qu'un usurpateur, et la masse qui l'entouroit n'auroit pas manqué de l'abandonner, et peut-être de tourner ses armes contre lui. D'Orléans vouloit qu'on l'appelât sur le trône par un changement de dynastie ; qu'il provoquoit ; ses moyens, pour opérer cette grande mesure, étoient de contraindre, soit par crainte, soit par dégoût ou par force, Louis XVI d'abandonner les rênes du gouvernement. Il calculoit, ou qu'on auroit mit la couronne sur la tête du Dauphin ; et alors on le nommoit régent, ou qu'on changeroit de dynastie, et dans ce cas il étoit assuré qu'on le préféreroit, tant comme premier prince du sang, qu'à cause de la popularité qu'il s'étoit acquise. Il ne craignoit d'autres concurrens que Condé et Conti. L'un avoit trop peu de crédit et très-peu de considération ; l'autre étoit émigré, et formoit déjà cette ligue inutile et paralysée par l'orgueil des li-

gueurs et par les puissances voisines de la France.

Tel étoit le plan formé par ces deux grands personnages, Antoinette et d'Orléans, lorsque le 14 juillet 1789, celui de la reine reçut un échec duquel il ne put se relever. D'Orléans ne tarda pas à en essuyer un semblable, qui le perdit à son tour. Les journées des 5 et 6 octobre, même année, mirent à découvert ses projets, et firent déserter de ses drapeaux tous ceux qui ne vouloient que régénérer la constitution de l'état, sans en changer le chef. Le roi l'exila diplomatiquement, et la reine, pour le rendre odieux, eut l'adresse de lui susciter une procédure qui ne laissa aucun doute dans l'esprit le plus prévenu, qu'il ne fut le moteur de l'irruption de la populace dans le palais du roi.

Ce qui m'a toujours étonné, c'est que la reine n'ait pas profité des neuf mois

d'absence de d'Orléans (1), pour porter quelque grand coup au nouvel ordre de choses. Tout ce qui peut excuser cette faute, c'est qu'après que la prise de la Bastille eut fait échouer son plan, elle changea totalement sa marche. Ne voyant plus de moyens suffisans dans l'intérieur pour ressaisir son pouvoir, elle imagina de réunir sur un même point tout ce que le trône conservoit de défenseurs: telle fut l'origine de cette ligue, connue sous le nom d'émigrés, qui sortoient de toutes les parties de la France pour se ranger sous les étendards d'un prince français, dont le nom illustré dans la guerre par un de ses ancêtres, promettoit la victoire à tous ceux qui combattroient sous ses ordres. Antoinette forte de cette armée de nobles, engagea son frère à leur donner asile;

(1) D'Orléans arriva à Londres le 21 Octobre 1789, et ne revint à Paris que le 22 Juillet 1790.

et par le moyen d'une de ses sœurs, qui régnoit dans un pays voisin de la France, elle parvint à offrir aux Français le spectacle menaçant d'une masse d'hommes décidés à s'exposer aux plus grands dangers, pour rendre à leur roi l'autorité de ses aïeux. Dans le temps où la reine, secondée de Condé, appeloit les nobles aux frontières, elle mettoit tout en œuvre à Paris pour se former un parti qui seconderoit les émigrés. Argent, promesses, flatterie, tous les genres de séduction furent employés. Trop adroite pour laisser percer ses projets ambitieux, elle ne parloit que du roi et de la gloire à acquérir en le servant.

Tout étoit disposé pour frapper le grand coup qu'elle méditoit, et les apparences lui promettoient les plus heureux succès. Mais il falloit l'aveu du roi : depuis long-temps elle le préparoit à donner cet aveu ; elle l'avoit entouré de partisans qui ne lui parloient que de reconquérir son royaume ; lui en pré-

sentoient différens moyens, et lui disoient que Henri IV n'auroit jamais régné s'il n'eût vaincu Paris. Lorsqu'Antoinette crut le roi bien disposé, elle lui montra ses sujets fidèles rassemblés à Coblentz, et lui proposa d'aller les rejoindre. Après du temps et des incertitudes, il finit par y consentir, et il fit ce funeste voyage, connu sous le nom de Varennes. L'histoire dira comment ce voyage a eu une issue si malheureuse; si certain personnage n'en fut pas instruit, et ne le laissa commencer que pour l'interrompre, dans l'idée de fonder son crédit sur la perte du monarque? Qu'on ne pense pas que je veuille parler de d'Orléans. Cet homme que je soupçonne, étoit son rival d'ambition, et un de ses ennemis les plus déclarés. Depuis son retour, la reine ne vit plus d'autre ressource que dans le secours des puissances étrangères; elle mit tout en œuvre pour les engager à attaquer la France, et réussit à former cette coalition si connue, du roi de Prusse et de l'Empereur. Mais impatientée de leur lenteur à déclarer la guerre, elle

parvint à la faire déclarer par la France : ce qu'elle pensoit qui la feroit triompher, fut précisément ce qui la perdit. La guerre amena la chûte du trône, et la chûte du trône la mort de ceux qui tenoient le sceptre.

Pendant que la reine disposoit ainsi le nouveau plan que l'on vient de tracer, de son côté d'Orléans de retour de Londres avoit aussi adopté une autre marche. Dégoûté des coups d'éclat par l'insurrection de Versailles, il conspiroit en secret ; et dans le moment où il parut se reconcilier avec le monarque, il agissoit avec plus de vigueur pour le perdre. Le moyen le plus infaillible qu'il imagina, fut d'éventer tout ce que faisoit la reine. Pour y parvenir, il gagna à force d'or quelques-uns de ses serviteurs, et introduisit des espions partout : avoit-il fait quelque découverte, il la faisoit circuler dans cette société trop célèbre, qui fut et le foyer du patriotisme et celui des factions ; le

lendemain

lendemain les journaux qu'il soudoyoit la répandoient de mille manières dans toute la France. Il tint ainsi en haleine la méfiance des Français contre le roi et la reine, mais principalement contre celle-ci. Son raisonnement, en agissant ainsi, étoit simple : ou le roi, foible comme il est, se dégoûtera de tout ce qu'on dit et fait, et il abdiquera ; ou le Français ne voyant dans son monarque qu'un homme opposé à ses volontés, prononcera sa déchéance : dans l'un et l'autre cas, c'est moi qu'on nommera régent ou roi, puisque de tous les successeurs à la couronne, je suis le seul qui, non-seulement soit resté en France, mais qui ait adopté les principes de la liberté. Ce système perfide, habilement suivi, fut si bien conduit que la reine ne put en parer les effets. d'Orléans ne l'abandonna qu'à la chûte du trône, sans en recueillir d'autre fruit que le plaisir de s'être vengé (1).

(1) Pour démontrer que la conduite de d'Orléans fut telle que je la décris, on peut

Tels furent les deux principaux moteurs de la chûte du trône : si tous deux furent renversés par ses débris, c'est qu'il manqua à l'un le courage de l'exécution, et à l'autre la force du pouvoir. Marie Antoinette eût réussi à ressaisir la puissance, si Louis XVI se fut laissé conduire par elle seule, comme d'Orléans seroit parvenu à s'emparer du sceptre, s'il eut eu l'audace de Cromwel qu'il avoit pris pour modèle. Français, remerciez avec moi ce je ne sais quoi,

---

lire une longue lettre qu'il écrivit à Laclos, pendant son séjour à Londres en 1790, et qui fut trouvée dans les papiers de Dumourier lors de sa trahison en 1793. Elle doit se trouver au dépôt de l'ancien comité de sûreté générale de la convention. Son authenticité est certifiée par la signature et la paraphe de deux députés membres de ce comité. Si je ne la joints pas ici, c'est que je me suis interdit de donner aucune pièce connue ; et comme elle se trouve imprimée dans l'histoire de Marie-Antoinette, par Montjoie, on peut y recourir pour la consulter.

qu'on sent, qu'on ne voit pas, et que l'homme a nommé Providence, Génie, Fatalisme, de nous avoir préservés du gouvernement de l'un de ces deux êtres ambitieux. Si nous avons essuyé des orages de sang et de feu, ce sont eux seuls qui les ont formés, et qui en ont laissé le conducteur électrique entre les mains barbares qui l'ont dirigé sur nos têtes.

En effet, ce fut du sein de ces deux partis que l'on vit sortir et Robespierre et Brissot. d'Orléans enfanta le premier, et Antoinette le second : celui-ci à la tête de ce qu'on nommoit la Gironde vouloit conserver le roi, qui n'auroit agi que guidé par lui ; celui-là secondé de tout ce qu'il y avoit d'hommes féroces, aida d'abord d'Orléans pour apprendre l'art de conspirer, et l'abandonna ensuite lorsqu'il se crut assez instruit et assez fort pour marcher seul. Ce fut entre les mains de ces deux partis que fut livré le trône, après qu'il eût été ébranlé

dans tous ses fondemens par Antoinette et d'Orléans. Pour connoître tous les détails qui ont amené cette étonnante révolution, nos neveux n'auront que l'embarras du choix, entre la foule presqu'incalculable des écrits qui en ont parlé.

LE BIJOU.

Cette ténébreuse affaire jeta Martinore dans un tel discrédit, qu'on peut la regarder comme l'époque précise de la perte que fit Irla de l'amour des Français. Avant cet évènement, le public ne voyoit en elle qu'une jeune femme légère, amante des plaisirs et de la dissipation attachés à cet âge. On lui pardonnoit ces défauts à cause de son affabilité et de quelques aumônes que l'on prônoit avec trop d'emphase. Ce qui m'a toujours révolté, c'est d'entendre ces frélons de cour faire sonner bien haut l'acte le plus simple d'humanité fait par un riche ou un roi, à qui il coûte si peu, tandis qu'on ne fait aucune attention au particulier qui souvent prend sur son nécessaire pour secourir l'infortune ou le malheur. Cette conduite n'annonce-t-elle pas que rien

n'est plus rare que l'humanité chez les grands et chez les héritiers de Plutus. Chaque fois que j'ai lu un de ces traits si familiers aux ames sensibles, et si rares sur le trône, il m'a toujours semblé voir une satyre sur la cour.

Sans vouloir rappeler ici tous les détails de l'intrigue du bijou, je me crois en état de soulever un pan du voile épais qui couvre encore la vérité. Deux lettres que je vais produire, serviront à jeter un trait de lumière sur cette affaire. C'est la première syllabe de l'énigme; le temps, sans doute, amènera la découverte de la finale. Dans le temps que cette scandaleuse anecdote commença à se répandre dans le public, on vit les esprits partagés. Les uns en rejetoient tout l'odieux sur Bejamen et Peltas, et cette manière de voir étoit celle de la ville. A la cour, au contraire, on accusoit Irla. Il est certain qu'en réfléchissant mûrement, on ne pouvoit imaginer qu'aucun homme, de quel état il pût être, eût été

assez osé pour emprunter le nom d'Irla pour faire une escroquerie, et que quand bien même cet homme assez fou se fût trouvé, il eût eu l'imbécillité d'attendre, avec tranquillité, au sein de la France, près de la cour, la punition que devoit nécessairement lui attirer son crime.

On a voulu persuader que Peltas étoit seule coupable dans cette affaire. Pour le prouver, on a montré cette femme, de pauvre qu'elle étoit, étaler subitement un luxe étonnant. Pour appuyer davantage cette assertion, on l'a montré couverte de diamans du bijou, et l'on a fait voir son mari vendant à Londres par parcelles cette parure dépecée. Mais une simple réflexion fait écrouler cet échafaudage : si cette femme eût seule commis cette escroquerie, ne seroit-elle pas partie avec son mari, nantie de l'objet du vol, et auroit-elle attendu effrontément en France l'issue d'une intrigue qui par son importance ne pouvoit tarder à se dévoi-

ler, sur-tout si, comme on l'a dit, Irla ne l'avoit jamais vue ? Le jugement qui l'a condamnée ne me prouve pas sa culpabilité, mais seulement une victime du pouvoir, de la force et de la prévarication. Les formes secrettes et obscures que l'on a mises en œuvre dans l'instruction de ce procès; la foiblesse coupable du défenseur de cette femme; la réticence de tous les avocats: tout me démontre une main puissante et non invisible qui dirigeoit cette affaire. La sortie même de cette Irlaine de son lieu de détention, ajoute encore à ma conviction. En effet, on répand qu'elle s'est évadée, et l'on ne fait aucune recherche; à peine a-t-on l'air de s'en appercevoir.

Depuis la révolution, on a voulu insinuer qu'Apius avoit été le moteur secret de toute cette basse intrigue. Pour probabilité, on a dit que le but de cet homme tendoit à se venger d'Irla, en la flétrissant aux yeux de l'Europe.

Certes

Certes, la mémoire d'Apius est assez chargée de crimes sans lui en chercher encore de nouveaux, et sur-tout d'improbables : et n'en déplaise à un certain auteur, je pense qu'il est peu de personnes qui croiront à celui-ci, dont il lui plaît de le gratifier. J'ai remarqué une chose dans tous les écrits de cet impartial écrivain ; c'est qu'il ne loue ni ne blâme à demi. En lisant la vie de Martinore, il peint cette trop infortunée princesse douée de toutes les vertus, et n'ayant d'autre soin que de les exercer ; c'est une Madeleine dans les larmes, une Geneviève dans les bois. Dans l'histoire d'Apius, au contraire, on apperçoit que s'il eut osé, il auroit chargé ce monstre de tous les crimes qui se sont commis en France depuis Charlemagne. Je le répète, il a bien assez des siens. C'est bien le cas d'appliquer à cet historien ce vers :

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Ce qui m'a étonné, ou, pour mieux dire, ce qui m'a affermi dans ma façon d'envisager cette affaire; c'est la protection que le gouvernement anglais a donnée à la femme Peltas: non-seulement il lui permet de vivre tranquille dans Londres, mais il l'autorise à publier des mémoires sur l'intrigue du bijou. Et quels mémoires ! Des faits si graves qu'ils compromettent à-la-fois la chasteté, la vertu, la probité d'Irla. Elle la peint comme une débauchée, méprisant également son époux et la délicatesse. Je ne me permettrai pas de décider si ces faits sont vrais, si les lettres rapportées dans ces mémoires ont en effet existé; je pense que le tout est de pure invention. Mais c'est par cela même que je suis étonné, et que Vixoloüs et Irla n'aient pas demandé au roi d'Angleterre la punition de l'auteur, et que le cabinet Britanique ait permis la publicité de ce livre. En vain objecteroit-on qu'Elos a méprisé ce libelle, et que la liberté de la presse

dont on jouit en Angleterre s'y oppo-soit : d'abord on répondroit que le mi-nistère anglais a dans plusieurs circons-tances arrêté des écrits moins scandaleux et moins importans. Quant au mépris dont Vixoloüs et Julie ont couvert ces mémoires, il est très-impolitique ou au moins imprudent. Qu'on méprise une satyre, une critique qui met au jour nos défauts, je le conçois ; c'est même générosité, grandeur d'ame dans celui qui peut punir : mais mépriser la ca-lomnie qui attaque notre probité, notre vertu, qui déchire notre réputation, je soutiens que ce n'est plus générosité, mais bien un crime. Nous en avons la triste expérience : il n'est point d'état, point d'être si élevé, que la calomnie ne puisse atteindre. Julie et son époux en ne demandant pas qu'on punît la femme Peltas, ont commis une faute très-grave, et ont laissé planer le soup-çon que le temps fortifie à tel point, qu'au bout d'un certain nombre d'an-nées il se convertit en vérité.

J'ai promis de jeter un trait de lumière sur cette affaire, et je vais le faire. On se rappelle sans doute que deux bijoutiers livrèrent à Bejamen un bijou de diamans pour une somme considérable, qu'il leur dit acquérir pour Irla, et qu'au lieu de leur délivrer cette somme, il leur donna une soumission conditionnelle du montant, signé Martinore de Ramef. Ces bijoutiers voyant expirer les échéances de paiement, sans qu'on se mît en mesure de les acquitter, s'adressèrent à Irla pour être payés. Elle dit n'avoir jamais entendu parler de ce bijou, et raconta l'affaire à Elos. On manda Bejamen, qui dit avoir été trompé par la femme Peltas; on arrêta ces deux personnes. Elos renvoya l'instruction de cette affaire au parlement. Plusieurs autres particuliers furent enlacés dans le procès, entr'autres une fille publique, le jongleur Calios, et un nommé Ketteville; ce dernier accusé d'avoir écrit les mots *approuvés, Martinore de Ramef.* Après

un dédale de procédures, en grande partie secrètes, un jugement incompréhensible ne punit que deux personnes : la femme Peltas et ce Retteville ; celui-ci, quoique convaincu, dit-on, d'être un faussaire, ne fut condamné qu'au bannissement, tandis que les lois d'alors infligeoient les galères pour ce crime. Il existe bien d'autres inconséquences dans ce jugement, dont nous ne parlerons pas.

Dans tout le cours du procès il ne fut question d'Irla, que pour dire qu'on avoit emprunté son nom (1). Aucun

---

(1) Une misérable dispute de mots, servit de prétexte pour prononcer que ce n'étoit pas Irla qui avoit ratifié le marché par sa signature. On lisoit au bas : Martinore de Ramef. Jamais, dit-on, elle ne signe ainsi, c'est toujours Julie ou Martinore, et jamais elle n'ajoute, de Ramef. De ce qu'elle n'avoit jamais signé ainsi, on conclut que la

des accusés ne l'inculpa; cependant elle ne paroissait pas sans inquiétude, à en juger par la lettre que voici :

---

signature mise au bas du marché n'étoit pas la sienne. Mais c'étoit à des experts atramentaires, probes et non corrompus, à juger de ce fait. Cette subtilité augmenta le soupçon, loin de le détourner.

LETTRE DE DREULIVA.

« MADAME,

» IL est temps que Torve Tesmas frappe
» les grands coups et use de tout son
» pouvoir. Le public commence à jaser:
» c'est par *des coups d'éclat* qu'on en
» impose au vulgaire. Bejamen dit hau-
» tement qu'il a remis le bijou à Torve
» Tesmas: je suis certain qu'il a donné
» sa parole au bijoutier, que ce seroit
» vous qui le payeriez. Ce sont les pre-
» mières impressions qui restent. Pré-
» venez Elos, n'arrêtez pas l'effet de
» son premier mouvement: il n'y a
» qu'une punition exemplaire qui puisse
» empêcher que le soupçon plane sur
» vous. Madame Julius (1), vous mettra
» plus au fait que ma lettre.

(1) Amie et confidente d'Irla.

» Je suis Torve Tesmas le plus res-
» pectueux et le plus dévoué des
» serviteurs,

» Août, 1784 ».

» DREULIVA ».

Lecteur, réfléchissez mûrement sur cette lettre. Presque tous les mots portent un sens qui doit faire naître, ou plutôt éclaircir vos doutes. Si Irla, en effet, étoit aussi étrangère à l'intrigue du bijou que ses partisans le prétendent, qu'étoit-il besoin *de frapper les grands coups*, et *d'user de tout son pouvoir ?* Qu'étoit-il besoin d'en *imposer au vulgaire par des coups d'éclat ?* Si Irla étoit faussement accusée, son innocence pour paroître dans tout son éclat, n'avoit pas besoin de ces grandes mesures, de ces coups d'autorité qu'on lui conseille de mettre en œuvre. Une procédure publique et loyalement instruite auroit suffi. Que l'on compare à présent cette lettre avec l'instruction du

du procès fait entre les guichets, et l'on commencera à entrevoir la vérité.

A cette lettre, j'en présente une autre de l'intrigant lecteur d'Irla.

Lettre de l'abbé Dervon à Irla.

Xbre. 1785.

« MADAME,

» TOUT Paris est en mouvement pour » le procès, et attend avec une sorte » d'impatience l'issue. L'on cause sourdement. Toute la famille de Bejamen » obstrue les avenues de la grande-» chambre; ils inspirent beaucoup » d'intérêt, sur-tout la vieille comtesse, » que trente années d'une vie exem-» plaire rendent recommandable.

» Je suis de plus en plus convaincu » que Torve Tesmas auroit dû suivre mon » conseil, et s'opposer à ce que ce » procès s'entamât.

» Quel que soit le jugement, le public » aura prononcé à l'avance.

» C'est une bien mauvaise politique » de faire beaucoup de bruit pour » étourdir.

» La police remplit les ordres que je lui » ai donnés de la part de Torve Tesmas; » elle impose silence en arrêtant les » faiseurs de pamphlets : mais telle » vigilance qu'elle mette, il en circule » beaucoup trop.

» Eloignez d'Elos l'homme qui veut » passer pour véridique ; il finira par » vous perdre dans son esprit. Le » baron (1) est votre homme ; mais il » n'est pas l'ami de l'homme véridique, » qui dit hautement qu'il n'auroit ja- » mais dû se permettre d'arrêter Be- » jamen, eût-il encouru votre dis- » grace.

---

(1) Le baron de Treben : ce fut lui qui conduisit toute cette procédure.

» Il est encore d'autres personnages » qu'il est important d'éloigner d'Elos. » Torve Tesmas a trop de confiance dans » son pouvoir; elle devroit ne pas ou- » blier que ses beaux-frères et ses belles- » sœurs la voient avec envie, et qu'ils » n'épargneront aucune occasion de la » perdre. Que Torve Tesmas se défie sur- » tout du prince philosophe (1) ».

L'abbé Dervon avoit raison, en conseillant à Martinore de ne pas porter cette affaire devant les tribunaux. Il eût mieux valu se servir d'un coup d'autorité, et embastiller ceux qui étoient dans le cas de la compromettre, à l'exception de Bejamen qui auroit consenti à se taire. Il est vrai que pour agir ainsi, il eût fallu nécessairement désintéresser les jouailliers.

Que veut dire l'abbé Dervon dans

(1) Sirmen, frère d'Elos.

cette phrase ? *c'est une bien mauvaise politique de faire beaucoup de bruit pour étourdir.* C'étoit donc pour étourdir qu'on intentoit un procès. Cet aveu ne concourt pas à disculper la serouvanie. Les conseils qu'on trouve également dans cette lettre, son précieux. Ils donnent une légère idée de la situation des esprits de la famille des Banaüs. On y entrevoit que Martinore n'étoit pas bien vue des frères et sœurs de Manquar, qui faisoient leurs efforts pour lui enlever son ascendant sur son époux. Bientôt nous montrerons de nouvelles preuves de ce que dit ce serviteur dévoué à Irla.

Quant à l'affaire du bijou, les deux pièces que je produis démontrent clairement que Julie n'étoit rien moins qu'étrangère à cette intrigue. J'en conclurois volontiers qu'il a existé une convention entre elle et Bejamen, pour satisfaire le public en lui offrant

une victime, et que cette victime a été l'infortunée Peltas. Mais quel a été le résultat de toute cette intrigue ? Le voici en peu de mots : La ruine de deux bijoutiers, qui n'ont eu d'autre tort qu'une confiance aveugle ; l'avilissement du clergé dans un de ses principaux membres ; l'affoiblissement du respect si nécessaire à Irla ; la prévarication du premier tribunal de la France ; l'abus de l'autorité ; la foiblesse sacrifiée : en un mot, Irla aux prises avec des charlatans, des filles publiques, des escrocs et des intrigans. Pour éviter tout ce scandale, moins de deux millions auroient suffi : et Irla a préféré de se voir soupçonnée, compromise même, plutôt que payer cette somme !

Enregistrement forcé.

L'AUTEUR de la vie d'Irla s'attache à montrer cette princesse concentrée dans sa famille, et totalement étrangère à la politique et à l'administration du royaume. Il est peut-être le seul en France qui pensa ainsi, si toutefois il ne s'est pas menti à lui-même. Il auroit agi plus loyalement s'il nous eut offert Julie luttant pour la gloire de menquar et pour la tranquillité de ses états, contre les efforts de nos philosophes et les prédicateurs de la liberté américaine. Tant que la constitution n'a pas été donnée aux Français par le consentement de Louis XVI, on ne peut raisonnablement en vouloir à Irla d'avoir cherché à retenir le pouvoir qu'on lui enlevoit, sur-tout voyant qu'Elos en avoit la volonté sans en avoir la force. Ce caractère ne pourroit que lui faire

honneur, si cependant Martinore n'a employé que des moyens francs et loyaux pour arriver à ses fins. Quel est l'homme en effet qui se laisse dépouiller sans résistance ? Depuis le pape jusqu'au berger, depuis le roi jusqu'au maître d'école, personne ne se laisse ôter tranquillement cette autorité après laquelle l'homme ne cesse de courir tant qu'il existe. L'esprit de la domination est autant naturel chez lui, que celui de l'indépendance. Offrons au surplus la preuve qu'Irla s'est immiscée plus d'une fois dans le gouvernement.

Lorsqu'en 1788 il fut résolu qu'Elos se rendroit lui-même au parlement pour faire enregistrer quelques édits, on arrêta dans le conseil que ses frères feroient la même démarche près des autres cours. Sirmen y consentit; mais le comte François s'y refusa. Julie se chargea de l'y déterminer, et elle le détermina en effet. On se rappelle qu'il fut on ne peut pas plus mal accueilli du public :

public : mais ce que l'on ignore, ce sont les différentes sensations qu'il éprouva dans ce moment critique. Les voici telles qu'il les a peintes lui-même dans un billet à Irla.

Le comte François, à Inla.

« Paris, Palais du Temple.

« Je veux bien être précipité dans le » fond des enfers si jamais je me hasarde » à pareille scène. N'exigez plus de moi » d'aller au milieu de ces effrénés. J'ai » cru ne jamais monter les dégrés du » grand escalier dans la galerie qui tra- » verse pour monter à la cour des aides. » Il y avoit une multitude de monde. » J'ai entendu distinctement des sifflets. » J'étois tremblant de colère, et par » ma foi les sentinelles n'étoient pas de » trop. Si je n'eusse pas été si bien en- » touré, je ne sais ce qui en seroit » arrivé. Tirez-vous-en comme vous » pourrez auprès de mon frère; je » doute que vous puissiez lui cacher » long-temps la vérité, il y avoit trop » de témoins. J'ai vu, j'en suis convain-

» cu, le mari du gouverneur femelle (1)
» sur l'escalier. Depuis long-temps ces
» gens me sont suspects.

» Ma réception est déjà publique à
» Versailles. La comtesse vient de m'en-
» voyer un page. Chargez-vous de lui
» répondre ».

La lecture de ce billet fait naître diverses réflexions. Le style léger et peu respectueux, s'il n'est pas l'effet d'un mouvement de colère, annonce une familiarité bien grande entre la sœur et le beau-frère. Ce *n'exigez plus* démontre aussi l'ascendant qu'Irla avoit sur le comte François; et enfin le doute que l'on forme de pouvoir cacher long-temps la vérité à Elos, est une preuve qu'on lui cachoit le résultat de certains

(1) C'est-à-dire Tersi, mari de madame Gien, gouvernante des enfans d'Apius.

évènemens, et que Martinore se chargeoit de ce rôle.

Mais, ces mouvemens qui commençoient à Paris, cette opposition des cours souveraines, ne donnoient pas l'ombre d'inquiétude à Martinore. Elle comparoit ce bruit au croassement des grenouilles. Cependant, tandis qu'elle souriroit à ce qui se passoit, la famille de son époux commençoit à perdre sa sécurité. On en trouve la preuve dans une lettre de madame Deliade écrite à Vixoloüs son neveu. Je la livre à la curiosité du lecteur.

Lettre de madame Deliade à Elos.

« A Elbe, 9bre. 1787.

» Je suis fâché, mon cher neveu, » que vous ayez exilé le duc Apius, » non pas à cause de lui, qui inspire » peu d'estime, mais à cause de sa » femme qui est généralement aimée. » L'on a bien tort de vous mettre en » opposition avec les parlemens ; il » faudroit une volonté bien prononcée » de votre part, pour leur imposer si- » lence ; si vous cédez aujourd'hui, » demain ils vous commanderont. Je » crains vos conseils, ils ne sont pas » fermes dans leurs résolutions. Vous » n'avez point un Paumas pour chan- » celier : vous êtes incapable de porter » de grands coups, votre cœur s'y op- » pose ; je tremble sur l'avenir : on » murmure hautement. Irla dit que les

» Parisiens sont des grenouilles qui ne » font que croasser : je crains bien » que ces grenouilles ne deviennent » serpens.

» Caroline est malade, ce qui m'em- » pêche d'aller voir Sulosée à Saint- » Denis : j'en suis fâchée. Elle sait tou- » jours des secrets qu'il est quelquefois » important de découvrir ».

On ne doit pas être étonné de la manière franche avec laquelle Mme Deliade parle à Elos. Non-seulement elle étoit sa tante ; mais des trois sœurs, c'est elle seule qui avoit la confiance de Vixoloüs. Dans le temps qu'il n'étoit encore que duc de Riber, personne de la cour ne faisoit attention à lui ; et il fût demeuré dans un oubli et un abandon total sans madame Deliade, qui par ses soins empêcha son enfance de s'appercevoir de cette indifférence. Elle l'adopta en quelque sorte. Aussi Vixoloüs lui portoit plus d'attachement qu'à

ses deux autres sœurs, et il lui avoit laissé le droit de lui donner des conseils, et même des leçons.

Si l'on en juge par cette lettre, madame Deliade voyoit de loin et voyoit bien; elle prédit le changement de caractère des Parisiens, elle peint l'irrésolution d'Elos, et annonce tacitement une révolution. La dernière phrase de cette lettre, à laquelle peut-être on fait peu d'attention, en mérite cependant; elle annonce que la cour tiroit de ce couvent les nouvelles qui l'intéressoient, et ce fait est vrai. En général, personne n'a jamais été plus au courant de ce qui se passoit, qu'une tourrière de nones. Quoique séparée du monde, elle n'a cessé de vouloir le connoître. Quant à celui de Saint-Denis, où étoit madame Sulosée, il a été le foyer des nouvelles de la révolution, et servoit de police secrette à la cour. En général, on a regardé les tantes d'Elos comme nulles en révolution, tandis que de tous ceux

qui entouroient le trône, elles ont été les plus actives et les mieux au courant des évènemens ; mais elles n'en faisoient part qu'à Vixoloüs, encore ne les lui disoient-elles pas toutes, dans la crainte de l'alarmer et de l'irriter contre son épouse.

Irla n'avoit pas la confiance des tantes, leur manière de voir n'étoit pas la même ; les unes ne vouloient que parer aux évènemens, tandis que Julie vouloit leur commander ; et tandis que les tantes parloient à Vixoloüs de se tenir sur ses gardes, les conseillers d'Irla l'invitoient à agir. Son amie intime, madame Julius, nous en offre la preuve dans la pièce suivante :

Lettre

Lettre de madame Julius, à Irla.

« Paris, Mars ou Mai, 1788 (1).

» J'ai vu le lieutenant de police : c'est
» un homme foible et qui craint la po-
» pulace ; l'affaire du faubourg le fait
» trembler (2) : il redoute sur-tout le
» président de la tournelle. Pourquoi
» tous ces gens-là sont-ils encore en
» place ? Que tarde Tesmas pour se
» venger de leur audace ? Le duc (3)

(1) Le mot du mois est illisible sur l'original, mais l'on voit que c'est un des deux.

(2) Il paroît qu'il est question du pillage de la maison de Réveillon.

(3) Le duc d'Apius.

» se promène par la ville, et est pré-
» cédé de ses prôneurs. J'ai été au jeu
» chez sa femme, il faut se rapprocher
» d'eux ; ils vous ont ravi l'amour du
» peuple, qui l'accorde et la refuse
» selon que son intérêt lui porte. La
» petite princesse, malgré les clameurs
» de ses créanciers, se déchaîne contre
» vous de ce que j'ai sa place ; la sœur
» du duc, dont elle se trouve la tante,
» la soutient, et la duchesse prétend
» que son alliance avec des princes du
» sang auroit dû commander plus d'é-
» gards.

» Le comte François a été mal ac-
» cueilli hier à l'opéra ; le duc étoit
» en face de lui : il a été fort applaudi.
» Ne venez pas demain au Temple, à
» moins que ce ne soit le soir, et sans
» apprêt.

» Torve Tesmas sait combien je lui
» suis dévoué ».

Que dira-t-on de cette lettre écrite par l'amie intime d'Irla ? Si elle ne dévoile aucun secret, au moins elle nous offre madame Julius excitant sa souveraine à la vengeance, déprisant tous ceux dont elle parle, et cherchant à ravaler, sous l'expression de *la petite princesse*, une femme qui par la naissance et les mœurs étoit sa supérieure; car madame Philipine, qu'elle désigne sans la nommer, et qu'elle venoit de supplanter dans sa place, étoit en tout préférable à madame Julius. Cette lettre est précieuse, en ce qu'elle sert à indiquer le caractère de la conseillère intime d'Irla; et, comme nous le démontrerons, Julie ne s'entouroit, alors et depuis, que de personnes qui l'ont tenue dans la crainte de la famille des Banaüs, dans une espèce de mépris pour son époux, dans la haine pour les Français, et qui ne l'ont entretenue que de projets de vengeance, de fuite et d'opposition à la volonté du peuple et du roi.

Lorsque l'on recherche les causes qui ont précipité notre révolution, on ne s'attache qu'aux écrits philosophiques, à l'esprit d'indépendance, à la surcharge des impôts et à l'épuisement des finances, tandis qu'en jetant un œil scrutateur sur la cour, on y rencontreroit sans doute une cause plus immédiate. Je laisse à l'historien habile à la traiter en détail: je ne ferai que l'indiquer.

Irla étoit entourée d'ambitieux et d'étourdis courtisans, qui, quoique Français, sacrifioient la gloire de leur patrie en se prêtant aux vues de Julie, qui vouloit régner seule, ou, pour mieux m'expliquer, qui cherchoit à faire Elos mannequin, et de ses frères des êtres passifs.

Le comte François et Sirmen avoient des vues différentes. Le premier, plein d'orgueil de son nom, vouloit en sou-

tenir tout l'éclat ; mais il étoit sans moyens de force ni de persuasion. Trop éloigné du trône pour attirer à lui un parti, il n'avoit que des compagnons de plaisirs : le peuple ne pouvoit lui prêter aucun appui, parce qu'il s'en étoit trop éloigné, et qu'il avoit toujours dédaigné de s'en faire aimer. D'ailleurs, il avoit si peu de caractère, qu'il se laissoit souvent guider par Irla, malgré qu'il connût ses vues ambitieuses.

Sirmen s'étoit formé un système philosophique, qui lui laissoit envisager avec tranquillité le système que les philosophes s'efforçoient depuis long-temps de mettre en action. Il s'entouroit d'eux et de leurs amis, et il ne s'effarouchoit pas du mot de liberté que ces hommes lui répétoient sans cesse. Quoique concentré dans sa famille, il n'en prodiguoit pas moins ses conseils à Elos, qui les rejetoit, et oublioit même les liens du sang jusqu'à traiter son frère

d'insolent, Sirmen instruit du plan d'Irla, cherchoit à l'entraver; ce qui avoit répandu un grand froid entre eux.

Elos, nul au milieu de ces intrigues, passoit son temps à s'emporter alternativement contre tous, et finissoit par se laisser conduire par Irla; mais ce qui servit le plus à perdre les trois frères, c'est qu'ils étoient sans caractère et sans véritables amis.

Je ne parlerai pas des tantes et de la sœur de Menquar: si elles voyoient la marche ambitieuse d'Irla, elles se contentoient d'en gémir entre elles sans oser la dévoiler à Elos. Seules elles entrevoyoient le précipice où toute la famille alloit être plongée, et si elles en firent quelquefois part à Elos, elles lui en cachèrent soigneusement la cause.

Au milieu de ces intrigues et de ces tracasseries de cour, on entrevoyoit

Apius qui cherchoit à profiter de ce désordre. Ennemi déclaré d'Irla il vouloit s'en venger, et dès ce moment il chercha à la perdre; son immense fortune lui en facilitoit les moyens. Ce prince fut bientôt entouré des courtisans que Martinore avoit dédaignés, tels que les Longuille, les Tiourca, les Henry, etc. Sa maison se trouvoit en partie composée d'êtres immoraux qui achevoient de le pervertir par leurs conseils perfides. Les principaux étoient Salea, Tercud, Gien, et le mari de cette dernière. Ils entretenoient sa haine en faisant naître son ambition; et bientôt il s'aveugla au point de croire qu'il lui seroit facile de dépouiller Elos. De ce moment il ouvrit ses trésors, et marcha droit à ce but; mais cet homme manquoit de caractère ou plutôt de cette audace si nécessaire à un usurpateur. Jusqu'à ce moment on a peint Apius comme le jouet de son parti, suivant à la lettre la marche qu'on lui traçoit sans jamais rien enfanter de lui-même.

C'est une erreur que je releverai ; et je démontrerai qu'il est peu d'hommes plus prévoyans, et qui aient imaginé des moyens plus astucieux pour soutenir et grossir leur parti.

Malgré qu'il ne soit besoin d'aucune preuve pour démontrer qu'Apius manquoit d'audace, et que c'étoit ce que ses partisans ne cessoient de lui répéter; je vais cependant offrir une preuve que ce reproche lui fut fait dès le commencement de 1789, c'est-à-dire, avant que le public et la cour soupçonnassent ses projets. Dire que le billet suivant est de la main d'une femme, c'est presque la nommer à ceux qui sont au courant des intrigues de la révolution. Pour moi qui connois l'écriture, je n'ai nul doute sur son auteur; cependant, comme il n'est pas signé, je dois ne nommer personne.

Billet

Billet sans signature, adressé à Apius.

14 Janvier 1789.

» QUAND vous agissez d'après vos » seules idées, vous ne faites que des » sottises. Pourquoi faire imprimer tant » de choses ? Qu'avez-vous besoin de » vous lier avec le directeur (1) ? C'est » un ambitieux de gloire, trop riche » pour avoir besoin de vous qu'il con- » noît et qu'il déteste. Ce n'est pas ainsi » que vous arriverez au but. Votre beau- » père a envoyé à la duchesse son fidèle » chevalier (2). Ils s'inquiètent de vos

(1) Kirnec, directeur des finances.

(2) Firnalo, ami de monsieur de Vempre. Il n'est jamais entré dans le parti d'Apius.

» projets: s'ils les pénètrent, ils les tra-
» verseront. Vous manquez d'énergie :
» vous entreprenez trop ou trop peu.
» La duchesse de nouvelle fabrique fait
» sa cour assiduement au palais. Ils
» soupçonnent quelque chose; avec de
» pareilles gens la peine suit le soup-
» çon. »

Est-il donc bien étonnant qu'Apius se soit jeté dans l'ambition et dans le crime ? Aveuglé par sa haine, poussé de tous côtés vers le trône, il n'a vu de salut que là; ce sont plutôt ses perfides conseillers que lui-même qui nous ont inondés de sang et de révolutions. Ce n'est pas que je veuille l'excuser; mais je le demande, combien est-il d'hommes dans sa position qui ne se seroient pas perdus ? D'un côté on lui montroit Irla proscrivant sa tête, et de l'autre le trône

comme son seul abri. Laissons à la postérité à dire la vérité toute entière ; on ne peut encore que l'indiquer aujourd'hui.

ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Le parlement, comme on le sait, fut des premiers à en demander la convocation. Soit qu'il ne se sentit pas en force pour résister à la volonté royale, soit que la majorité des membres, composée, comme le disoit un de ses présidens, de jeunes gens qui avoient plutôt l'air d'une assemblée démocratique que d'une réunion de juges sages et intègres; soit enfin qu'il voulut par cette demande détruire les projets du contrôleur des finances qui avoit fait convoquer les notables pour opposer aux parlementaires, et pour pouvoir se passer de l'enregistrement des édits; cette cour poussa ce cri presque oublié: *Convoquez les Etats du royaume.* Elle ne prévoyoit pas qu'elle en seroit écrasée, et qu'un des premiers travaux de cette assemblée seroit

sa destruction. L'histoire des Français ne présentoit aucun exemple d'une semblable innovation; et le parlement ne voyoit, dans la réunion des états-généraux, que des hommes occupés à rétablir le dépérissement des finances, sans prétendre toucher à la constitution du royaume. Mais les temps n'étoient plus les mêmes; les lumières étoient répandues dans toutes les classes, la servitude avoit presqu'entièrement disparu, et le simple plébéien le disputoit en connoissances au savant privilegié. Il connoissoit ses droits, les abus et sa force, et soupiroit après le moment de s'affranchir des liens qui le gênoient.

La demande que le parlement fit des Etats fut soudain répétée par toute la France. Le cri devint si général, que le roi les promit, et en fixa même l'époque. Ce fut en vain que la reine et son parti cherchèrent à détourner le

monarque. Pour cette fois, son ascendant ne put produire aucun effet. Il ne fut plus question que d'en retarder la convocation. Son parti réunit tous ses efforts pour gagner du temps, espérant que quelque circonstance imprévue ou ménagée feroit révoquer cette promesse, et en rendroit l'effet impossible. C'étoit chez son intime amie Polignac qu'on dressoit les batteries, et les principaux chefs et confidens de cette intrigue étoient Treben et Tricas. Ecoutons le premier. Il nous peint la situation où se trouvoit le parti au moment où Louis XVI promit ces états si redoutés d'avance.

Lettre du baron de Treben au maréchal de Tricas.

« 7bre. 1788.

» TOUT est perdu : le roi fléchit, le » parlement est rappelé de son exil, les » états-généraux sont promis. Doublons » d'efforts pour les retarder. Irla est » furieuse, Hippolyte va sauter ; il fait » en effet bien mal la police : les pam- » phlets pleuvent dans Paris. Hier au » soir le comte (1) en a trouvé un sous » sa serviette. Il faut que les amis d'Elos » se serrent autour de lui, et empê- » chent son ancien menin (2) de le trop

(1) Le comte François.

(2) Kirnec.

» éclairer. Le nouveau cardinal (1) n'est
» pas ce qu'il faut aux finances ; le garde
» des sceaux (2) est trop pusillanime.
» Qui mettre à leur place ? La position
» est embarrassante. Venez donc demain
» M. le maréchal, la favorite donne
» un petit souper ; il n'y aura que les
» amis. Irla vous y attend ; nous nous
» concerterons quand le roi sera retiré.
» Sur-tout tâchons de tempérer le
» comte, il est trop violent et son
» frère (3) trop modéré ; l'un et l'au-
» tre sont dangereux. Voyez Lestans à
» Elbe en passant : le plan que vous
» m'avez communiqué est grand et
» superbe ; mais votre collègue Nor-

(1) Oriben.

(2) Gouimo.

(3) On voit qu'il s'agit de Sirmen.

mand

» mand n'est point propre pour l'expé-
» dition ; il tremblera comme un
» moine, s'il faut sévir contre ceux
» qu'il regarde comme ses anciens amis.
» Le comte d'Antiges n'est pas non plus
» l'homme qu'il faut : quoique brave
» et entreprenant, il penche un peu du
» côté populaire ; celui qui craint l'o-
» pinion publique est bien près de tour-
» ner casaque quand il faut la bra-
» ver ».

» Votre dévoué et fidèle ami,

» le baron de TREBEN ».

Eh quoi donc ! les Etats étoient à peine promis que déjà il y avoit un plan de formé *pour sévir*. Quel étoit ce plan ? je ne puis le dire ; mais ne s'agissoit-il déjà pas d'enlever quelques personnes dont on redoutoit la popularité, l'éloquence ou le caractère de liberté ? N'étoit-il déjà pas question d'appeler des troupes autour de la capitale ? Au-

trement, à quoi bon rejeter un Normand que l'on ne connoît pas pour commander ; et même d'Antiges, dont on redoutoit le penchant à la popularité. On ne peut s'y méprendre : le nom de ce général annonce clairement qu'il en falloit un, et qu'ainsi il s'agissoit d'une expédition. Ce plan dont Treben paroît si émerveillé, n'a-t-il pas servi de canevas à celui mis en œuvre lorsque les état-généraux ont été assemblés, et dont le but, à n'en pas douter, étoit de les dissoudre. Cette lettre est précieuse : elle sert de clef à plus d'un évènement.

On remarque encore dans cette lettre, cette phrase : *il faut empêcher son ancien menin de trop l'éclairer* (Elos). Il est donc vrai que c'étoit Irla et ses courtisans qui empêchoient la vérité de parvenir aux pieds du trône, et que ce sont précisément ceux qui se sont dit les amis de Menquar qui n'ont cessé

de le tromper; on en est de plus en plus convaincu, lorsqu'on lit plus bas qu'on attendra qu'Elos se soit retiré pour se concerter. Si les plans de ces prétendus amis de Menquar n'eussent rien eu de repréhensibles, ils n'auroient pas craint de les lui communiquer; qu'on ne vienne donc plus nous dire que c'est Apius seul et son parti qui a perdu Elos; ceux-là seuls sont coupables de sa perte, qui les premiers lui ont caché la vérité, ont contre-carré ses projets, ont retardé sa marche, et l'ont entraîné dans de fausses mesures. Apius l'a reçu de leurs mains couvert des sottises qu'ils lui ont fait faire, et n'a fait qu'achever leur ouvrage. C'est le lion dont on affoiblit les forces par le jeûne, et qu'on lâche exténué dans l'arène pour combattre contre des dogues vigoureux.

Une chose étonnera sans doute en lisant cette lettre, et paroîtra contra-

dictoire avec ce que j'ai avancé plus haut, que tous les membres de la famille Olimpius étoient opposés entre eux ; c'est de voir réunis à ce petit souper chez la favorite, Irla et ses deux beaux-frères. Qu'on cesse de s'en étonner, ils n'en étoient pas moins divisés ; mais dans certaines circonstances, telle par exemple que celle-ci qui contrarioit également leurs différens projets, tous les partis se réunissoient pour éloigner le danger commun. Les deux frères de Menquar et de Martinore virent dans la réunion des Etats, une diminution d'autorité dans la puissance royale; ils en étoient d'autant mieux convaincus, que ce projet avoit percé pendant l'assemblée des premiers notables. Quelques membres, entr'autres Théodore, s'étoit énoncés avec la liberté qu'il avoit puisée à l'école de Wasington, et il étoit extrêmement dangereux que le sceptre n'en fût atteint. Sirmen le plus raisonnable de tous, vouloit bien quelques retranchemens d'abus, mais il vouloit,

aussi que ce fût Elos qui les supprimât, et non une assemblée qui iroit sans doute plus loin. Il savoit que le propre de l'homme, et principalement du Français, est de réformer, de changer, d'innover même. Ce fut donc ce commun danger qui réunit toute cette famille, malgré leur manière différente de voir et de penser.

On peut en quelque sorte regarder cette réunion de partis comme la dernière. Il paroît que l'on n'y fut pas d'accord sur la marche à tenir, puisqu'on s'apperçut à la cour quelques jours après qu'il régnoit un froid entre les sœurs et frères. Les moyens violens que ce bon François, le malheureux Tricas, proposa, déplurent sans doute au frère aîné de Menquar; car il ne reparut plus dans les conciliabules, ni les petits soupers qui se succédoient alors rapidement chez la favorite.

Elos ignoroit profondément tout ce

qui se passoit autour de lui, lorsqu'un de ses serviteurs voulut l'en instruire. Il en reçut une lettre anonyme qui lui détailloit les menées d'Irla. Eulise la montra à Julie, qui profita de l'anonyme pour tout nier. Elos crut son épouse, et l'avis fut négligé et même oublié; cependant Irla fut plus circonspecte pendant quelques jours; les confidences ne furent plus que partielles, et les réunions furent suspendues.

Lorsqu'il fut question de la nomination des députés aux Etats généraux, la cour fit des efforts incroyables pour les composer de ses créatures les plus dévouées; tous les moyens de séduction furent mis en œuvre: argent, promesses, flatteries, menaces, rien ne fut épargné; mais l'ambition particulière de chacun étouffa tout; chacun vouloit être député, et chacun intrigua pour lui seul ou pour son ami. Delà est née cette discorde qui divisa la plupart des assemblées, et dela cette composition hété-

rogène qui a amené ces discussions dans lesquelles ont pris naissance les différens partis. Lorsqu'Irla vit la liste des députés, elle parut attérée du petit nombre de partisans quelle y entrevit; Elos se contenta de dire avec plus d'orgueil que de vérité : *que diroit-on si c'étoit moi qui eut fait ce choix?*

Époque du 14 *Juillet* 1790.

Sans doute il existe des pièces curieuses entre celles que nous venons de présenter et la suivante. Je puis même le certifier; mais on ne m'en a permis ni la lecture, encore moins la copie. Je ne chercherai pas à remplir cette lacune par du verbiage qui pourroît être démenti, ou par une compilation de tout ce qui a été imprimé sans matériaux, sans connoissance des évènemens, mais simplement par passion ou par spéculation d'intérêt; car jamais on n'a tant écrit que sur notre révolution, et jamais peut-être on n'a moins instruit le lecteur curieux. Presque toutes les histoires qui ont paru jusqu'à présent, ne sont autre chose que des compilations de procès-verbaux connus de chacun, des anecdotes de journaux défigurées par l'esprit de parti, des recueils d'évènemens

d'évènemens dont on ne voit que les effets sans en apprendre les causes. Je plains celui qui, dans un siècle entreprendra d'écrire notre révolution; quel travail sera le sien ! Lire plus de dix mille volumes en opposition les uns des autres; voilà sa première besogne et la plus facile : mais distinguer la vérité au travers de la haine, de l'enthousiasme, de la flatterie, du fanatisme, comment le pourra-t-il ? Il en sera pour notre histoire précisément le contraire de celle des anciens peuples. On manque de matériaux pour la tracer, et il s'en trouvera trop pour peindre la nôtre; invitons donc tous ceux qui possèdent des pièces authentiques à les produire sans crainte, ou si par peur ou par considération ils hésitent de les mettre au jour, qu'ils les conservent bien précieusement et les lèguent à l'historien qui viendra après lui. Détruire ou enfouir des matériaux précieux, c'est commettre un vol à la postérité, et se rendre coupable d'un crime envers son pays. Si toutes

les passions étoient éteintes, si tous les crimes antérieurs étoient punis, si les erreurs étoient oubliées, si enfin chacun étoit à sa place, je dirois qu'il faut que tous ceux qui possèdent quelques pièces originales sur la révolution, aient à les déposer dans un lieu qui seroit désigné à cet effet, et que celui qui s'y refuseroit encourroit une punition qui seroit déterminée; bien entendu qu'on accorderoit une récompense au citoyen qui s'y soumetteroit; car je regarde comme digne d'éloges celui qui a soustrait à la destruction quelque pièce intéressante que le vandalisme royal, religieux ou populaire, se seroit empressé d'anéantir: former aujourd'hui ce dépôt ce seroit, disons-le avec franchise, l'exposer à être violé. L'héritier de Robespierre, celui de d'Orléans et celui de Marie Antoinette, feroit chacun de continuels efforts pour enlever le titre qui compromettroit son idole. Si les pièces qui ont servi au procès de Louis XVI n'ont pas été sacrées, pour-

quoi voudroit-on que celles qui compromettroient un de ces trois personnages ou leurs affidés le fussent davantage? Ne sait-on pas qu'un député, membre de la commission des Vingt-un, chargés d'examiner les pièces contre le roi, a imprudemment brulé plusieurs pièces de ce procès (1)?

Depuis la lettre de Treben, Martinore fit maints efforts pour arrêter les progrès de la liberté naissante: mais elle étoit sans moyens de persuasion, et sans autorité suffisante pour agir ouvertement. Ce n'étoit qu'en effrayant Elos par elle et ses partisans, qu'elle avoit pu parvenir à le faire consentir de s'entourer de quelques troupes, avec les-

(1) Ce député, nommé Dufriche Valasé, est péri par la hache révolutionnaire. Il faisoit parti des 21 que Robespierre nommoit girondins. Valasé est celui qui après la lecture de son jugement, se poignarda en plein tribunal.

quelles elle comptoit bien réduire les Parisiens turbulens, et dissoudre les Etats généraux. Ce n'étoit qu'en faisant suspecter les intentions de Kernec, qui avoit imaginé cette séance royale, qu'elle parvint conjointement avec le comte François à en changer le plan, et à faire menacer les Etats de leur dissolution, dans cette phrase qui n'étoit pas de l'invention du ministre: *Seul je ferai le bien de mes peuples; seul, je me considérerai comme leur véritable représentant*, etc.; mais il étoit écrit que tous ses projets échoueroient, et que chacune de ses démarches seroit un pas vers sa chûte.

Cependant l'élan patriotique auquel cette séance royale donna lieu, loin de déconcerter Julie, ne fit que donner plus d'activité à son plan. Ses espions lui rapportèrent qu'on menaçoit le fort de la Bastille: elle fit dire au gouverneur de tenir bon, qu'elle lui faisoit passer des forces. Le prévôt de Paris étoit

chargé de se concerter avec lui ; et Nesba devoit agir conjointement avec le prince de Malecas. Apius mieux servi que toute la cour, fut instruit de leurs projets et en avertit ses agens. L'un d'eux (1), jeune homme, enthousiaste de liberté, s'élance au milieu du peuple inquiet et curieux ; monte sur une table, annonce le sac de Paris ; et tenant d'une main un pistolet, de l'autre un ruban vert, montre d'un côté la liberté

(1) L'histoire conservera le nom de Camille Desmoulins qui par son élan patriotique et son courageux dévouement décida le sort de la France. Desmoulins étoit un jeune homme enthousiaste de liberté, mais extrêmement crédule. Il suffisoit de se dire patriote pour qu'il le crut ; aussi s'égara-t-il souvent. Il servit d'Orléans, Robespierre ; mais du moment qu'il connut leur ambition il les abandonna. Cette conduite prouve qu'il n'avoit pas le cœur vicié. Il périt pour avoir parlé de clémence aux monstres qui ensanglantoient la France.

et l'esclavage de l'autre. Le cri effrayant, *aux armes*, est répété par dix mille voix; l'Arsenal et les Invalides sont indiqués pour s'armer, et la Bastille est prise.

Le peuple qui n'étoit pas alors cette dernière classe de la société, si facile à séduire et à égarer, étoit tout patriote. Il étoit indisposé des mille propos et des nombreuses menaces du parti de la cour. Ces orgueilleux, autant qu'indiscrets courtisans, disoient tout haut: *sous peu de jours nous chasserons ce coquin de Kernec, et nous nous débarrasserons de tous ces poltçons* (les députés); ce propos fut tenu par l'abbé Dervon. Les royalistes entre eux disoient: *il ne faut pas s'éloigner, dans peu tout sera fini.* On écrivoit au duc de Gourlem: « *je vous préviens, mon cher, de ne point aller en Poitou, ni vous ni vos députés, il se passera bientôt un évènement qui vous dispensera du voyage.* Marquoit-on quel-

qu'inquiétude ? *Ce n'est rien, répondoit-on, on n'a d'autre dessein que de dissoudre les Etats généraux.* A ces propos se joignoit l'inquiétude des troupes campées sous Paris ; et tout réuni fit dans un jour des habitans de Paris autant de soldats, dont le même esprit triompha des menaces et des complots, par le coup de main qui renversa la Bastille.

Cet incroyable évènement attéra la cour de Louis ; et particulièrement la reine ; ses partisans furent déconcertés. Ecoutons Nesba s'en expliquer à la favorite.

Lettre du baron de Nesba, à madame Julius.

» Juillet 1789.

« MADAME,

» AUCUNE combinaison humaine ne » résistera au torrent ; il a donc été » impossible d'arrêter l'explosion. J'ai » été assez heureux pour soustraire des » papiers importans chez le prévôt » J'aurois pu lui sauver la vie ; mais » j'aurois compromis Irla, et j'ai pré- » féré qu'il soit victime. Ce n'est pas » à proprement parler le peuple que » nous avons à redouter ; mais ceux » qui, sortis de cette classe, ont encore » assez d'influence sur lui pour l'irriter » et lui faire adopter leur façon de » penser. Je suis convaincu qu'on a répandre

» répandu beaucoup d'argent pour sé-
» duire les meneurs. J'en ai vu dans
» la foule que j'ai bien reconnu malgré
» leur déguisement. Il faudroit qu'Irla
» se rapprochât de la duchesse (1); elle
» a peu d'empire sur l'esprit de son
» époux; mais elle peut empêcher que
» ses enfans, dont l'aîné commence à
» être grand, ne suivent la pente que
» leur gouverneur femelle (2) veut leur
» faire prendre; et si l'on parvenoit à
» les détacher de leur père, il auroit
» moins de crédit aux yeux de ceux qui
» fondent leurs espérances sur les héri-
» tiers. Il n'y a que madame Deliade
» qui peut opérer cette réunion. Notre
» position est critique : le Lorrain nous
» a fait bien du mal par sa pétulence;
» il a forcé les ennemis à rompre les
» digues.

---

(1) La duchesse d'Apius.

(2) Madame Gien.

» Il faut que les nouveaux ministres » politiquent et gagnent du temps ; rien » n'est perdu si nous parvenons à laisser » endormir cette pétulence nationale. » Sur-tout flattez les nouveaux magis- » trats, ils sont hommes et doivent être » ambitieux. L'académicien (1) an- » nonce de la philosophie ; mais rien » ne doit résister à Irla. Je réponds des » gens que je commande ; mais sur- » tout plus de coups d'éclat ; ceux » portés dans le silence sont plus lents, » mais plus sûrs. Le Dauphinois a ac- » céléré les Etats par sa mauvaise com- » binaison ; le Lorrain a failli nous per- » dre par trop d'emportement. Priez » Irla de dissimuler, et d'accueillir avec » un air de bonté ceux qu'elle sait être » contre elle. Il ne faut rien épargner » pour organiser la garde prétendue

---

(1) Bailly, qu'on venoit de nommer maire de Paris.

» nationale, à notre manière : sur-tout » que les commandans soient dévoués » à Torve Tesmas, tout pourra se » réparer ».

Quelle lumière nouvelle cette lettre répand sur cette époque de la révolution ! Que les adorateurs de Martinore viennent encore nous dire qu'elle n'a pris aucune part à la révolution, que l'instruction de son procès n'offre que des allégations et des accusations dénuées de preuves, et qu'elle est périe victime et innocente. Étoit-elle innocente, cette femme pour laquelle on sacrifie un de ses complices dans la crainte qu'il ne la compromît ? Flesselles, comme on le voit, étoit un de ses partisans actifs. On en eut quelques soupçons ; la peur le saisit : il voulut s'évader, et il trouva la mort dans son chemin. J'aurois pu lui sauver la vie, dit Nesba ; *mais j'aurois compromis Irla.* Rapprochons ces mots de la manière dont le prévôt périt.

Le gouverneur de la Bastille ; Delaunay, venoit de payer de sa tête sa trahison, lorsqu'un des électeurs s'adressant à Flesselles qui les présidoit, lui dit : « *Monsieur, il court sur votre* » *compte des bruits très-fâcheux ; je* » *vous conseille de vous justifier* ». A ces mots, le prévôt pâlit et tomba dans de sombres réflexions. Loin de se justifier par un exposé franc de sa conduite, il se contenta de répondre : *Messieurs, je vois bien que je ne vous plais pas ; je me retire :* et il se retira en effet. Quand même il n'eût pas été coupable, cette manière évasive de répondre et cette précipitation à s'évader devoient nécessairement faire naître des soupçons aux personnes les moins prévenues. Un innocent auroit sommé celui qui l'avoit interpellé de préciser ses reproches et de former une accusation. Mais il se croyoit démasqué ; car aux yeux d'un coupable le simple soupçon est une conviction. Il est seulement à regretter qu'on l'ait laissé sor-

tir sans le forcer à parler. D'après ce que dit Nesbá, il manquoit de courage, de dévouement, et il auroit dévoilé ce qui est resté enseveli jusqu'à ce jour.

Flesselles, en se retirant, fut entouré, de gens inquiets et turbulens, qui lui reprochoient de ne pas se justifier. Il répondoit, pour s'excuser : *Venez chez moi, Messieurs, je vous dévoilerai toute ma conduite ; vous connoîtrez mes motifs, mes raisons. Oui, quand vous serez chez moi, je vous expliquerai tout cela.* Pourquoi ne vouloit-il pas s'expliquer à l'Hôtel de Ville, et remettre à donner des explications chez lui ? Sans doute parce qu'il pensoit pouvoir s'évader dans la route, ou être délivré par ses agens. Il est difficile de donner d'autre motif de cette conduite.

En parlant ainsi, le prévôt arriva à la sortie de l'hôtel de ville, près l'arcade Saint-Jean. Tout-à-coup un homme qui

le suivoit, lui crie : « traître, tu n'iras pas plus loin » ; et lui fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Ce récit avoué de tous les partis, n'annonce aucun complot fait par la foule qui suivoit le prévôt : personne ne parloit de le faire périr lorsqu'il a été atteint du plomb mortel ; tout annonce au contraire que son assassin se livra à cette action criminelle par un mouvement subit et irréfléchi ; cependant Nesba dit qu'il auroit pu le sauver. Je le demande à tout homme impartial ; qui doit-on accuser de la mort de Flesselles, si ce n'est Nesba lui-même ? Sa lettre à madame Julius ne servira-t-elle pas à le faire soupçonner d'avoir aposté le scélérat qui commit ce crime ? Peu rassuré d'avoir soustrait les papiers qui compromettoient Irla, il craignoit que le prévôt, pour se soustraire au danger qui le menaçoit, ne fût assez foible pour inculper Irla ; et il le sacrifia pour enfouir son secret. Qu'on cesse donc d'accuser le peuple d'avoir fait périr Flesselles ; il n'a été

3251368

qu'une victime sacrifiée par le parti d'Irla qu'il servoit.

Dans cette lettre, Nesba après avoir fait ses réflexions sur Apius, donne le conseil d'engager les nouveaux ministres à politiquer, et à gagner du temps. Ainsi donc, ces ministres étoient à la dévotion d'Irla; leurs noms serviront à former la liste de ce parti. Breteuil aux finances, Lagalaizière au contrôle-général, Broglie à la guerre, Laporte à l'intendance de la guerre, et Foulon à la marine. Déja une lettre qu'on a lue de Treben, ne laisse aucun doute sur la marche de ce courtisan; depuis longtemps d'ailleurs il étoit connu pour un chevalier dévoué à Julie; n'étoit-ce pas cet homme dur et hautain qui avoit conduit l'intrigue du bijou, pendant qu'il étoit ministre de Paris? N'avoit-il pas menacé de la Bastille les avocats de la femme Peltas et des autres accusés, s'ils ne régloient pas leurs défenses sur ses conseils? Quant aux autres minis-

tres, leur accolement à Treben désignoit assez leur opinion, et la haine que le peuple leur a portée démontre qu'il sait distinguer ses amis et ses ennemis.

A cette lettre de Nesba à madame Julius, je joins une note écrite par le même; mais dire à qui elle s'adressoit, je ne le puis, n'ayant trouvé aucune suscription. Quoiqu'il n'y ait pas de date, on voit qu'elle appartient à cette époque de la prise de la Bastille; la voici :

Note

Note écrite de la main de Nesba.

« Il ne faut pas qu'Isa quitte Ver-
» sailles; un voyage à Saint-Cloud seroit
» dangereux dans ce moment. La favo-
» rite (1) fait une sottise de partir, c'est
» Dreuliva qui le lui conseille. Que fait
» l'abbé (2)? Ses promenades à Paris
» n'aboutissent à rien.

» Les dragons seront inutiles, les
» officiers n'ont point de tête: il ne fal-
» loit pas faire venir des troupes, elles
» ont effarouché; mais il falloit les
» tenir prêtes au premier signal. Du

(1) On prévient que sous ce mot de favorite, qui se trouve dans plusieurs pièces, c'est madame Julius que l'on désigne.

(2) Cet abbé est sans doute Dervon.

» courage, de la dissimulation, un air » indifférent, beaucoup d'argent, et » nous viendrons à bout de nos af- » faires ».

Ces derniers mots peignent bien le caractère d'un Ligueur. Le cardinal de Retz n'auroit pas mieux parlé. Si tous les partisans d'Irla eussent ressemblé à Nesba, la liberté auroit eu plus de peine à s'établir : des flots de sang auroient, dès 1789, inondé Paris et la France ; mais le génie de ce beau pays a déjoué cette trame infernale, et en a puni les auteurs. Les uns sont descendus dans la tombe ; et ce qui a survécu, traîne une existence malheureuse, errant de pays en climats, mendiant des secours qu'on lui refuse dans beaucoup d'endroits, et qu'on ne lui donne dans certains Etats qu'en les accompagnant du mépris et de l'humiliation.

Une réflexion que ces deux dernières pièces font naître, c'est de déterminer

le motif qui a fait agir Kernec dans la demande à l'hotel de ville de Paris ; de couvrir Nesba du voile de l'amnistie ; ce ministre peut seul donner cette solution. Il n'en dit mot dans ses mémoires ; il est vrai qu'ils sont plutôt écrits pour parler de lui, que pour buriner l'histoire : mais en réfléchissant un peu, on ne pourra disconvenir que le ministre à qui l'on a l'obligation d'avoir fait pencher la balance en faveur du peuple, à qui le Français doit cette double représentation, qui a déterminé la révolution, ait été si peu au courant des trames de la cour, qu'il n'eût pas su que Nesba étoit un des premiers agens de Martinore ; et s'il en étoit instruit, pourquoi a-t-il employé tout son crédit populaire pour l'arracher aux bras de la Justice ? Dans le temps on a dit que Kernec et Nesbas étoient liés d'amitié, et que le ministre n'a vu dans cet homme qu'un ami malheureux et en danger. Si tel est le motif qui a guidé Kernec, il est louable ;

mais le salut de la patrie ne devoit-il pas marcher avant tout autre sentiment? Je n'entrerai pas dans une discussion aussi subtile, et qui offre un champ vaste aux philosophes et aux orateurs.

Il est à remarquer que de tous les hommes qui ont pris une part active à la révolution, Nesba est peut-être le seul qui offre une exception à la règle commune; en butte au parti populaire qui le désignoit ouvertement pour ennemi, trois fois il a été arrêté, deux fois jugé, et toujours il est sorti triomphant (1).

Dans la note de Nesba, on voit qu'il blâme le départ de la favorite. Cette

(1) Nesba est mort en 1791, dans son lit. Cet homme paroissoit né pour vivre dans les troubles et s'y faire remarquer; il fut proscrit par son pays pour trahison. Il vint en France et se jeta dans le parti de la cour, dès l'aurore de la révolution.

femme étoit donc d'une grande importance à la cour, car tout le monde en parle ; mais son émigration n'est pas vue du même œil par tous. Dans la lettre qui suit, madame Deliade regarde sa sortie de France comme un acheminement à la tranquillité d'Irla. *C'est un sacrifice, écrit-elle à Julie, qui appaisera les meneurs.* Il est vrai que madame Julius étoit en butte à tous les Parisiens ; on voyoit en elle une sangsue, qui pompoit une partie des richesses de l'Etat, comme avoit fait avec moins d'adresse madame Dubarry, sous le règne précédent. Marie-Antoinette avoit pour elle le même aveuglement et le même attachement que Louis XV avoit eus pour sa vile maîtresse. S'il n'avoit pas été un Dubarry, sans être comblé des dons du dernier roi, il n'existoit pas un Julius qui ne fût couvert des faveurs d'Irla ; à chaque instant on déplaçoit des grands pour revêtir quelques membres de cette famille, d'emplois auxquels ils n'a-

voient pas droit de prétendre, suivant la hiérarchie nobiliaire. Lorsque Martinore fit nommer madame Julius à la place de gouvernante des enfans de France, la noblesse jeta les hauts cris, et le public murmura contre la souveraine.

La prise de la Bastille fut encore une des époques où les différens partis de la cour se réunirent. Ce triomphe du tiers état, comme on appeloit alors tout ce qui n'étoit pas noble ou prêtre, dérangeoit tous les plans et rendoit le danger commun. Madame Deliade se rapprocha d'Irla, et elle devint bientôt le rendez-vous d'Illa-Mofeï, qui alloit y chercher des craintes ou des espérances que l'on puisoit dans le couvent qu'habitoit madame Sulose. La preuve de ce que j'avance se trouve consignée dans la lettre suivante :

Lettre de madame Deliade, à Irla.

« Août 1789.

» NOUS sommes pour ainsi dire en » prison à Elbe; on a répandu le bruit » qu'il y avoit un magasin d'armes à » Domen. Cette nouvelle a attiré une » quantité prodigieuse de curieux; nous » sommes observées. Ne venez pas » demain à Elbe, envoyez seulement » Alexandrine. J'attends des nouvelles » de Sulose; dans sa retraite elle est » plus instruite que vous à la cour. La » sœur de l'archevêque est venue cette » nuit, elle m'a dit que le parti des » ministres s'affoiblissoit, que le comte » Plebeien en entraînoit beaucoup de » son bord. Vous avez eu tort de ne » pas le gagner, rien n'est à dédaigner. » Le baron (1) a raison : c'est en flat-

(1) Nesba.

» tant ces gens-là qu'on parvient à
» se les attacher. On y gagne au moins
» de les empêcher d'agir hautement ;
» et c'est déja beaucoup de sauver
» l'humiliation apparente. Je suis bien
» aise que madame Julius soit partie ;
» ils croiront dans ce moment que c'est
» un sacrifice que vous faites, et peut-
» être cela appaisera les meneurs de
» bonne foi. De la patience et du cou-
» rage ».

Qu'on dise encore que les Tanaïs de Delos n'ont pris aucune part à la révolution, qu'elles ne se sont mêlées en rien des intrigues ; cette lettre servira de réponse. Leur château d'Elbe étoit le rendez-vous d'une partie des mécontens, et principalement des prêtres ; c'étoit-là, et à Saint-Denis, séjour d'une d'elles, que l'on discutoit sur les évènemens, sur la position du moment, et sur les moyens d'en tirer parti. La nuit, comme on le voit, étoit l'instant choisi pour les rendez-vous ; mais ce

qui

qui est à remarquer, c'est que madame Déliade, seule, étoit chargée de la correspondance : ce qui du moins le fait soupçonner, c'est qu'on n'a trouvé aucune lettre de madame Caroline sa sœur.

Lorsqu'elle reproche dans sa lettre d'avoir négligé de gagner Maubari, qu'elle nomme le comte Plébéien, on doit avouer qu'elle voyoit bien. Si, en effet, Irla avoit dans ce temps acheté (1) cet homme honteusement célèbre, elle se seroit épargné bien des peines, et peut-être serions-nous encore en monarchie. Mais elle pensa qu'avec Raumi, et d'autres royalistes dévoués, elle parviendroit à neutraliser les efforts de Maubari : c'est là faute la plus grave qu'elle ait commise. Cet homme étoit

(1) Malgré que Maubari ait dit qu'il n'étoit pas à vendre, mais seulement à louer, on pensera aisément que celui qui se loue, n'attend que le moment favorable de se faire acheter ; le prix seul fait la différence.

affamé d'ambition et d'argent; on satisfaisoit l'une et l'autre en le nommant ministre. D'un autre côté, cette place le faisoit sortir de l'Assemblée nationale, et par-là sa popularité seroit diminuée de moitié ; l'évènement d'ailleurs a prouvé la bonté de l'avis de Nesba, et la solidité du reproche de madame Déliade.

On voit encore par cette lettre que dès le mois d'août on cherchoit à diminuer l'autorité du monarque en dépopularisant ses ministres, ou, pour mieux préciser, en affoiblissant le parti que Kernec s'étoit formé dans l'assemblée nationale. Alors Maubari étoit uni à Apius, et le ministre n'étoit pas l'ami du dernier. Ces deux ligueurs avoient vu avec humeur que Kernec étoit venu reprendre le portefeuille et contrarioit leur plan. Maubari se chargea de miner sa réputation ; car il eût été imprudent de l'attaquer directement. Aussi dans ses attaques multipliées contre les mi-

nistres, il eut l'art de n'en distinguer aucun; ce qui nécessairement déversoit le soupçon sur Kernec comme sur les autres. Celui-ci ne repoussant en particulier aucune attaque, laissa croire au peuple qu'il n'étoit pas exempt de reproches, et dès lors il perdit son ascendant sur lui; on ne l'en accusa plus, et bientôt il fut oublié. Le sort de Kernec est une exception à la régle commune; d'ordinaire, celui qui a servi d'idole au peuple finit par être écrasé par lui; la révolution en offre une preuve continue. Sirden, Théodore, Alibi, et tant d'autres n'ont dû leur exaltation et leur chûte qu'à cette portion nombreuse et aveugle de la société: semblable aux enfans qui brisent le soir les joujoux qui les amusoient le matin, le peuple semble ne former des réputations que pour avoir le plaisir de les défaire. Si Kernec a évité ce sort barbare, il ne le doit qu'à la circonstance du moment. On étoit alors étourdi par les évènemens, et aveuglé par les hommes.

Émigration.

On vient de lire que l'émigration de madame Julius n'étoit pas vue du même œil à la cour : si Nesba la blâmoit, madame Deliade s'en félicitoit. Cette favorite ne fut pas la seule qui quitta la France à cette époque ; non-seulement toute sa famille, mais plusieurs seigneurs, et entr'autres le prince Alexandre et le plus jeune des frères de Menquar, abandonnèrent la cour et leur patrie. Cette fuite annonçoit-elle un plan tracé, ou simplement la peur ? c'est ce que je ne puis affirmer positivement. Il semble au moins que si c'étoit un plan, Irla n'en avoit pas encore fait part à celle de ses sœurs avec laquelle elle étoit en correspondance secrette, et de

laquelle elle recevoit des conseils. Victorine parut au contraire très-étonnée de l'arrivée du comte François dans ses états. Ecoutons ce qu'elle en dit à Martinore.

Lettre de la princesse Victorine à Irla.

« Luxel, 1789.

» Je puis à peine croire ce que j'ap-
» prends : le petit comte vient d'arri-
» ver. Est-il vrai que votre époux ait
» consenti au renvoi des ministres ?
» Qu'il est foible ! Qu'est donc devenu
» votre pouvoir sur lui ? Manquerez-
» vous aussi d'énergie, ou l'auriez-
» vous perdue ? Pourquoi le petit comte
» vous a-t-il quitté ? Que fera-t-il ici ?
» n'auroit-il pas été plus nécessaire à
» Versailles ? Je me brouille dans toutes
» mes idées : employez votre crédit, la
» force même, pour dissoudre votre dé-
» testable assemblée. Qu'importe qu'il
» périsse si nous triomphons. Vous
» n'entrez point au conseil, mais vous
» devez le diriger. Si j'étois Irla Dramef,
» je voudrois que tous mes sujets trem-

» blassent à ma vue. Un grand pouvoir
» que l'on attaque doit devenir terrible ;
» vous avez des enfans, vous devez
» avoir plus d'amis qu'Elos, qui est
» sans capacité. Craignez de travailler
» pour les princes, en suivant leurs
» conseils ; ils n'aiment point notre
» maison. Je voudrois être auprès de
» vous, mais ce n'est pas le moment.
» Redoublez de courage, et sur-tout
» renvoyez vos tuteurs ».

Arrêtons-nous un moment sur cette lettre, elle mérite réflexion. Quels sont donc ces enfans de Marius? Quelle éducation leur a-t-elle donc donnée ? A Niven, c'est un despote qui sans égard pour les rangs, pour les souverains, pour aucune convenance, rabaisse les uns, veut commander aux autres, et prétend faire tout ployer à ses caprices : ici, il desserre les liens de ses sujets ; là il prétend les réduire dans le plus dur es-

clavage (1) : d'un côté, il complette un triumvirat pour rompre la balance politique de l'Europe, en partageant les dépouilles d'un souverain qu'il réduit

(1) De toutes les innovations que fit Préjas, celle qui fut le plus admirée est précisément celle qui révolte le plus l'homme sensible, la suppression de la peine de mort; il y substitua un supplice long et barbare. Tous ceux qui encouroient cette peine étoient attachés par une longue chaîne les uns aux autres et travailloient ainsi à réparer les chemins et à d'autres ouvrages pénibles. Mal nourris, forcés par des coups de bâton à remplir une tâche au-dessus de leurs forces, ils succomboient sous le poids des mauvais traitemens ; celui qui tomboit malade, n'étoit ni secouru, ni déchaîné. Les autres continuoient leurs travaux en le traînant, et si la mort le saisissoit pendant le jour, on ne le détachoit pas encore, ses compagnons continuoient leurs travaux traînant son cadavre. Seulement à la fin de la journée on livroit ce corps à la terre. Je le demande, ce supplice n'étoit-il pas plus inhumain que la torture ?

à la clase de simple citoyen; de l'autre, il fait tous ses efforts pour aggrandir ses états, et cherche même à détrôner l'empereur de l'antique Bizance. S'il voyage, c'est plutôt en espion qu'en curieux, en mandiant qu'en monarque. Sa vie est un mélange d'orgueil et de bassesses, de philantropie et de tyrannie; tel est celui qui se dit fastueusement l'héritier et le descendant des Césars.

A Ninas, Ricarniecha sa sœur ne laisse à son foible époux que le droit de lui obéir. Loin de chercher à lui inspirer quelqu'énergie, à lui attirer l'amour de ses sujets, elle concourt à l'avilir en le laissant se livrer à des occupations indignes d'un roi, au rôle de pêcheur et de marchand de poisson. Peu jalouse de sa réputation, Ricarniecha se déshonore aux yeux de l'Europe en vivant ouvertement avec un de ses ministres que l'on peut regarder comme le

seul et vrai souverain de Ninas et de Selisis.

A Luxel, Reschini gouverne Basibas avec une verge de fer. Humiliée de ne pas régir un grand empire, tous ses soins tentent à les brouiller. Audacieuse en apparence, elle tremble au moindre danger : mais c'est sur-tout à la France qu'elle a juré une haine implacable. Elle est jalouse de sa splendeur ; elle est jalouse de sa sœur, et peu lui importe de la perdre si elle peut perdre les Français. On peut d'ailleurs juger de son caractère par sa lettre que je viens de transcrire. La barbarie de ses conseils démontre assez sa haine. Mais elle connoît bien peu les Français, cette femme qui veut les faire trembler à la vue de l'épouse de leur roi. Si Catherine de Médécis n'a pu faire ployer les Français sous son autorité, quelle est la femme qui pourra y réussir, sur-tout dans un temps où tous sont

réunis et debout pour défendre leurs droits ?

Mais qu'a voulu dire Victorine par ce peu de mots : *qu'importe qu'il périsse, si nous triomphons.* Ce *qu'il périsse* ne peut s'appliquer à la précédente phrase. Je tremble d'en vouloir donner l'application. L'aveu qu'elle fait plus bas de la haine qui règne entre les princes français et la maison Trichedau, ne formeroit-il pas un rapprochement ? ..... Arrêtons-nous : ma plume se refuse à tracer mes soupçons, qu'accroît ce perfide conseil. *Un grand pouvoir que l'on attaque doit devenir terrible.*

Si quelqu'un pouvoit encore douter de l'ascendant que Martinore a eu de tout temps sur son époux, j'espère qu'il en sera entièrement convaincu d'après la lettre de Victorine, ainsi que du défaut de capacité de Vixoloüs, qui devoit être mieux connu de sa famille

que des étrangers. Mais n'épiloguons pas davantage cette précieuse lettre, et voyons si Martinore en a suivi les conseils, et si elle a agi en digne sœur de Chessedarchi. Avant d'offrir quelques pièces qui pourroient donner cette solution, je dois en donner une qui tient en quelque sorte à la lettre précédente dont elle sert d'explication, et qui se trouve écrite à la même époque. Elle est de la sœur d'Elos, madame Alexandrine.

Lettre de madame Alexandrine à madame Deliade.

« Ontreumil, 7bre. 1789.

« Vous êtes dans l'erreur, ma chère » tante, et Elos bien davantage que » vous. Tous ceux qui nous entourent » nous trompent.

» La grande dame (1) réussira, et » nous serons tous ses esclaves, même » son époux. Sirmen se laisse conduire » par des gens qui n'ont en vue que » leur vengeance personnelle, et qui » s'occupent peu de conserver la gloire » des Banaüs. Voilà ce qu'il faudroit » démontrer à Elos, à son frère; mais, » pour le faire, il faut lui dévoiler bien » des mystères. La correspondance avec

(1) Ne seroit-ce pas Irla, que madame Alexandrine veut désigner ?

» Luxel (1) nous seroit bien utile; de-
» puis que la favorite (2) est partie,
» j'ignore quelle est l'intermédiaire. Je
» sais pourtant, à n'en pas douter, que
» la Gouvernante (3) est en relation
» intime avec sa sœur, qui, à en
» juger par son caractère haineux, s'em-
» barrassera peu de perdre Irla, pourvu
» qu'elle perde les Français. Elle me
» disoit, hier que mon opposition ne lui
» paroissoit pas étrange, attendu que
» les Banaüs et moi étions du même
» sang, et qu'il étoit naturel que nous
» pensassions de même. Ses projets
» sont violens, jamais Elos n'y consen-
» tira; ils seront dévoilés, et qui sait
» ce qui en résultera. Je suis loin d'être

---

(1) On vient d'en voir un fragment dans la lettre précédente.

(2) Toujours madame Julius.

(3) Victorine, gouvernante de Basibas.

» tranquille ; elle me craint, ne me
» laisse pas un moment seule avec Elos.
» Je sais que la veuve doit partir de-
» main pour Lexel (1). La Gouvernante
» est venue, dit-on, jusqu'à Suma. Vous
» pourriez, ma tante, faire entrevoir
» à Elos le danger qu'il court en se
» livrant à cette famille, ennemie née
» de la sienne ; les fausses démarches
» où on l'entraînera, vous précipiteront
» avec lui. Si Sirmen vouloit m'écouter :
» mais dans un sens contraire, il n'est
» pas mieux entouré que son frère.
» J'envisage notre position sous un as-
» pect affreux. Les volcans sont sous
» nos pas, et la mine est entre les mains
» de nos ennemis. Allez-vous demain
» dîner à Saint-Denis ? je m'y rendrois,
» nous nous concerterions sur d'autres
» objets et sur notre conduite à tenir ».

Combien elle est précieuse cette lettre!

---

(1) Cette veuve ne seroit-elle pas madame Philipine ?

chaque mot est une découverte, chaque phrase est la peinture et des personnes et des partis qui agitoient la cour. D'un côté, on voit un roi trompé par tous, et ignorant plus profondément que le dernier des Français ce qui se passoit autour de lui; de l'autre, on découvre avec peine Irla, mauvaise épouse, s'embarrassant peu de l'estime des Français, contre lesquels elle ourdit une trame criminelle dans laquelle elle enveloppe son époux. A côté, est le frère aîné de Menquar, se laissant guider comme lui par des personnes qui n'ont d'autre but que celui de venger quelques injures particulières : enfin, la sœur et les tantes d'Elos qui voyent les trames, connoissent les projets, et se contentent d'en gémir sans oser dévoiler la vérité et les complots, préférant à se voir entraîner dans le volcan près d'éclater. Quel tableau!

Mais quels sont ces mystères que l'on voudroit et que l'on craint de dévoiler

au

au monarque ? Selon moi rien n'est plus facile à expliquer, ou, pour mieux dire, cette lettre les explique implicitement ; le premier, c'est qu'il est entouré d'ennemis, que ses ennemis sont son épouse, ses parens, ses ministres, ses courtisans : le second, que tous ces personnages, dont chacun a un but, cherchent à y parvenir par Elos lui-même, en lui faisant donner des ordres, faire des démarches inconsidérées, dont tout l'odieux rejaillira sur lui seul, si elles sont découvertes, ou si elles ne réussissent pas ; ainsi, on veut le faire servir de plastron à tout, et le rendre responsable de tous les évènemens. Cependant, le peuple ne s'est pas toujours trompé à ce manége ; sans pouvoir prévoir, il savoit que Martinore tramoit la perte de sa liberté ; ses représentans même la lui indiquoient. Maubarl n'avoit-il pas dit en pleine tribune, en parlant de ce repas des gardes-du-corps, qui a donné lieu à l'insurrection des premiers jours d'octobre

1789. « Que l'on déclare expressément » que dans le royaume tout ce qui » n'est pas roi, est sujet; et ces preuves » que l'on demande, je vais les pré- » senter ». A moins de la nommer, il étoit impossible de mieux désigner Irla; aussi, tous les députés qui s'étoient acharnés à faire expliquer Maubari, gardèrent-ils le silence, et l'on fut privé des preuves qu'il offroit de donner.

Tous ceux qui ont écrit sur la révolution, ou se sont perdus en conjectures sur le développement de ces paroles, ou ont traité Maubari de calomniateur et d'impudent, selon le parti que chacun d'eux avoit embrassé; mais ce qui étonne, c'est que depuis ce temps ces preuves n'ont pas été données. Maubari en étoit-il seul possesseur, et la tombe les a-t-elle dévorées avec lui ? je ne puis le croire : au surplus, en s'arrêtant à ce que dit madame Alexandrine dans sa lettre à sa tante, que *ses projets sont violens*, on ne peut plus

douter de l'existence d'un complot; en donner le détail me seroit impossible. Ainsi, je ne m'appesentirai pas davantage sur cette époque.

On ne peut s'empêcher d'admirer la perspicacité de la sœur de Menquar. Déjà en Septembre 1789, elle prévoyoit le désastre de sa famille; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle accusoit Martinore d'en devenir l'auteur. Pourquoi donc craignoit-elle de confier ses doutes, ses craintes et ses secrets à son frère? La surveillance d'Irla étoit-elle si active qu'elle ne put avoir un entretien secret avec Elos? Quand cela auroit été, étoit-il donc si difficile de lui écrire de manière à provoquer cet entretien? ou bien craignoit-elle que Menquar n'eût aucune confiance dans ce qu'elle lui diroit? Il faut l'avouer, il a existé une main invisible qui a conduit cette famille infortunée à sa perte, par une méfiance tellement aveugle, que tous les individus qui la compo-

soient se regardoient en quelque sorte comme autant d'ennemis les uns des autres. Le chef principalement étoit d'un caractère si vacillant, qu'il devint le jouet de tous les siens, depuis Apius jusqu'à Irla. Né pour un siècle tranquille, ses qualités étoient surannées, si je puis m'exprimer ainsi. Si la Nation lui refusa le courage, la religion lui donna cette fermeté et cette résignation qui le firent admirer dans ses derniers momens; et s'il mourut tranquille et sans remord, malgré les fautes graves qu'il commit, c'est qu'il a cru sa conscience pure, parce qu'il n'eut jamais la volonté d'en commettre, et qu'il les attribua toujours à la force des évènemens. Vertueux par principe et par tempéramment, il eût fait le bonheur d'un peuple sage, tandis que ses vertus passives ont entraîné sa perte et les maux qui ont désolé le plus beau pays de l'Europe.

Coalition entre Irla et les puissances étrangères.

N'AYANT fait aucune découverte sur ce qui s'est tramé à la cour pendant l'année 1790, qui d'ailleurs n'a pas été marquée par aucun événement important, nous nous reporterons à l'année suivante, où ils se sont multipliés, et tellement pressés qu'il est difficile de les suivre avec ordre. Il paroît que pendant cette première année Martinore avoit concerté avec ses frères et sœurs les moyens de ressaisir son autorité diminuée par les décrets qui se succédoient rapidement, et auxquels Elos donnoit son consentement. Il paroît certain que ces moyens étoient de tout détruire avec le secours des puissances voisines, et qu'un envahissement de la

France en étoit le but. Ecoutons au surplus Irla s'en expliquer elle-même à l'un de ses agens.

Lettre d'Irla, à .....

« 29 Avril 1792.

« MA sœur la princesse Victorine » vient de m'envoyer copie d'une lettre » que Merna a adressée au ministre de » l'électeur de Bavière.

» Il paroît que les hostilités vont re- » commencer. Je vais faire partir un » courier pour Entzeo et Mors, pour » assurer le prince Alexandre que les » précautions à prendre pour garantir » les frontières entraînent des lon- » gueurs qui lui donneront le temps de » pénétrer en France. S'il pouvoit être » maître de quelques places fortes avant » la présentation de la constitution, » ils seroient peut-être moins pressans, » et chercheroient à se concilier notre » bienveillance. Faites répandre du côté » droit cette nouvelle, afin qu'on fasse

» naître quelqu'incident. Je vous at-
» tends ce soir, je serai seule ; je me
» défie de plus en plus d'Alexandrine ».

A qui cette lettre étoit-elle adressée ? C'est ce qu'on ne peut dire. Cependant, par une des suivantes, on peut présumer que c'étoit à Durton, son grand confident et son principal agent. Ce ministre lui avoit promis que par son moyen, il neutraliseroit les efforts du parti patriote. C'est lui qui dirigeoit alors les écrivains royalistes, qui gagnoit des membres de l'assemblée, et achetoit des partisans à la cour. Elos ignoroit lui-même cette trame, et on lui faisoit croire que l'esprit des journaux et des pamphlets de la cour étoit celui des dix-neuf vingtièmes de la France.

La date de cette lettre est remarquable et précieuse. A cette époque, la guerre n'étoit pas encore déclarée : on en parloit beaucoup, mais on n'y croyoit

croyoit pas. Cependant Martinore parle d'hostilités prêtes à commencer. C'est donc elle et son parti qui provoquoient le guerre. Ceci ne donneroit-il pas la clef des efforts que fit Tosbris pour déterminer l'assemblée législative à cette mesure ? On sait que cet homme n'étoit pas d'une probité bien intacte ; et s'il compose avec Elos, moyennant quelques millions pour empêcher la journée du 10 août, ne pourroit-on pas le soupçonner d'avoir été payé par Irla pour demander la guerre ? Laissons à dévoiler ces intrigues par des personnes plus au courant que moi et des hommes et des événemens.

Mais il sera difficile de disculper Irla des conseils qu'elle annonce devoir donner à Alexandre. Comment ! c'est Irla que des auteurs veulent montrer comme l'amie des Français, comme attachée à son époux, comme indifférente à l'abaissement du trône, qui conseille aux Français révoltés, aux

puissances ennemies, de s'emparer de quelques places fortes (1); c'est cette femme ignorante, dit-on, des secrets de l'Etat, qui prévient l'ennemi que les frontières ne sont pas en état de défense: c'est cette femme enfin qui desire l'invasion de ses Etats plutôt que d'accepter une constitution monarchique. Approchez, francs et loyaux amis du trône. Dites si cette conduite ne vous révolte pas vous-mêmes. Et vous, Français émigrés, apprenez que tandis que vous vous expatriez pour soutenir ce que vous nommiez vos droits, et que, lorsque vous exposiez votre fortune et vos jours pour la gloire du trône, vous ne combattiez que pour l'ambition d'une femme.

---

(1) En 1792, les ennemis ont suivi les conseils d'Irla, en s'emparant de Verdun et de Lonwy. Il est vrai que ces places étoient de peu d'importance; mais ils mirent le siège devant celles de Lille et de Valenciennes qui leur auroient été plus utiles.

Un mot glissé dans cette lettre donne aussi la preuve qu'il étoit à la disposition de Martinore d'agiter l'assemblée nationale, et de la distraire de ses travaux. *Faites répandre cette nouvelle du côté droit, afin qu'on fasse naître quelqu'incident* : c'est-à-dire, en termes plus clairs, afin que l'on soit distrait de l'objet principal, afin que l'on détourne l'attention, et qu'on arrête la réflexion qui pourroit faire naître des soupçons ; afin qu'en s'occupant du danger présent, on retarde la discussion de la constitution que je redoute de voir terminer.

Disons un mot sur le parti que Martinore avoit dans l'assemblée constituante. Les principaux agens étoient Sirden et Raumi ; tous deux étoient ses vrais confidens, et servoient d'omdel à ce que l'on appeloit le côté droit, composé en totalité de nobles antichés de leurs priviléges, et d'évêques intolérans et ambitieux. Ce fut sur-tout après

la mort de Maubari que l'on mit en œuvre ce moyen. Durton servoit d'intermédiaire entre un personnage et Irla ; mais lorsqu'il s'agissoit des grands intétérêts, Julie formoit alors son conseil, et discutoit avec ses partisans. Raumi fit un jour à l'assemblée un discours maladroit, et qui compromettoit le parti. Emporté par sa verbeuse éloquence et son zèle outré, ses conclusions donnèrent prise sur lui. Dès le soir il fut gourmandé par Durton, dans une lettre fort longue, mais de laquelle je n'ai pu copier que ce qui suit :

Lettre de Durton, à l'abbé Raumi.

. . . . . « Si j'instruisois » Irla du discours que vous avez pro- » noncé ce matin à la tribune, je suis » persuadé qu'elle seroit furieuse contre » vous. Je ferai ce que je pourrai pour » qu'elle n'en soit pas instruite. Mais, » mon cher abbé, il faut avouer que » l'on n'est pas plus maladroit que » vous. Votre discours va retarder notre » marche. Si vous êtes un fort bon » orateur, vous êtes un bien mauvais » logicien. . . . . ».

Il faudroit compulser tous les discours que Raumi a prononcés, pour donner l'application de cette lettre; car le défaut de date empêche de pouvoir préciser d'autre époque que celle de l'année 1791. Au surplus, cela ne peut remplir qu'un point de curiosité.

Le vrai but, en offrant cet extrait, a été de mettre au jour un des fils de l'intrigue de ce parti.

Véritable but d'un voyage interrompu.

On s'est pendant long-temps perdu en calculs et en suppositions pour trouver quel étoit le vrai but du voyage de Vesna, et si c'étoit décidément à Dimonmet que Vixoloüs vouloit aller. On est allé jusqu'à dire que le commandant de Paris, Théodore (1), en étoit instruit, et qu'il n'a fermé les

---

(1) Si Maubary a dit, on ne sait trop pourquoi, que le silence de Sëjis étoit une calamité publique, je crois dire avec plus de vérité que celui de Théodore est un vol fait à l'histoire. Personne plus que lui n'est en état de nous découvrir les secrets de la révolution, les intrigues de la cour, et les complots d'Apius. J'ignore s'il rédige des mémoires, mais je desirerois qu'il le fit. Si par

yeux sur ce départ que pour se donner la gloire de faire arrêter les voyageurs. Lui seul peut éclaircir ce fait. Quant à moi je ne puis y croire, et mes motifs sont le lieu même où Illamofeï a été arrêtée. N'eût-il pas en effet été de la plus grande imprudence à Théodore de laisser parvenir les voyageurs jusqu'à l'extrême frontière de la France, dans un lieu dont l'exigue population offroit si peu de moyens de résister aux troupes postées par Philippe, précisément aux environs et à la porte même de cette bicoque. Car, il faut l'avouer, malgré son arrestation, Elos étoit encore le

---

convenance pour la famille de certains personnages, par respect pour la mémoire de ceux qui ont péri, il ne veut pas les publier encore, au moins qu'il prévienne, en les déposant en mains sûres, cette mort qui frappe indistinctement et à chaque minute tous les âges et tous les rangs. Autrement la postérité lui fera un juste reproche d'avoir enfoui avec lui des secrets dont il est seul possesseur.

maître de continuer sa route. Un mot auroit suffi pour faire agir les troupes qui étoient là pour le protéger. Et comment une foible population de citoyens plus zélés pour la patrie qu'aggueris aux combats, n'ayant en quelque sorte que leur dévouement pour armes, auroit-elle pu résister à de vieux militaires blanchis sous le harnois, et animés par des chefs dévoués à Elos ! On ne peut donc raisonnablement accuser Théodore d'avoir connu ce voyage, dès qu'il n'a pas été interrompu dans une ville telle que Sonlach, dont la force armée fut assez nombreuse pour proposer une résistance suffisante aux efforts de Philippe. A moins cependant qu'on ne veuille soupçonner Théodore d'avoir favorisé cette fuite sans prétendre l'interrompre, dans la vue de jouer le rôle d'un Wasington, et de se faire ainsi proclamer protecteur de la France. C'est ce que je ne puis croire.

Elos

Elos se rendoit-il avec sa famille à Dimonmet, ainsi qu'il l'a déclaré ? Je pense bien qu'il le croyoit, parce que son épouse le lui avoit dit ; mais que ce fût le dessein de Martinore, j'ai des motifs pour n'en rien croire, ainsi qu'on va le voir dans une note tracée de sa main : la voici.

Note écrite par Irla , et destinée à faire passer à Philippe.

« ASSUREZ-VOUS de la garnison de » Zilas, nous nous y rendrons ; Elos » vous nommera généralissime des » Troupes.

» Il faut faire avertir les membres » des parlemens du royaume de se » rendre à Gourlem ; Elos y tiendra » un lit de justice.

» On offrira aux puissances qui en- » treprendront notre défense des dé- » dommagemens proportionnés à leurs » services.

» Envoyez un courier à ma sœur (1), » pour la prevenir de vos démarches.

» Elos partira avec Sirmen ;

(1) Victorine.

» Méda avec madame Alexandrine ;

» Moi, avec mes enfans.

» Il faudroit dénoncer Henry et son » ami (1), pour détourner l'attention » de dessus nous ».

Il me semble voir le lecteur stupéfait s'arrêter un moment, relire ce peu de lignes, et douter encore. Tout-à-coup il s'écrie :

Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur ! Oui, le voilà connu ce secret. Martinore conduisoit son foible époux à Zilas, parce que Philippe y commandoit ; et comme il le dit dans ses mémoires, l'esprit public n'y étoit pas perverti, et que l'attachement qu'on lui portoit dans cette ville lui répondoit qu'Elos n'y trouveroit que des amis. Mais le projet d'Irla n'étoit pas d'y fixer sa demeure. Sans doute qu'elle n'y faisoit faire à son époux qu'un séjour suffisant

(1) Apius, ami et confident de Henry.

pour que les membres de tous les parlemens de France eussent le temps de se réunir à Gourlem. Alors Illamofeï s'y rendoit, et un lit de justice s'y seroit tenu. On en présume bien le résultat. Dissoudre l'assemblée nationale, déclarer traîtres ceux qui reconnoîtroient son autorité, faire un appel à ce qu'on auroit nommé les bons Français : voilà probablement les premières opérations ; en cas d'une résistance qu'on prévoyoit, marcher sur Paris escortés des émigrés et des troupes des puissances étrangères, pour reconquérir son royaume : telle auroit été la suite infaillible ; puis les fers, la mort, la dégradation, l'exil, distribués suivant les dégrés du patriotisme, etc. etc.

Martinore fait promettre aux puissances étrangères qui la seconderont dans son entreprise, des dédommagemens relatifs aux degrés de service qu'elle devoit en recevoir. Quels pouvoient être ces dédommagemens ? ils ne

pouvoient être en argent, puisqu'alors le numéraire étoit tellement rare en France, qu'on avoit déja émis ce papier monnoie pour subvenir aux dépenses. Ce ne pouvoit être non plus les fortunes des patriotes qu'on auroit sans doute confisquées pour leur apprendre à vivre ; cette ressource étoit d'autant plus foible, que la grande masse des patriotes étoient de foibles propriétaires. Ces dédommagemens auroient sans doute été des cessions de territoire. Par exemple, l'Empereur auroit eu pour sa part la Lorraine et l'Alsace, qu'il convoitoit depuis que ces deux provinces étoient sorties de sa maison : ainsi des autres.

La politique machiavélique de Martinore paroît ici dans tout son jour. *Pour détourner l'attention de dessus nous, il faudroit dénoncer Henry et son ami.* Ce n'étoient donc pas, comme on le disoit alors, et comme on l'a dit depuis, les seuls Jacobins qui dénon-

çoient: Irla dénonçoit aussi, ou, pour mieux dire, faisoit dénoncer. En cherchant à fixer l'attention sur Apius et Henry, elle remplissoit un double but; d'abord de pouvoir tramer tranquillement pendant qu'on s'agiteroit sur ces deux personnages; en second lieu, de se venger d'Apius, dont elle avoit juré la perte.

C'est ici le moment de dire un mot de l'origine de l'inimitié qui régnoit entre Irla et Apius. Elle prit naissance dans le temps que Martinore étoit encore phinedau. Je tiens d'un homme attaché à ce dernier, que dans un moment d'ivresse, Apius lui avoua qu'il avoit eu des vues sur Julie, qu'il en avoit été rebuté avec hauteur et mépris, lorsqu'il lui fit entendre à deux reprises, qu'il ne cessoit de penser à elle, et que la dernière fois qu'il lui tint ce langage, elle l'avoit menacé d'en instruire son époux. Depuis ce moment un grand froid a régné entre ces

deux personnes, m'a ajouté cet homme. Sans prétendre à la vérité de ce récit, il faut fixer l'époque de l'inimitié, et donner le combat de Vosenat pour la véritable, puisqu'elle est avouée par les deux partis. On se rappelle qu'au retour de ce combat, Apius fut prôné par chacun et récompensé par Elos, pour la gloire qu'on disoit qu'il y avoit acquise. Martinore prétendit au contraire qu'il s'y étoit comporté en lâche : on fut même jusqu'à répandre un fait désavoué depuis, qu'il s'étoit caché à fond de cale pendant le combat. Ces propos, et principalement le peu d'estime que le public portoit à Apius, furent évidemment recueillis, augmentés, répandus; on le chansonna même par-tout. Delà la haine que cet homme porta à sa souveraine et sa parente. Lorsque l'affaire du bijou commença, il ne ménagea pas les propos qui pouvoient compromettre Irla; ce qui fut loin d'opérer un oubli ou un rapprochement. Depuis ce temps, cha-

cun parloit de l'autre avec mépris, et les choses furent poussées au point qu'on a accusé Irla d'avoir voulu faire empoisonner Apius, et que celui-ci a été inculpé d'avoir voulu faire assassiner Irla. Cependant des personnes de la cour, et le roi lui-même, tentèrent une réconciliation, ou au moins un rapprochement. Au commencement de la révolution, il fut question de marier la fille du duc avec le fils du comte François; tout étoit convenu : achats de bijoux, lettres écrites; il n'y manquoit que les cérémonies, lorsque Irla, usant de l'ascendant qu'elle avoit sur Elos, rompit cette union. Il sembla même qu'elle n'avoit laissé ainsi avancer les choses que pour donner plus de mortification à Apius; depuis ce temps, le glaive a été tiré de part et d'autre, et ils ont tous deux juré vengeance. On connoît les résultats; mais j'offrirai quelques détails.

Cette épisode m'a détourné un moment

ment de ma route; j'y rentre. Par la note d'Irla que l'on vient de lire, il est clairement prouvé que le plan qui y est tracé a eu lieu; mais il paroît qu'il n'a pas servi pour le voyage de Vesna: ce qui me porte à le croire, c'est que dans le temps personne n'a parlé du rassemblement des parlementaires à Gourlem; et une réunion aussi considérable de personnes du même état dans une même ville, eût été nécessairement connue. On ajoutera que la manière tracée de faire partir séparément les membres de la famille Olimpius, n'a pas été celle suivie dans leur fuite; ce qui à la vérité ne prouveroit rien qu'un changement indifférent dans les détails: c'est un excès de précaution, et rien autre chose. Deux voitures offusquent moins que trois, et n'éveillent pas autant la curiosité et l'inquiétude.

Cependant on revient à croire que ce plan est celui qui a été arrêté dans

son exécution, lorsqu'on lit la lettre que la princesse Victorine a écrite à Martinore quelques jours après; elle la gronde simplement sur le changement qui s'est opéré dans la manière de voyager. S'il eût été suivi, Elos seul auroit été arrêté avec son frère; car il paroît que Julie devoit prendre la route que Sirmen a suivie, et dans laquelle il n'a pas été inquiété. Si cela fut arrivé, il est à croire que nous n'aurions pas eu les mêmes résultats. Irla sortie de France, n'y seroit probablement jamais rentrée, et son absence auroit facilité bien des arrangemens: d'un côté, c'étoit un foyer d'oppositions de moins; car on voit jusqu'à présent que seule à la tête du parti royaliste elle excitoit leur zèle, l'échauffoit et l'amolissoit suivant les circonstances: de l'autre, le roi qui n'auroit plus été influencé et guidé par elle, se seroit ployé à tout, et auroit peut-être abdiqué la couronne qu'il trouvoit si difficile à porter. Dans le cas où il auroit continué à régner;

nul doute qu'il n'auroit suivi de bonne foi la route tracée par la constitution. Dans le cas d'abdication volontaire, il est à croire qu'on n'auroit pas changé de dynastie, et que son fils eût régné sous un régent. Le choix seul du régent pouvoit attirer des troubles; d'Orléans l'envioit comme un échelon pour arriver au trône, et son or lui faisoit des partisans. En lui confiant la régence, on appaisoit tout dans l'intérieur; le refus seul qu'on lui auroit fait de cette place pouvoit amener la discorde: mais il est à croire qu'alors il eût succombé sous le poids de la haine et du mépris qui l'étoient qu'assoupis; et comme on n'auroit plus eu besoin de lui pour l'opposer au roi, sa chûte n'eût pas été difficile, et ne pouvoit se retarder que jusqu'à l'épuisement de sa fortune fortement morcelée.

L'extérieur seul auroit présenté quelques dangers: Irla auroit sans doute activé autant qu'il eût été en elle, les

intentions hostiles des puissances coalisées; mais à quoi leurs efforts auroient-ils aboutis; nous en avons l'exemple devant les yeux. Elles n'auroient pu faire mieux qu'elles ont faites. N'est-ce pas avec l'or d'un ennemi qu'on a depuis dix ans excité nos troubles, que l'on a rendu pendant quelque-temps des Français barbares ? Il seroit bien curieux de savoir, par exemple, combien a coûté tel mouvement, combien l'on a payé les têtes de telle ou telle victime. Peut-être la postérité dévoilera ces secrets; mais je crois qu'ils seront enfouis pour les contemporains. Ouvrons la lettre que j'ai annoncée.

Lettre de la princesse Victorine, à Irla.

« Luxel, Juillet 1791.

» SIRMEN est ici, il paroît plus satis-
» fait que chagrin de votre retour en
» France ; il faut maintenant réparer
» la sottise que vous avez faite de ne
» pas laisser votre époux avec son
» frère, et partir seule par une autre
» frontière. Sur-tout de la fermeté :
» emparez-vous d'Elos, qu'il n'ait pas
» une pensée qui ne vous appartienne ;
» refusez toutes les propositions qu'on
» vous fera. Les armées s'organisent,
» le mécontentement des puissances
» est au comble, les Français abondent
» ici. Bientôt il ne restera plus en
» France que les coupables amis du
» monstre qui ambitionne le trône ;
» faites échouer tous ses projets par
» une fermeté imperturbable. De la

» constance et de l'argent ; procurez-» vous en à tout prix ».

Quel pouvoit être le motif de Sirmen en voyant avec plaisir l'arrestation d'Elos ? Il est assez difficile de l'expliquer, à moins qu'il n'eût craint que la sortie de France n'amenât un changement de dynastie, et qu'on ne mît la couronne sur la tête d'Apius. Il est vrai, comme le dit la princesse Victorine, que cet ambitieux visoit à la royauté ; mais à cette époque il lui eût été difficile d'y parvenir, malgré ses nombreux prôneurs. Ses vues et sa capacité étoient connues, appréciées, et l'on ne voyoit plus en lui qu'un lâche et ambitieux ligueur. S'il eut eu quelque courage, l'année 1789 ne se seroit pas écoulée sans arriver à son but ; mais il ne pouvoit plus y revenir, malgré ses nombreux conjurés. Les vrais patriotes étoient loin de l'estimer, les royalistes le détestoient et se réunissoient pour le démasquer et le perdre. Dans un moment je dévoi-

lerai au lecteur, non pas ses vues, elles sont connues, mais sa marche et ses moyens ; voyons auparavant ce que faisoient les frères de Vixoloüis et Alexandre.

Situation des émigrés : coalition entre les chefs et Irla Dramef.

En 1790 on a commencé d'accuser Irla de s'entendre avec les émigrés, et de leur faire passer des secours. Jusqu'à la chute du trône on n'a cessé de répéter ces accusations ; mais on n'en a apporté aucune preuve. Cependant elle existoit matériellement ; je l'ai découverte, et la voici :

Lettre

Lettre de Richard à Irla.

« MADAME,

» L'ÉMIGRATION va bien; il arrive » assez de gentilshommes; mais, les » projets s'exécutent lentement. Nos » princes ne sont pas de bonne intelli- » gence; il sembleroit que le prince » Alexandre défend une cause différente » de celle des frères d'Elos. On parle » beaucoup d'une armée qui portera le » titre d'armée d'Alexandre. Est-ce du » consentement de Torve Tesmas? Il » seroit important que j'en fusse ins- » truit, afin de distribuer les fonds » selon leurs intentions. Le prince » Alexandre me persécute pour de l'ar- » gent; Sirmen et le comte François » en exigent; je n'en donnerai ni aux » uns ni aux autres sans un ordre ex- » près de Torve Tesmas. Le prince

» Alexandre vient de faire un nouvel
» appel à la noblesse française ; je suis
» parvenu à le faire passer en France.
» Je suis convaincu que si les puis-
» sances amies de Torve Tesmas pou-
» voient compter seulement sur vingt-
» quatre mille hommes bien équipés
» et bien aguerris, elles ne balance-
» roient plus à se déclarer. Drussepe,
» d'après ce que m'a dit le premier aide-
» de-camp du prince Alexandre, don-
» nera des troupes, mais point d'argent.
» Il faut essentiellement que Torve Tes-
» mas s'occupe de m'en faire passer,
» ainsi que des munitions qui sont fort
» rares ici. Je resterai à Luxel jusqu'à
» ce que Torve Tesmas m'ait fait passer
» ses ordres ».

Le voile se déchire enfin ; la vérité commence à s'offrir à nos regards. Il étoit donc bien vrai que l'émigration étoit concertée avec la cour, et que Martinore la dirigeoit avec intention d'en former une nouvelle ligue. Il est

donc bien vrai que Julie épuisoit la France pour envoyer des secours à ces ligueurs : il est donc bien vrai que Martinore concertoit une invasion du pays qui l'avoit adopté. Reportons-nous au temps où cette lettre fut écrite, et examinons si Irla avoit assez de sujets de plainte pour attirer sur la France tous ces fléaux, la guerre et la misère.

Celui qui le premier a fait les rois, le peuple, ou, pour parler plus correctement, la nation (1) étoit d'accord pour retoucher une constitution que les

(1) Si les rois ont oublié de qui ils tiennent le sceptre, c'est aux nations à le leur rappeler. Pourquoi ne pas se servir à leur avènement au trône de la formule qui étoit en usage en Arragon ! les Etats nommoient un magistrat, connu sous le nom du *Justicia*, pour recevoir le serment du nouveau roi. Après le serment prêté, le *Justicia* appuyoit la pointe d'une épée sur la poitrine du roi, et lui disoit

abus des prêtres et des grands avoient viciée dans tous les points ; mais elle s'étoit fortement exprimée pour conserver sa forme de gouvernement, c'est-à-dire, pour vivre en monarchie. Ajoutons encore qu'elle s'étoit expliquée pour ne pas changer son monarque. Qu'avoit donc Julie pour s'y opposer par des moyens aussi coupables ? Il est vrai qu'elle avoit à se plaindre de propos répandus dans toutes sortes d'écrits ; il est vrai qu'elle avoit essuyé quelques mortifications dans ces momens où le peuple en rumeur ne ménage pas ses meilleurs amis ; il est vrai qu'en octobre 1789, on avoit voulu attenter à ses jours : mais elle savoit

---

au nom de la nation. « Nous, qui sommes « autant que vous, vous faisons notre roi et » seigneur, à condition que vous nous main» tiendrez et conserverez, comme vous ve» nez de le jurer, dans nos privilèges, fran» chises et libertés ; SINON, NON ».

que c'étoit le fait d'un seul homme ; et non de la nation. Ces motifs pouvoient-ils l'autoriser à s'opposer, par les moyens les plus violens, à la volonté bien prononcée alors d'extirper les abus qui pullulaient dans toutes les parties du gouvernement, et qui environnoient le trône ? Elle n'étoit que l'épouse d'Elos, c'est-à-dire, qu'elle n'étoit rien dans le gouvernement. Son époux régnoit, et lui seul avoit le droit de trouver mauvais ce que l'on faisoit. Cependant, il paroissoit y donner de bonne foi les mains. Ajoutons encore que par une loi aussi sage qu'elle étoit ancienne, les Français ne reconnoissoient pas de femmes pour leur chef. Tout concourt donc à criminaliser les projets et les démarches de Martinore.

Cependant elle avoit chargé Richard, ce ministre des finances qui, quelques années avant, avoit été obligé de fuir sa patrie, pour se soustraire à l'animadversion publique, que sa gestion avoit

attirée sur lui, de toute sa confiance et des distributions d'or et de munitions qu'elle faisoit passer aux émigrés. Enfin, Richard étoit à la fois ministre, caissier, conseil. Mais il paroît par sa lettre qu'il ne faisoit rien qu'après les ordres d'Irla, et que ni les frères d'Elos ni Alexandre n'avoient aucune autorité sur lui. En vain chacun d'eux lui demande-t-il de l'argent ; il les refuse tant qu'il n'a pas reçu des ordres de Martinore. *Je n'en donnerai ni aux uns ni aux autres sans un ordre exprès de Torve Tesmas.* Ce sont ses propres expressions.

Par quel moyen Irla faisoit-elle passer de l'argent et des munitions aux émigrés ? Une lettre de Richard, que j'ai lue sans avoir le temps de la copier ni de l'extraire, l'explique. « Faites-moi » passer des fonds en argent, en or, en » bijoux, et en assignats même ; mais ne » les confiez pas aux émigrans, tous ne » sont pas fidèles ». Julie se servit, d'après cet avis, de femmes auxquelles

on faisoit moins d'attention, pour porter ses envois. J'ai connu une madame *Lasallè*, qui a servi jusqu'à trois fois de courrier, et il paroît qu'elle n'a pas été bien fidelles; car elle vit avec un un grand luxe à Hambourg, tandis qu'elle n'avoit d'autre fortune que ce que le comte de Rieux, qui l'entretenoit, lui faisoit cadeau. Un décret, qui permettoit l'exportation des fusils de chasse seulement, servit à en faire passer de munition. Sur l'avis de Richard, on montoit pour la chasse des canons de calibre de guerre. Arrivés à l'armée, on changeoit de monture. Qu'on juge d'après cela combien on a dépensé pour armer ainsi l'armée des émigrés.

De cette découverte se tire clairement celle qu'alors les puissances étrangères se contentoient de permettre aux émigrés de s'organiser sur leur territoire, mais ne leur donnoient encore aucun secours, et qu'ils n'ont été vraiment à leur solde qu'après la chûte du trône.

Il m'a toujours paru étonnant de voir se former une armée sous le nom d'*armée d'Alexandre*, tandis qu'il étoit plus naturel de la désigner sous le nom d'un des deux frères de Vixoloüs. C'est une politique que je ne comprends pas. Alexandre étoit le plus éloigné du trône. On comptoit avant lui, outre les enfans du roi encore régnant, Monsieur, le comte d'Artois, les enfans de ce dernier, et le premier prince du sang, d'Orléans et ses fils. Etoit-ce pour en imposer par le nom d'Alexandre ? Mais on ne croyoit plus au prestige d'un nom ni à l'hérédité de valeur. C'est aux initiés à expliquer cette politique.

On voit par cette lettre que la mésintelligence se mit bien vite entre les chefs émigrans. « Alexandre semble défendre, dit Richard, une cause différente de celle des frères d'Elos ». D'où pouvoit naître ce mésentendu ? Il prenoit sa source dans la différence des caractères

caractères et des prétentions. Alexandre, en franc royaliste, vouloit rétablir Louis XVI dans toute son autorité ; les deux frères, au contraire, n'avoient aucun attachement pour le roi, et leur plan étoit de le forcer à abdiquer du moment où ils seroient entrés dans Paris en vainqueurs. La loyauté d'Alexandre plut aux puissances coalisées, et ce fut le motif qui lui valut l'autorité dont il a joui dans le cours de la guerre. C'étoit lui, comme on le voit encore dans cette lettre, qui faisoit les appels aux Français nobles. Et si Monsieur prit l'autorité, ce ne fut qu'après la mort de Louis XVI, d'abord en qualité de régent, et après la mort du Dauphin, comme roi de France. Il faut espérer que ce roi *in partibus* ne mettra jamais le pied dans ce qu'il appelle son royaume, et qu'il finira sa carrière ainsi qu'a fait ce roi d'Angleterre, auquel la France donna un asyle dans le dernier siècle. Ce vœu doit être celui de tout bon

Français qui aime la tranquillité de sa patrie.

Rien n'est donc mieux démontré que ce n'étoient ni les vexations, ni la crainte, ni même l'opinion, qui faisoient sortir de France ses habitans titrés; mais bien un calcul concerté entre Julie, Alexandre, Richard, les frères de Vixoloüs et quelques autres initiés. Ils se servirent de cette arme si puissante encore dans ce temps, du point d'honneur. Pour se recruter hors de leur pays natal, ils n'eurent besoin que de prendre le nobiliaire. Les courriers n'étoient alors chargés que de lettres aux nobles de toutes les parties de la France. Promesses, honneurs, gloire, honte, tout étoit mis en usage; chacun y trouvoit son foible: et l'on a vu des nobles partir en pleurant, et en avouant qu'ils faisoient une sottise (1). Martinore s'ima-

(1) J'en ai vu un exemple. Le chevalier Du..... se refusoit depuis long-temps à toutes

ginoit que, semblable aux anciens paladins, cette armée seroit invincible. Mais nous n'étions plus dans ces temps où le peuple ne comptoit pour rien dans l'État. Le prestige étoit passé. Depuis long-temps on savoit qu'en champ clos le plus petit bourgeois égaloit le plus grand Seigneur. Il faut cependant l'avouer : si en se réunissant cette noblesse avoit laissé de côté son orgueil, si elle n'eut pas formé des prétentions ridicules, si elle se fut contentée de

---

les sollicitations d'aller à Entzéo ; il aimoit son pays, étoit attaché à une femme aimable et à deux enfans. Un matin il reçoit une lettre, j'ignore ce qu'elle renfermoit ; mais il me dit en pleurant : mon ami, je suis forcé de partir ; je sais que je me perds, mais la reconnoissance l'exige : et il partit en effet. Du..... étoit un officier brave et instruit, mais sans fortune. Le prince de ** l'avoit fait major dans son régiment ; c'étoit lui qui exigeoit pour prix de ce service, son émigration. Du..... émigra dans la crainte de passer pour ingrat.

déclarer qu'elle ne vouloit combattre que pour la gloire de son pays, sans se targuer de tout réduire en esclavage, elle auroit trouvé plus de partisans dans la France ; l'armée d'Alexandre auroit peut-être gagné l'estime de l'armée patriote, et auroit pu forcer les coalisés à le servir de bonne foi. Mais au lieu de ne voir que l'honneur, elle ne considéra que sa noblesse, et ne voulut combattre que pour ressaisir ses priviléges. Loin de présenter dans son rassemblement une unité de sentimens, elle conserva la hiérarchie nobiliaire. Le gentilhomme regardoit l'annobli avec mépris, et le duc refusa de fraterniser avec le simple chevalier. Dans un chétif village, sous une simple chaumière où gissoit Monsieur, il falloit être présenté pour arriver à lui. Ce désaccord empêcha les coalisés de commencer les hostilités dans un temps favorable. Ne pouvant compter sur cette masse d'individus désunis, ils demandèrent une armée française, que

Richard fait monter à vingt-quatre mille hommes. Comme elle ne se présenta pas, tout resta dans l'état de guerre jusqu'à ce que la France eût déclaré elle-même la guerre par l'insinuation d'Irla. Si ce moyen ne lui a pas réussi; il faut cependant convenir que c'est son plus beau coup de politique.

Acceptation de la constitution.

L'ARRESTATION d'Illa-Mofeï à Vesna, avoit détruit dans l'ame de Louis XVI l'espoir qu'il avoit conçu de ressaisir son ancienne autorité ; et par les conseils de Rimon et de Beshermal (1), il consentit à régner constitutionnellement. Irla, au contraire, arrêtée dans

(1) Ces deux hommes, Rimon et Beshermal, étoient véritablement et peut-être les seuls attachés aux intérêts de Louis XVI : ils ne cessèrent de lui démontrer que dans l'état des choses, il étoit moralement impossible que le trône reprît tous ses anciens droits. Il est vrai de dire que telle étoit aussi leur opinion ; tous deux étoient partisans d'une monarchie constitutionnelle. Rimon lutta constamment d'efforts contre Irla pour guider le roi ; et c'étoit aussi de tous ceux qui conseilloient le monarque celui qu'elle redoutoit le plus. Il fut victime de son attache-

ses projets, n'en étoit que plus déterminée à arriver au but qu'elle avoit marqué : mais aussi dissimulée que courageuse, elle cachoit son humeur et prit l'air de se soumettre. Jamais cependant elle ne fut plus active, et n'ourdit tant de fils pour former un parti solide. Beaucoup de ses partisans dans l'Assemblée constituante avoient quitté leur poste et leur pays ; elle en séduisit quelques-uns qui lui étoient opposés, et forma ainsi ce que l'on a nommé le parti de la révision. Dans la société des Jacobins même, elle s'y fit à force d'or quelques soutiens qui la servoient par leur exagération. Elle acheta des journalistes, fit répandre

---

ment, et périt dans les affreuses journées de septembre. Beshermal, de son côté, le fut de son dévouement ; il succomba sous la hache du bourreau, dans le temps où ceux qui la dirigeoient frappoient indistinctement les sexes et les partis.

une multitude de pamphlets, flatta les grenadiers de la garde nationale, organisa dans les tribunes de l'Assemblée et des Jacobins, une meute d'applaudisseurs, et crut du choc de cette opposition constamment aux prises, faire naître un mouvement favorable à la puissance qui lui échappoit.

Ainsi se passa en intrigues le temps qui s'écoula entre la fuite d'Elos et l'achèvement de la Constitution. Lorsque cette chartre parut, on pensa qu'elle alloit réunir tous les partis, et détruire toutes les intrigues. Le roi l'accepta avec empressement, et l'on crut son acceptation franche et volontaire: qui s'imaginera qu'il n'en étoit rien ? Je ne pourrois le croire moi-même si Julie ne me l'apprenoit pas.

Qu'on se rappelle que dans le temps de cette joie universelle que produisoit ce nouveau code, on regarda comme blasphémateurs quelques écrivains qui

se permirent de jeter des doutes sur la bonne foi du monarque. Aux yeux de tous, c'étoient des monstres, et déjà on les traitoit d'anarchistes ; cependant ils avoient deviné si juste, qu'Irla en conçut de vives alarmes, comme on va le voir. Durton étoit alors son premier confident et son principal agent (1) ; aussi c'est à lui qu'elle s'adresse pour communiquer ses craintes. Ecoutons-là parler.

---

(1) Il paroît qu'Irla conduisoit son plan avec un tel secret que ses agens ne se connoissoient pas entre eux : ce qui le porte à croire, c'est que Trambermal, l'un d'eux, et le seul avec Philippe qui nous aient donné des mémoires, n'ait pas parlé de Durton comme agent principal ; car s'il l'eut connu, il n'auroit pas manqué de le nommer.

Lettre d'Irla à M. Durton.

« 7bre 1791.

» SERIONS-nous trahis ? Il vient de
» me tomber un journal dans les mains,
» qui annonce positivement que l'ac-
» ceptation du roi n'est qu'un jeu con-
» certé avec les puissances étrangères ;
» que l'on doit s'attendre à une nou-
» velle fuite, et que le mois prochain,
» la France sera attaquée par des forces
» innombrables. Tâchez de voir le ré-
» dacteur, sachez de lui qui lui a
» donné cette nouvelle. Si ce ne pou-
» voit être qu'un soupçon conçu d'a-
» près le refus des princes de rentrer,
» ce ne seroit rien ; mais forcé de
» mettre tant de gens dans la confi-
» dence, pouvez-vous compter sur la
» discrétion de tous.

» La duchesse est incommodée, j'irai

» moi-même savoir de ses nouvelles ;
» je jugerai sur la figure du duc (1), si
» c'est lui qui fait circuler ces bruits ;
» il faut payer un journaliste pour les
» démentir : si cette nouvelle se répan-
» doit avec profusion, les communi-
» cations seroient de nouveau inter-
» ceptées ; l'inquisition recommence-
» roit, le roi prendroit de nouveau de
» l'humeur, et consulteroit encore le
» comte (2), qui viendroit détruire en
» un moment mon ouvrage d'un mois.
» Je ne serai tranquille que quand
» nous serons débarassés des consti-
» tuans ; j'ai beaucoup plus d'espoir
» des nouveaux venus. Rendez-moi
» compte demain après la messe de
» vos démarches ».

C'est ici que tombe le voile, et que

(1) Le duc Apius.

(2) Le comte de Rimon.

l'on découvre à nu la fatale vérité. Ce n'est pas, je le sais, que la saine partie des Français ne soupçonnât que Martinore voyoit de mauvais œil la chartre constitutionnelle : mais il en est bien peu qui s'imaginassent que l'acceptation du roi n'étoit que mensongère, et qu'en prêtant le serment de soutenir ce nouveau code, il pensoit déjà à la manière de l'anéantir. On ne peut cependant en douter, d'après les premiers mots de cette lettre ; et les craintes d'Irla donnent en détail la marche qu'elle et Elos se proposoient de tenir. Obtenir plus de confiance en acceptant la constitution, user de la confiance pour prendre plus de liberté, au moyen de cette liberté préparer et exécuter une nouvelle fuite, se rendre dans un lieu convenu et sûr, pour organiser l'invasion de la France ; se mettre à la tête d'une armée d'étrangers pour égorger tous les Français qui ne viendroient pas se ranger sous ces drapeaux ennemis ; ou peut-être attendre tranquillement, et à

l'abri du danger, que ce pays soit à moitié détruit et dépeuplé, pour remonter sur un trône entouré de décombres et de cadavres : c'est cependant la conséquence que l'on tire de cette lettre, et je défie d'en tirer d'autre.

Comment avec cette conscience si timorée, est-on parvenu à persuader à Louis XVI qu'il devoit servir de texte à ce carnage ? Comment concilier ce projet avec ce qu'il a dit à-peu-près dans ce temps, *qu'il préféroit descendre de son trône, plutôt que d'être la cause d'une guerre civile ?* Il faut l'avouer : la religion, ou plutôt ses interprêtes, ont de singulières ressources pour colorer les actions les plus criminelles. Avec une restriction mentale, on peut faire un saint du plus grand coupable. Une fois qu'un prêtre a persuadé à un dévot qu'il commet une action louable en se parjurant, il est sûr d'en faire quand il voudra un illuminé, un fanatique, et cette espèce de

monstre est plus dangereux que tous les tigres de l'Afrique. Il tue pour la gloire de Dieu, et pour gagner le Paradis. Nous en avons eu pendant la révolution de tristes exemples : la Vendée, ce tombeau des Français, a montré le pouvoir des prêtres. On aura peine à croire dans quelque temps que le siècle le plus éclairé à produit une peuplade d'hommes qui croyoient ressusciter trois jours après leur mort.

Cette épitre confidentielle donne aussi la preuve que Martinore avoit des journalistes à sa solde, qui à son gré démentoient la vérité et composoient des mansonges (1); de-là est née cette mul-

(1) Rien à mon gré n'est plus méprisable que le métier de journaliste, lorsqu'il n'a pas d'opinion fixe et de dévouement pour la propager. Toujours on le voit, vil flagorneur, pallier les vices, les crimes même de l'idole du o ur. Est-elle abattue, il lui donne le coup de pied de l'âne, et excuse sa lâcheté en di-

titude d'écrits que l'on s'arrachoit, que l'on dévoroit à leur naissance, et que de nouveaux faisoient oublier le lendemain; par ce moyen, on tiraillioit l'opinion de cette partie ignorante de la société, de ces oisifs de café, et l'on se recrutoit quelques partisans. Les plus en crédit du côté de la cour, étoient les Durosoi, les Sabattier, les Gautier; dans l'autre parti on comptoit les Gorsas, les Cara, les Démoulin. Chacun alimentoit ses feuilles en réfutant son adversaire; et cette guerre de plume préparoit, précipitoit, et quelquefois indiquoit les mouvemens, et tenoit

---

sant qu'il étoit opprimé. Si tu n'avois pas le courage de la vertu, vil caméléon, il falloit avoir au moins celui du silence; il falloit briser tes presses. On le sait, il existe tel journaliste qui a prêché la royauté, l'anarchie, le catholicisme, l'athéisme, qui a encensé Louis XVI, d'Orléans, Robespierre, et qui encenseroit le veau d'Or si par ce moyen il savoit obtenir douze abonnés de plus.

continuellement en haleine les passions. Avouons-le, il n'est peut-être pas un Français qui n'ait pris parti dans leur querelle.

On apperçoit que Julie n'avoit plus sur le roi le même ascendant qu'autrefois, et que ce n'étoit qu'à force de temps et de soins qu'elle parvenoit encore à le conduire. *Le comte*, dit-elle, *viendroit détruire dans un moment mon ouvrage d'un mois.* Il n'est pas étonnant qu'après avoir vu échouer tout ce qu'elle avoit fait entreprendre à Vixoloüs, depuis le camp sous Paris en 1789, jusqu'au voyage de Vesna en 1791, il n'eût plus de confiance dans ses projets. C'est le propre des ames foibles de se rebuter par les obstacles; mais Irla étoit au contraire aigrie par les difficultés : rien ne lui coûtoit pour entreprendre et parvenir à son but. Ne la voit-on pas se déterminer à aller chez son plus mortel ennemi, chez Apius, pour tâcher de découvrir quelque chose! Elle

Elle se croyoit donc bien pénétrante pour être assurée de lire sur la figure de cet homme les secrets de son ami ; cependant on apperçoit qu'elle se trompoit, sur-tout lorsqu'elle mettoit son espoir sur les députés qui alloient remplacer ceux en place. Elle ne prévoyoit pas que ces hommes seroient précisément ceux qui abattroient ce qui lui restoit de pouvoir, et qui ouvriroient son tombeau. Tirons un voile sur ces évènemens, et laissons à la postérité le soin de les juger. Nous n'avons plus à offrir sur cette femme, que l'histoire rendra célèbre, que les efforts inutiles qu'elle fit du fond de sa prison pour rompre ses fers et ceux de son époux.

LES CINQ TOURS.

LORSQU'ILLA-MOFEI fut enfermée dans les cinq tours, chacun trembla sur le sort qu'on lui réservoit. Vixoloüs résigné à tout, ainsi que sa sœur, envisageoient leur perte prochaine : Irla seule conserva de l'espoir, et conçut un plan pour se tirer de leur dangereuse position. Elle eut le courage de surmonter toute répugnance en s'adressant à celui qui leur avoit paru le plus contraire ; elle lui parla, l'intéressa et le gagna. Cet homme étoit ce fonctionnaire public qui avoit commencé une lettre à Menquar, par cette ridicule phrase : *Eris, je n'aime pas Sorlesi.* On voit que je veux nommer Laume. Eh bien ! c'est cet ennemi d'Elos qui se chargea de le sauver quand il fut abattu. Je ne puis pas dire si c'est courage, intérêt, ou tout autre motif, qui le firent agir ;

mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se prêta aux vues de Martinore, et qu'il s'établit entre eux une correspondance qui, si elle ne dévoile pas le plan, montre le caractère que cette femme conserva dans les fers.

La première lettre que nous avons vue, fut écrite à l'époque de ces horribles journées de Septembre, qui couvrirent de deuil Paris et la France, et qui couvriront de honte dans l'histoire les autorités qui n'ont fait presqu'aucun effort pour les empêcher ou les arrêter. Par un rafinement de barbarie, digne de ceux qui dirigeoient le massacre, on se rappelle qu'on apporta sous les fenêtres des cinq tours, la tête de Philippine, et que l'on voulut augmenter la douleur des prisonniers par ce spectacle. Julie écrivit le lendemain à Laume en ces termes :

Lettre de Julie à Laume.

« QUEL est cet excès de barbarie? » On a inhumainement assassiné la » seule amie qui me restoit; pourquoi » ne l'avez-vous pas empêché ? Vous » le pouviez. Me tromperiez vous ? Que » sont devenues vos promesses ? Oui, » vous me trompez, vous êtes Français, » et par conséquent un scélérat. D'ail- » leurs je le saurai bientôt. Je vous » ordonne de remettre cette lettre à » son adresse, et de me faire tenir la » réponse. Si vous vous acquittez de » cette commission, je pourrai encore » avoir confiance en vous ».

Dans la position critique où étoit Julie, dans cet instant où le plus grand coupable ne doit plus inspirer que de la pitié et de l'intérêt, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans cette

lettre, ou du caractère de fierté qui l'a dictée, ou du mépris marqué pour celui qu'elle a employé. Dans les fers, elle commande en reine, et se fait obéir par un homme qui avoit encore le pouvoir de la perdre. Dans la réponse de Laume, que je n'ai pu copier, il s'excuse fort humblement, dit qu'il n'avoit aucune connoissance qu'on devoit égorger les prisonniers, qu'il n'a pu sauver que madame Rusel et sa fille, et qu'il est arrivé trop tard pour sauver Philippine. Il finit par protester de sa fidélité à servir Martinore.

Quelques jours après, Irla lui écrivit encore sur le même ton, au sujet des prisonniers massacrés non loin des murs de la capitale.

Lettre de Julie, à Laume.

« QUELLES nouvelles horreurs vient-
» on encore de commettre ! Un crieur
» de journaux annonçoit le massacre
» des prisonniers détenus à Lorsan ; il
» étoit trop loin de mes fenêtres pour
» que je pusse distinguer le nom des
» victimes. Envoyez-m'en la liste au
» plutôt ».

On s'est long-temps étonné qu'Illa-Mofeï, entourée de geoliers sévères, savoit au fond de sa prison ce qui se passoit dans Paris, dans la France, et même dans nos armées ; en voilà la clef : c'étoit Laume qui la tenoit au courant de tout ce qui se passoit. Ce fougueux patriote avoit abandonné, on ne sait pourquoi, les drapeaux de la liberté triomphante, pour se ranger sous ceux du royalisme abattu ; et il

faut en convenir, il a été fidèle à son nouveau parti, et s'est laissé sacrifier pour lui. Lors du procès de Louis XVI, il étonna par ses discours tous ceux qui l'avoient vu quelques mois auparavant attaquer le trône. Après sa condamnation il se retira du sénat, et attendit tranquillement la mort qui le marqua bientôt pour sa victime. En voyant la fin déplorable d'Elos et des siens, on se demande quels services il a pu rendre à cette famille infortunée; c'est ce que l'on ne peut expliquer : mais toujours est-il qu'il a cherché à lui en rendre.

Comme des visites multipliées dans la prison des cinq tours, auroient éveillé les soupçons des gardiens farouches, il étoit nécessaire d'employer un tiers pour soutenir la correspondance de Martinore et de Laume; ce fut un de ces mêmes gardiens qui fut choisi et qui se chargea de remettre les lettres : mais quelque-temps après, la peur le

saisit, et il refusa son ministère. On a trouvé une lettre de lui qui établit ce fait.

Lettre

Lettre de M. T., à Laume.

« JE remettrai encore cette lettre, » mais c'est la dernière; cherchez quel- » qu'autre qui s'en charge. Pour moi » j'ai réfléchi au danger, et j'aime » mieux que les prisonniers soient guil- » lotinés que moi ».

Nous ne savons pas le nom de cet homme, son billet n'étoit signé que des lettres M. T., qui serviront aux curieux pour le découvrir. Ici finit ma tâche sur Martinore, par le manque d'autres matériaux; il sera cependant encore question d'elle dans ce qui suit:

APIUS.

Tous ceux qui jusqu'à ce jour ont peint cet homme comme un ambitieux sans moyens, se laissant guider au gré des événemens, et de ceux qui les dirigeoient, se sont grandement trompés. On avouera avec eux qu'il étoit sans courage, dénué de cette audace si nécessaire à un chef de parti, et sans laquelle il succombe infailliblement : mais du moment où Maubary l'abandonna, ce fut lui qui dirigea son parti, qui inventa les moyens de lui donner de la force et des succès ; et le lecteur sera étonné de leur profondeur. Comme je n'ai voulu toucher que les époques sur lesquelles je puis jeter une étincelle de vérité par le moyen des pièces authentiques, je laisserai derrière moi tout ce qu'on a dit de la part qu'Apius a prise

dans les événemens antérieurs à la chartre constitutionnelle, et à la réunion de l'assemblée législative. Seulement on pourra préjuger, par ce qui suit, que ce n'est pas à tort qu'on l'a inculpé d'être un des moteurs de ces journées de Versailles, qui obligèrent Elos de quitter son domicile habituel pour prendre celui de la capitale.

Pour mettre le lecteur sur la voie des événemens, on doit cependant lui rappeler qu'Apius étoit membre de l'assemblée constituante, que Vixoloüs le tira de son poste après l'affaire des 5 et 6 octobre 1789, au moyen d'une mission factice près le cabinet britannique, et qu'Apius la quitta malgré Elos. De retour dans l'assemblée, il épia et aida aux mouvemens qui eurent lieu, sans cependant se mettre assez en évidence pour qu'on pût l'en accuser avec quelqu'espérance de vérité; mais lorsqu'il vit que la retraite de cette assemblée alloit le laisser sans place,

et que la défense d'être réélu lui enlevoit des soutiens, il chercha la manière d'engager, dans son parti, les députés qui alloient paroître; et voici comme il s'y prit.

Lettre d'Apius, à son ami (1).

« 7bre 1791.

» LA salle des Amis de la Constitu-
» tion vient d'être offerte aux nouveaux
» membres du corps législatif; il faut
» en votre qualité de membre des Amis
» de la Constitution, vous trouver à la
» Ière assemblée, voir la manière dont
» ils délibéreron ; c'est dans les cir-
» constances qu'on juge les hommes : si
» vous en découvrez qui aient la ma-
» nie d'être orateurs, attachez-vous
» plus particulièrement à eux. Vous

(1) Cet ami étoit-il Tersy, Ledivo, Saleta ou Henry ? c'est ce que nous ne pouvons pas assurer ; mais nous croyons que c'est ce dernier. Notre motif est fondé sur ce que toutes ses lettres à Henry sont ainsi adressées.

» êtes insinuant : en les flattant, vous
» parviendrez à faire insérer dans leurs
» discours des phrases insignifiantes
» pour l'instant, mais qui dans un
» temps plus reculé les forceroient à
» être de notre parti ; car ne croyez pas
» que l'espèce d'inaction dans laquelle
» je suis, annonce que j'ai renoncé à
» mes projets : non, certes, je ne les
» ai pas abandonnés ; et si je suis bien
» servi, je ne serai pas long-temps
» à le prouver. Faites bien entendre
» à plus de membres que vous le pour-
» rez, qu'il est de leur intérêt qu'ils se
» fassent recevoir de la société des Amis
» de la Constitution ; cela nous liera
» davantage avec eux, et nous mettra
» à même d'en tirer parti. Sur-tout
» évitez de vous montrer chez la mar-
» quise (1). La duchesse (2) vous croit
» brouillé. Si elle soupçonnoit que vous

---

(1) La marquise de Tersy-Gien.

(2) La duchesse Apius.

» la voyez, elle vous retireroit sa con-
» fiance ; et nous manquerions d'être
» instruits de beaucoup de choses.
» Voyez aussi le poëte (1) ; il a la con-
» fiance du père (2), de la fille et de
« la brue (3), et de toute la famille.
» Entrez dans ses vues, c'est un bon-
» homme sans défiance et qui aime à
» s'épancher.

» A ce soir à Mouceaux, mais en
» fiacre ; point d'apparat ».

Je le demanderois aux grands-maîtres Machiavel et Cromwel, s'ils existoient : aucun d'eux a-t-il imaginé un moyen aussi fin, un piège aussi caché ? Faire glisser dans un discours une phrase insignifiante pour le moment, mais qui

---

(1) Firnalo.

(2) Vempre.

(3) Madame Philippine.

forcera son auteur à se ranger dans son parti. A vous la pomme, Apius; tous nos grands révolutionnaires n'ont été que des écoliers vis-à-vis de vous. C'est dans le temps où vos conjurés vous croient dégoûtés, où les royalistes vous imaginent abattus, et où les Républicains vous regardent comme épuisés; c'est dans cet instant où vous travaillez dans l'ombre pour frapper les grands coups, et vous montrer le sceptre de Louis à la main. L'inaction qu'on lui reprochoit, n'étoit, comme on l'annonce, que factice.

En inspirant aux nouveaux députés le desir de se faire recevoir de la société des Amis de la Constitution, mieux connus sous le nom de Jacobins, il préjugeoit qu'il en feroit autant d'ennemis du trône, ou au moins du monarque; et comme alors il avoit un parti dans cette société qui vouloit le faire régent, et peut-être roi, il calcu-

loit

loit qu'il l'augmenteroit de quelques-uns de ces députés, qui lui serviroient d'appui et de soutien dans l'Assemblée législative. Ce plan paroît être de son invention; car s'il eut été le résultat de ses confidens, Henry qui en faisoit nombre l'auroit su, et Apius n'auroit pas eu besoin de le lui communiquer. Fidèle à son système, il ne se montre pas; s'il est besoin de se voir, de se concerter avec ses conjurés, il prend des précautions pour ne pas être soupçonné; et dans le temps qu'on le croit livré à la débauche dans sa maison de Monceaux, il y arrange ses projets et distribue les rôles. Il y appelle des filles publiques et des complices le même jour, et mêle ensemble les orgies et les conspirations. Cette conduite finement calculée, endort la cour sur son ambition, qui ne voit plus en lui qu'un libertin. Tel fut Apius sur la fin de 1791, et au commencement de 1792.

La fin de sa lettre confirme ce dont

on se doutoit, qu'il n'avoit plus la confiance de sa famille, ni même celle de son épouse : celle-ci gémissoit de la conduite de son mari, mais elle ne le croyoit pas criminel. Elle attribuoit ses fautes et ses écarts à cette femme élevée dans la licence des camps, qui avoit su prendre un tel ascendant sur son esprit, qu'elle étoit parvenue à le diriger jusque dans son ménage. Par elle, la mère étoit éloignée de ses enfans ; par elle, l'épouse étoit abandonnée de son époux (1); par elle enfin, Apius conçut son ambition et ses crimes. La

(1) Il n'est sorte de mortification que cette femme bel esprit n'ait fait essuyer à madame Apius, et il n'est sorte de délicatesse que celle-ci n'ait mise dans sa conduite avec cette femme. J'en cite un exemple dans le fort de la querelle occasionnée pour l'éducation des fils d'Apius : son épouse voulut bien avoir un entretien avec ce précepteur femelle. Timide autant que vertueuse, et pour éviter une dispute, la mère coucha par écrit ses

confiance dont ce grand conspirateur étoit privé dans sa famille même, l'obligeoit d'avoir recours à un tiers pour être instruit de ce qui s'y passoit. Henry étoit ce tiers; et c'étoit par son moyen que l'on savoit ce qui se tramoit à la cour. Voici comment madame Philipine venoit souvent visiter sa belle-sœur, et répétoit ce qu'elle avoit entendu dire à Martinore son amie ; ainsi les secrets de la cour parvenoient jusqu'à Apius. Un second intérêt portoit Apius à mettre un de ses espions dans sa famille. Son épouse vouloit se séparer de lui, elle y étoit excitée par son père, et encore plus par la conduite répréhensible de son mari ; cette séparation nuisoit à ses intérêts, par la fortune

---

motifs, et les lut tranquillement à son ennemie qui n'y répondit que par des hauteurs et des impertinences si fortes que madame Apius se vit forcée de sortir pour ne pas se compromettre.

qu'elle lui auroit enlevée. Pour parer cet échec, il falloit connoître les secrets de famille; Henry les arrachoit au poëte ami et confident du beau-père.

Celui qui écrira la vie d'Apius, (elle sera écrite comme l'a été celle des grands coupables), ne trouvera dans cet homme que des vices et des crimes à dévoiler. Ce n'est cependant pas qu'il n'ait eu des principes de vertus; il fut bon père, bon maître, et chaud ami; mais l'ambition et la haine étouffoient souvent ces qualités. Pour accumuler des richesses, pour parvenir au premier rang, et pour se venger, il auroit tout sacrifié, comme il l'a fait en effet, honneur, fortune, probité, parens, et sa vie même; car en votant la mort du roi, il savoit qu'il prononçoit son arrêt, et s'il a montré de la tranquillité en montant à l'échafaud, c'est sans doute parce que sa plus mortelle ennemie Irla y étoit montée avant lui. Par ce qu'il a fait, par les crimes qu'il a or-

donnés, nous devons rendre graces de ce qu'il n'a eu que l'audace de l'invention; qu'aurions-nous vu s'il avoit eu celui de commander? Citons encore quelques traits de ce monstre.

Dans la lettre d'Irla à Durton, on a vu que l'acceptation que le roi avoit donnée à la constitution, n'étoit rien moins que sincère. Apius le savoit; mais il en vouloit avoir la preuve pour s'en servir avec d'autres griefs qu'il accumuloit, avec lesquels il comptoit écraser le monarque; ainsi, lorsqu'il paroissoit tranquille, ou uniquement desireux de servir la patrie dans la marine ou dans l'armée, il étoit précisément le plus occupé à ourdir ses trames, et a perdre Illa-Mofeï. Ecoutons-le nous l'apprendre lui-même.

Lettre d'Apius à Henry (1).

« JE viens enfin de découvrir que le » roi n'a accepté la constitution, que » d'accord avec les puissances étran- » gères ; je vais m'en procurer les » preuves. J'ai déjà la déclaration de la » noblesse (2). On m'a promis égale- » ment le fameux traité de Pilnitz ; je » les écraserai bientôt sous les preuves » que j'accumule avec tant de soins » et de peines. Je sais que la grande

(1) N'ayant pas eu assez de temps pour copier les lettres d'Apius, j'en ai pris les passages les plus marquans. Ce que j'ai laissé ne présente aucun intérêt.

(2) C'est-à-dire, la protestation que firent en secret plusieurs gentilshommes contre l'acte constitutionnel et la sanction du roi.

» dame (1) voudroit me faire périr sur
» l'échafaud : mais qu'elle tremble pour
» elle-même ; car je sens ma vengeance
» s'accroître, et je ne serai satisfait
» que lorsqu'elle sera exilée.....
» .....
» .....
» Depuis long-temps je cherchois les
» moyens d'être au courant de ce que
» méditoient les émigrés, j'ai enfin
» réussi. Je viens de faire partir un
» homme adroit qui est parvenu à se
» faire nommer secrétaire intime d'A-
» lexandre : par lui je saurai tous les
» projets.....
» .....»

Est-il assez hardi, ce moyen d'être instruit des projets de ses ennemis ? Dira-t-on encore qu'Apius n'étoit que le mannequin de son parti, et qu'il se

(1) Lila.

laissoit plutôt conduire à la première place qu'il n'y marchoit lui-même? On a dit que l'auteur des liaisons dangereuses étoit son guide, et que c'étoit lui qui inventoit tous les ressorts nécessaires à faire marcher la machine. Pour moi je serois au contraire tenté de croire, d'après toutes ces lettres, qu'il doit à l'imagination d'Apius toutes les intrigues qu'on admire dans cet ouvrage. Avouons au moins que la marche de cet usurpateur étoit aussi belle que son but étoit criminel. Par-tout il a des connivences, par-tout il pénètre dans les secrets les plus cachés : il puise des preuves contre ses ennemis, chez ses ennemis même.

Il est un homme dont je n'ai pu parvenir à découvrir le nom, et dont je ne puis cesser d'admirer l'audace ou le dévouement; c'est celui qui a eu le courage de tout braver pour servir Apius, et qui a eu en même temps l'adresse de gagner la confiance d'Alexandre.

lexandre. Sans doute qu'il avoit fait le sacrifice de sa vie; sans cela la crainte continuelle d'être découvert l'auroit incontestablement trahi. Est-ce fanatisme, est-ce l'appât d'une grande récompense, qui l'ont porté à cette démarche hardie! On ne peut le deviner (1).

Dans cette lettre se découvre toute

(1) Je me suis laissé dire que cet homme ne s'étoit chargé de ce rôle dangereux que dans la vue de soustraire sa famille à l'indigence. La révolution lui avoit enlevé une pension avec laquelle il vivoit tranquillement. Sans ressources, il se jette dans le parti d'Apius, et sut tellement gagner sa confiance qu'il lui proposa de se charger de cette commission épineuse; celui-ci l'accepta, moyennant une somme assez forte pour faire vivre dans l'aisance sa femme et ses enfans. Je garantis d'autant moins cette anecdote, qu'on n'a pu me dire le nom de cet espion, ni ce qu'il étoit devenu.

la haine d'Apius ; on voit qu'elle étoit alimentée par celle que lui portoit Irla. Il savoit que si elle pouvoit ressaisir tout son pouvoir, il périroit ignominieusement. Julie ne s'en cachoit pas ; ainsi cette haine devint une lutte à mort. Cependant, soit politique, soit crainte, ou tout autre motif, Apius ne vouloit, si on l'en croit, que renvoyer Martinore dans son pays natal. *Je ne serai satisfait que lorsqu'elle sera exilée.* La lettre qui suit nous apprend que le lieu qu'il marquoit pour cet exil, étoit les États de son frère.

Lettre d'Apius, à Henry.

« 1792.

« .....

» .....

» ..... Je suis allé aux Tuileries : » la grande dame qui me flattoit il y a » peu de jours, m'a tourné le dos, et a » beaucoup parlé à madame Rusel. » Plendirseme est entré; elle a couru au- » devant de lui, et l'a fêté avec affec- » tation. Dans le cours d'une conver- » sation qui s'est établie entre eux, » Plendirseme caressa le petit Bambin, » et s'extasia sur son amabilité et ses » qualités précoces. La mère a pris » l'enfant dans ses bras; et saisissant » l'occasion, elle dit, en me regardant » avec affectation : Je lui apprendrai » à marcher sur les traces de Rendra- » gny, et à régner comme lui. Je lui » parlerai aussi de Marius, son aïeule,

» et j'espère qu'un jour il saura punir
» les factieux dans quelque rang qu'ils se
» trouvent. Auroit-elle découvert mes
» projets ? Si je suis régent, je ren-
» verrai la grande dame dans son pays
» intriguer tant qu'il lui plaira, sans
» craindre ses phalanges indomptables.
» C'est ainsi qu'elle nomme les troupes
» manesdalles. .....
» .....
» .....
» On parle d'un changement de dynas-
» tie ou de gouvernement, et que l'on
» enverra à Manesdalle le gros bon
» homme porter sa rotondité .....»

Cette visite d'Apius aux Tuileries, étonnera peut-être le lecteur: lui, faire sa cour à ceux qu'il veut perdre! C'est au contraire tenir une conduite conséquente. Pour détourner tout soupçon de ses projets, il feignit de se repentir, et demanda de se rapprocher. Elos y consentit; et au sortir d'un entretien qu'ils eurent ensemble, on entendit

dire à ce dernier : Je crois qu'Apius revient de bonne foi à nous ; mais il étoit sans doute le seul qui en fût persuadé. Les courtisans sur-tout étoient tellement indisposés contre lui, que la première fois qu'il parut au milieu d'eux, ils l'accablèrent d'injures, de mauvais traitemens, et finirent par lui cracher sur son habit. Depuis ce moment, Apius ne reparut plus au château.

D'après ce que lui avoit dit Julie, il s'imagina que c'étoit par ses ordres qu'il avoit éprouvé ce traitement humiliant, qu'il supporta cependant avec un stoïcisme incroyable. Rien ne lui étoit alors plus facile que de se venger des courtisans qui l'avoient humilié ; mais il craignoit de compromettre sa cause par des vengeances partielles, et il préféra les agglober dans la proscription qu'il méditoit. Cette conduite d'Irla vis-à-vis Apius fut bien impolitique : pourquoi des menaces frivoles, lorsqu'on ne peut les mettre à exécution ?

C'est aigrir celui à qui on les adresse. Je ne reconnois pas là la prudente Irla. D'un autre côté, en menaçant indirectement Apius de le punir, c'étoit lui faire croire qu'on connoissoit ses trames et son projet; et l'on sait que personne n'est plus osé qu'un coupable lorsqu'il sait que ses crimes sont découverts. Son audace redouble en raison des dangers qu'il court: lui enlever tout espoir, c'est fermer son cœur au repentir.

Cette lettre dévoile enfin ce qui a été si long-temps un problême aux yeux de bien du monde, quel étoit le vrai but d'Apius: ses partisans nient encore aujourd'hui qu'il vouloit s'asseoir sur le trône. Qu'ils lisent donc ces mots précieux de leur chef: *Si je suis régent.* C'étoit donc à la régence qu'il tendoit, c'étoit donc pour parvenir à la régence qu'il avoit fait commettre tant de crimes: mais qui croira que celui qui a concouru à faire périr son parent,

qui l'a condamné même, n'auroit pas brisé pendant sa régence la foible barrière qui le séparoit du trône? La mort d'un enfant suffisoit pour satisfaire son ambition, et il ne l'auroit pas fait périr! Personne ne pourra le croire. Le seul motif qui eût pu l'empêcher de commettre ce nouveau crime, eût été sans doute l'espoir de se faire poser la couronne sur la tête, au moyen d'un changement de dynastie, dont il étoit alors question, comme il l'écrit à son ami Henry. Sans doute il eût préféré ce moyen qui paroissoit légal, puisque la Nation est maîtresse de se donner des chefs et de les changer quand il lui plaît; au lieu que la mort du jeune Menquar ne lui faisoit monter qu'un degré de plus vers le trône, sans l'y placer. Il avoit avant lui encore quatre personnes qui lui barroient le chemin. Il est vrai que ces prétendans avoient fui leur patrie, et qu'une simple loi pouvoit les exclure; mais alors c'étoit ouvrir une lutte longue et meurtrière,

dans laquelle il craignoit de voir diminuer plutôt qu'augmenter le nombre de ses partisans. Aussi dressa-t-il dès-lors ses batteries pour amener à ce changement de dynastie.

Il fut déjoué dans sa marche par les différens partis qui divisoient alors le Sénat, Paris et la cour; on en comptoit cinq : celui d'Irla qui vouloit une royauté autrichienne; celui de Rimone qui cherchoit à maintenir la constitution; celui de la Gironde qui prétendoit conserver Louis XVI, en retrécissant encore son autorité; celui qui vouloit placer d'Orléans sur le trône; et enfin, le plus foible alors qui a triomphé, celui de la république. Chacun, par différens moyens, se frayoit une route vers le but qu'il avoit marqué; quelquefois on en vit plusieurs se réunir contre un seul qui prenoit trop de force, et se diviser de nouveau lorsqu'ils l'avoient mis dans l'impossibilité de leur nuire. C'est dans ces différens partis que prirent

rent naissance les nombreux évènemens qui marquèrent l'année 1792, et cette multitude d'écrits qui contredisoient et firent tous vaciller l'opinion publique.

De tous les évènemens qui eurent lieu cette dernière année de la royauté en France, celui du 20 Juin étonna tous les partis; chacun en rejeta l'odieux et l'inutile sur l'autre. Jusqu'à présent on l'a attribué à Apius ou aux Jacobins, et jusqu'à présent on s'est trompé; c'est Apius lui-même qui m'en instruit dans une de ses lettres à son ami Henry, de laquelle je n'ai pu copier que ce qui suit. Il dit :

Lettre d'Apius, à son ami.

« Le mouvement du peuple au » 20 Juin m'a donné d'autant plus » d'inquiétude, que je n'en ai été ins- » truit que quelques heures aupara- » vant. J'ai vainement cherché à en » découvrir les auteurs; je suis con- » vaincu qu'il ne part ni des Jacobins, » ni des Girondins. Je serois tenté de » croire qu'il a été imaginé par la » grande dame. Si je pouvois deviner » son but! Je m'y perds, et je ne vois » plus que les ministres qui aient pu » l'organiser. C'est la première fois que » je suis mal servi; j'espère cependant » savoir dans peu d'où part le coup ».

L'intimité qui n'a cessé de régner entre Apius et Henry a toujours étonné, sur-tout ceux qui connoissoient particulièrement le dernier. Tous avouoient,

jusqu'à ses ennemis, qu'il n'étoit mu par aucune ambition, et que sa conduite avoit toujours été exempte de reproches : ils avoient raison. Henry étoit ami de la philantropie ; et s'il resta attaché à Apius, ce fut plutôt pour le détourner de ses projets, que pour les seconder, comme nous l'allons voir. Dans une de ses lettres, dont nous avons copié les passages les plus essentiels, et par laquelle il répondoit à une d'Apius, qui sans doute lui faisoit part de son projet de monter sur le trône, et lui demandoit de l'aider à y arriver, il se montre sous les couleurs les plus favorables.

Lettre de Henry, à Apius.

1792.

» .....
» .....
» .....
» ..... Vous avez tort dans vos pro-
» jets ambitieux; si vous étiez appelé
» au trône comme descendant de Ren-
» dragny, je combattrois pour vous
» jusqu'à la mort: mais je ne veux
» que me dévouer au service de ma
» patrie. Quand la guerre, ce fléau
» destructeur, sera-t-elle finie ? Je suis
» destiné par le sort à combattre contre
» mon inclination? Les hommes faits
» pour s'aimer, se détruiront-ils tou-
» jours, n'entendront-ils jamais leurs
» intérêts ? .....
» .....
» Que les puissances coalisées s'arment

» pour raffermir sur son trône Elos,
» qui n'est pas digne de l'être, je con-
» çois leur politique; mais il est de
» mauvaise foi dans son acceptation,
» et je ne combattrai pas pour lui....
» .....
» ....
» Quant à vous, mon ami, je vous
» suis encore attaché; mais je vous dé-
« clare que je ne vous aime plus comme
» autrefois : votre ambition s'y oppose..
» .....»

Je le demande aux personnes les plus prévenues, est-ce là la lettre d'un factieux? Quel est l'homme, si ce n'est un fanatique, qui rougiroit de l'avoir écrite? Elle force les ennemis de Henry à estimer sa façon de penser, comme elle oblige à admirer sa conduite. En effet, avec une manière de penser si conforme à celle de l'honnête homme, avec des vues si différentes de celles d'Apius, il fait à l'amitié qu'il lui a vouée le sacrifice de sa réputation. En véri-

table ami, il n'abandonne pas l'homme justement exécré, il ne se joint pas à ceux qui le blâment publiquement; il lui donne secrètement des conseils pour le détourner de ses projets; et il lui déclare qu'il ne lui sacrifiera pas sa patrie. Certes, cette conduite est celle du sage, et on peut l'envier.

J'ignore comment a fini la correspondance de ces deux personnes: je n'ai pu me procurer depuis cette époque qu'une seule lettre qu'Apius lui écrivoit; encore, m'a-t-il été impossible de la copier en totalité. Il paroît qu'elle date du commencement de la fondation de la république, par le fragment que j'en offre au lecteur.

Lettre d'Apius, à son ami Henry.

« .....Je crains que le petit ambi-
» tieux Robespierre n'ait deviné mes
» projets. Je suis forcé de me mesurer
» avec lui; je crains qu'il ne l'emporte.
» Il a la popularité que j'avois; c'est
» une lutte à mort entre lui et moi.

» J'aurois peut-être mieux fait de
» quitter la France (1), mais il n'est

(1) S'il n'a pas quitté la France, ce n'a pas été de la faute de madame Gien, elle ne cessa de le lui conseiller du fond de l'Angleterre où elle s'étoit retirée; mais comme les absens sont moins écoutés que les présens, Ledivo, Tersy, Salca et d'autres l'en empêchèrent en lui montrant le trône prêt à le recevoir; et son ambition l'emporta sur le danger.

» plus temps.....
» .....
» .....
» .....
» .....»

C'est la première pièce qui offre une étincelle de courage dans Apius; il voit ici le danger, et cependant il ne l'évite pas : loin de fuir, il reste. Allons, Apius, c'est bien, mais c'est un peu tard; vos projets sont découverts, votre popularité est perdue, il y va de vos jours, et vous vous présentez au combat avec des armes inégales; c'est savoir fournir sa carrière. Disons donc que s'il a péri, c'est qu'il l'a bien voulu, et qu'il n'a manqué que de bien placer son courage. S'il eût eu ce dévouement, cette audace, deux ans plutôt, il auroit sûrement réussi dans ses projets.

J'ai fini ma tâche; j'ai promis des pièces inconnues, qui étonneroient le lecteur en l'éclairant sur les faits et les personnes

personnes : je crois avoir rempli ma promesse. Si on me l'eut permis j'en aurois donné bien davantage : je desire seulement que celui qui les détient ne les enfouisse pas, et bientôt le public connoîtra l'origine et la marche de la révolution, ainsi que les personnages qui y ont joué un rôle; et mes contemporains seront étonnés de n'avoir été que des machines, qu'une poignée d'ambitieux et de fanatiques faisoient mouvoir à leur gré. Mais c'est le sort de la masse, l'histoire nous l'apprend : sans aller puiser dans les fastes de toutes les nations, jetons un coup-d'œil sur la nôtre. Tantôt divisée contre le Pape et les rois, elle s'entretue pour tous deux; sous Charles IX, elle égorge ses parens, ses amis, ses voisins, pour un point inperceptible de religion. Ligueur ou papiste sous Henry IV, le Français creuse son tombeau; on le voit encore du temps de la fronde, partagé entre des chefs ambitieux. Enfin, nous l'avons vu se diviser, se battre, s'assassiner pour

d'Orléans, Robespierre et Marat même. Arrêtons-nous, car les réflexions qu'on pourroit faire, ne seroient pas favorables à la race humaine.

Le Roi et la Reine persécutés par leurs parens.

APRÈS avoir mis au jour les projets du grand coupable d'Orléans, et prouvé par ses propres aveux que toutes ses vues, tous ses pas, tendoient à perdre la famille royale, nous offrons au lecteur une esquisse d'un autre genre de peines que ces deux infortunés ont eu à supporter; ce sont les conseils d'un parent du roi qui ne discontinua pas de les leur donner par écrit depuis 1791 jusqu'à leur chûte. Il paroît que ce descendant des Bourbons se servit de ce moyen plutôt avec l'intention de se venger d'une longue captivité à laquelle le roi l'avoit condamné, que dans l'idée de lui donner des avis salutaires; car ses lettres et mémoires sont remplis d'injurieuses et d'avilissantes remarques. On peut mettre Créqui au nombre

des plus grands persécuteurs du roi et de la reine. Sa lettre que nous transcrivons dans son entier, étoit accompagnée d'un mémoire très-détaillé que nous n'osons offrir, tant il est plein de choses et de faits incroyables et injurieux : d'ailleurs, il est hors de notre objet.

Lettre de Créqui-Montmorency, au Roi et à la Reine.

30 Mai 1792, an 4 de la liberté.

SIRE ET MADAME,

« VOTRE morne et révoltant silence fait que je doute en ce moment si la princesse Lamballe a effectivement remis, à vos majestés, les mémoires que je leur adressois, et dont elle a bien voulu se charger; et si cependant, comme j'aime à le croire, elle s'est fidèlement acquittée de sa mission, et que vous ayez été assez sages de prendre en sérieuse considération et mes réflexions et mes conseils, je suis convaincu d'avance que leur justesse vous aura vivement frappés. Les circonstances actuelles, vous ne l'ignorez pas, sont épineuses, dangereuses même

pour le salut de vos majestés ; et je frémis d'indignation, lorsque mon œil s'arrête sur le bord du précipice qu'une folle et criminelle ambition a creusé sous vos pas. Quel fruit, dites-moi, je vous supplie, prétendez-vous retirer de vos odieuses manœuvres, et de celles employées par les infâmes ennemis de la France ? Croyez-vous continuer de vous jouer impunément de cette généreuse nation ? Non, Sire, et madame, dessilez-vous enfin les yeux ; et apprenez une bonne fois pour toutes, que la clémence à ses bornes, comme les forfaits ont leur terme. On parle dans Paris d'un comité autrichien séant au château des Tuileries ; on discute même avec chaleur à l'assemblée nationale sur cet objet qui peut vous être du plus grand préjudice ; ainsi, comme vous le voyez, toutes vos trames sont aussitôt découvertes qu'ourdies. Eh ! ne deviez-vous pas vous être déjà apperçus qu'il existe, dans vos misérables conciliabules, des citoyens

vertueux sur lesquels vous comptez le plus, et qui ne vont là que pour être à même de rendre le compte le plus fidèle de vos infernales machinations ! Ouvrez donc enfin les yeux à la lumière ; et souffrez que je vous somme, au nom de votre salut et de vos propres intérêts, de renoncer pour jamais à faire usage des conseils perfides que ne cessent de vous donner les ennemis de la patrie. Marchez de bonne-foi et d'un pas ferme dans le sentier de la constitution ; pressez vivement le vil côté droit d'aller chercher l'absolution de ses crimes dans les bras du côté gauche ; cessez d'être sourd à mes instantes et vives sollicitations ; et rendez-vous digne enfin du rang auguste que la nation française, votre souveraine, vous a généreusement délégué ; et si par suite d'un repentir sincère de vos fautes envers la nation, votre conduite future parvient à lui faire oublier tous vos torts, je vous promets à mon tour de ne lui rien cé-

der en générosité, et d'écarter même de mon souvenir tous les crimes dont vous vous êtes si gratuitement couvert à mon égard. Mais aussi, Louis XVI, prenez bien garde de persévérer dans vos sinistres projets, si vous ne voulez trouver en moi l'ennemi le plus implacable et le plus irréconciliable. Entre le trône et l'échafaud il n'y a quelquefois qu'un pas; réfléchissez et pesez bien sérieusement cette triste vérité. Que les rampans et ignobles courtisans qui vous entourent et préparent votre ruine, tout en osant se dire vos amis et ceux du bien public, continuent, à l'aide de leur ame abjecte, à me faire regarder, par votre majesté, comme un homme qui se repaît de chimères, qui n'est autre chose qu'un fou et un intrigant qui a juré votre perte, et qui cherche, à quelque prix que ce soit, de relever sa fortune sur les débris du trône; un souverain mépris, pour les auteurs de ces grossières inepties, sera toute ma réponse. Mais si votre majesté,

jesté, toujours aussi insouciante et aussi injuste qu'inhumaine sur mon sort, osoit partager les erreurs et les calomnies de ces vils reptiles, je serois alors fondé plus que personne, ne me rappelant pas qu'aucun Bourbon se soit jamais distingué par ses folies, je serois fondé, dis-je, à croire que si en ce moment, il existe un fou dans cette branche c'est à coup sûr le dernier roi des Français. Je sais, à n'en pouvoir douter, que Marie-Antoinette est plus que personne attachée à ma perte; qu'elle saisit avec empressement vos momens de foiblesse, qu'elle sait faire naître à propos et à direction, pour écarter de votre personne un homme courageux, qui seul pouvoit vous faire éviter le piége dans lequel elle vous a fait donner tête baissée : aussi, à cette occasion, me permettrai-je d'observer à la divinité des bois de Trianon, que si l'impuissance, très-connue, où vous êtes de vous régénérer, vous a placé, non pas au rang des rois fainéans

(vous étiez déjà connu pour trop excellent serrurier), mais à celui des plus commodes eunuques, qui s'apperçoivent de tout et desirent paroître ignorer de tout; c'étoit très-certainement pour vous prouver, madame, que c'est en cela seul que le trop complaisant Louis, en qualité de rois des Français, pouvoit vous être bon; car je doute toujours que le nouvel état de valet-de-chambre, qu'il avoit si subitement adopté, l'eût même mis à même de vous bien coëffer à Montmidi; si cependant il avoit pu y réussir, c'eût été le cas alors de dire avec Phèdre: *Par pari refertur.* Ce qu'il y a de certain, et ce qui surpasse le plus mon imagination, c'est que j'aimois à croire Marie-Antoinette aussi politique que rusée, pour ne pas s'en rapporter à de futiles apparences ou à la partialité de quelques narrations plus que suspectes, dans des circonstances aussi délicates; mais qu'elle auroit au contraire voulu se convaincre de plus en plus de toute

la justice de mes réclamations, avant que d'oser prononcer sur une affaire d'une aussi haute importance; car enfin, madame, quel fruit espérez-vous tirer de m'avoir fait passer auprès de votre aveugle et trop crédule époux, pour un fou et un intrigant lorsque sur-tout j'ai le droit infiniment précieux, de vous défendre de classer mes actions sur les vôtres ? La preuve la plus incontestable que je puisse vous donner de ma saine raison, qui ne vous est pas inconnue, non plus que ma délicatesse, et le jugement solide qui n'a cessé de la diriger, c'est le vif empressement avec lequel j'ai détaché du nom respectable de Montmorency, celui de Bourbon, que vos noirs forfaits ont couvert d'infamie; et c'est ainsi qu'un citoyen libre et vertueux, en butte à toutes sortes de vexations, et qui n'a d'autres reproches à se faire que d'être l'oncle du misérable Louis XVI, c'est ainsi, dis-je, qu'il doit se faire justice, s'il veut forcer ses bourreaux à respec-

ter et son infortune et ses malheurs. Présentement, madame, allons directement au fait : je porterai même la complaisance jusqu'à supposer avec vous que je suis un fou et un intrigant, si vous êtes d'assez bonne foi pour convenir à votre tour que vos folies et vos scandaleuses frédaines ont mises à deux doigts de sa perte, la France, ma trop malheureuse patrie. D'ailleurs, madame, de cette grande vérité, il en découle une autre bien précieuse pour vous ; c'est que si mes conseils et mes projets, tels que les méchans puissent les considérer, sont de quelque utilité au peu de repos que vous devez goûter, et qu'ils opèrent le salut de la souveraine nation française, je pourrai, sans contredit, me flatter avoir plus fait pour vous et pour le roi, que *les honnêtes gens*, *les modérés* et *les feuillans* ; et même tous vos folliculaires à gages, tels que *Durosoi*, *Gauthier*, *l'abbé Royou*, *Malet-du-Pan*, et autres scélérats qui vous en-

vironnent, et vous laissent dans le danger plus évident que jamais, de perdre la couronne pour toujours, et avec elle la vie; mais la légèreté, l'imprudence, et plus encore l'ingratitude et la vengeance, vous ayant fait passer par-dessus toutes ces considérations, pour suivre l'impulsion de vos vues criminellement ambitieuses, ont ajoutés à vos nouveaux torts.

L'ancien régime, tout l'ancien régime, et même quelque chose de plus dur encore que l'ancien régime, n'a cessé d'être dans votre conseil, votre cri favori; aussi l'on a entendu Louis XVI avec les feuillans, les modérés ou les endormeurs, crier à l'assemblée nationale et dans tout Paris, la constitution, toute la constitution, rien que la constitution; et les traîtres avoient parfaitement raison : car, comme l'a très-judicieusement et très-clairement observé et prouvé le député Vergniaud à la tribune de l'assemblée nationale,

Louis XVI, quand il lui plaira, tuera la constitution, la constitution à la main. Quel fol espoir peut encore vous animer ? Quel funeste avantage comptez-vous retirer de vos criminelles trahisons, et des conseils pernicieux des lâches qui vous entourent et vous secondent ? Quant à moi, je n'entrevois dans vos ténébreuses entreprises, qu'un mince et très-petit succès ; celui de faire couronner Louis XVI, roi de Coblentz. Mais pour gagner cette nouvelle terre promise, il faut franchir le joli bourg de Varennes, où pour le bonheur, ou pour le malheur de la France, échouèrent les entreprises hardies de la baronne de Cook et de son gros valet-de-chambre. Et je crois fort que si ces coupables entreprises se renouveloient et avortoient de nouveau, leurs auteurs iroient très-certainement ailleurs qu'au château des Tuileries se délasser de leur long voyage.

Au nom de votre salut, encore une

fois dérobez-vous donc pour toujours aux insinuations perfides de vos soi-disant amis, vos plus cruels ennemis, qui ne vous parlent sans cesse de l'ancienne prérogative royale, qu'afin de pouvoir mieux satisfaire leur insatiable ambition à laquelle la constitution a su mettre un frein, en exigeant des vertus et du mérite (qu'ils auroient rougi d'avoir sous l'ancien régime), pour occuper toutes les places de l'empire, auxquelles, à ce titre, ils renoncent de bien bon cœur. L'égoïsme de tous ces êtres audacieux, dans les parlemens, par exemple, n'est pas inconnu à votre majesté, pour laquelle ils n'ont paru être cordialement attachés, qu'autant que les circonstances leur en faisoient un devoir impérieux. Ne vous souvient-il plus, Sire, de leurs criminelles entreprises sur l'autorité royale ? de ces arrêtés incendiaires qui forcèrent Louis XV en 1771, d'exiler les 12 parlemens? de la révolte du parlement de Bretagne en 1782, qui vous gourmandoit comme

un enfant, et vous menaçoit de son infidélité, si vous n'acquiesciez à sa volonté suprême? La conduite de l'infâme Dépremesnil à la grande chambre du palais, lors des États-Généraux, vous est-elle moins connue, que le refus de ce même parlement d'enregistrer l'impôt territorial, qui peut-être eût évité bien des maux à la France? Et cette fameuse procédure criminelle dirigée de leur gré et pleine puissance contre Henry III, ne démontre-elle pas jusqu'à l'évidence, l'ambition criminelle de ces cours dangereuses?... Et ce clergé, de trop honteuse mémoire, qui réclame audacieusement votre appui, lui qui a fait assassiner tous ceux de vos prédécesseurs qui ont été assez courageux pour s'opposer aux entreprises criminelles de sa folle et scandaleuse ambition? Qui ne connoît pas ses noirs forfaits? Qui fait gémir ce misérable clergé, sur les malheurs de sa patrie, dont il est le principal auteur? Des titres ridicules inventés par l'orgueil, et la perte

perte de riches bénéfices entassés les uns sur les autres, qui le mettoient à même de jouer le rôle d'importance; d'entretenir, par ton, des filles d'opéra, et de renoncer à son salut. . . . . .

Et la noblesse, la haute noblesse surtout, que pleure-t-elle ? Tous les emplois honorables et lucratifs; les folles pensions dont la prodigue cour étoit dispensatrice; le divin livre rouge qui faisoit briller avec éclat les titres pompeux de duc, comte, marquis, etc. Voilà, cependant, Sire, quels sont ces risibles et pitoyables défenseurs de votre trône, qui ont l'impudeur de se dire vos meilleurs amis; eux qui, dès le commencement de la révolution, vous ont voués la haine la plus implacable, et qui pour satisfaire leur odieuse vengeance et faire triompher de chimériques droits, tous aussi ridicules que vexatoires, vous ont fait mettre au jeu, pour garant de leur noire scélératesse, une couronne constitutionnelle qui vous auroit attiré pour jamais les bénédic-

tions, l'amour et la vénération de tous les bons et généreux Français, si vos vertus, votre courage, et un dévouement sincère et soutenu à la constitution, avoient répondu à leur attente : c'est-à-dire, que votre majesté, loin de favoriser les perfides complots que ces êtres dangereux tramoient contre l'assemblée nationale, qu'ils ont en exécration, et d'assurer à ces monstres insolens l'impunité de leurs crimes, votre majesté eût au contraire manifesté l'indignation qu'elle devoit ressentir, en les voyant avilir et outrager les législateurs, et méconnoître vainement et sottement la déclaration immortelle des droits de l'homme. Cette conduite prudente, ferme et juste, eût annoncé à la France et à toute l'Europe, de la manière la plus éclatante, le souverain mépris que votre majesté vouoit aux traîtres, et la satisfaction sensible que lui faisoit éprouver le bienfaisant décret qui a extirpé jusqu'à la dernière racine de la *prétrocratie*, de la *robinocratie*

et de la *nobliocratie*, engeance inhumaine et cruelle qui dégradoit la France depuis plusieurs siècles, qui asservissoit impitoyablement sous le nom de Plébéiens 22 millions de citoyens vertueux, que la déclaration des droits a solemnellement reconnus libres et égaux à leurs ci-devant oppresseurs. A cet hideux, mais trop fidèle tableau, reconnoissez-vous bien là, Sire, vos ci-devant ordres privilégiés, et pouvez-vous maintenant reconnoître en eux de chauds et sincères amis, si vous ne secondez pas vous-même de tout votre pouvoir le plan horrible qu'ils ont eu la témérité d'ourdir, pour opérer la ruine de la France qui entraîneroit indubitablement la vôtre ? Non, sans doute; et voilà cependant, Sire, ces pantins qui vous conduisent en poste, hors du cœur des bons Français; qui vous arrachent votre couronne, et renversent avec toute la famille des Bourbons, le trône sur lequel vous êtes assi, et que la constitution a rendu plus brillant que

jamais. Oui, je vous le répète, Sire, leurs noirs forfaits, ceux de Marie-Antoinette et les vôtres, vous feront vouer à l'exécration de vos contemporains et des siècles les plus reculés, si vous ne mettez sur-le-champ à exécution le projet que le ciel m'a sans doute inspiré, pour vous faire triompher avec la nation, votre bienfaisante souveraine, et vous débarrasser pour jamais de ses ennemis et des vôtres; si mieux vous n'aimez la voir triompher seule, en extirpant de son sein jusqu'au dernier rejeton de la maison de Bourbon et de celle d'Autriche. Vos majestés trouveront, sans doute, mes conseils lestes, mes expressions bien fortes, peut-être même très-criminelles: à cela je leur réponds simplement, qu'un véritable et sincère ami doit dire naturellement tout ce qu'il pense: d'ailleurs, dans les maladies graves et désespérées, les remèdes les plus violens et les plus prompts sont toujours les plus efficaces, et telle est malheureusement, vous ne l'igno-

rez pas, votre cruelle situation. Il me seroit impossible d'exprimer, à vos majestés, la douleur que je ressens d'être forcé de leur parler de la sorte; j'ose même espérer que leur conduite future, guidée par la loyauté française, me fera oublier leur conduite passée; et que revenus de leurs torts et de leurs égaremens à mon égard, ils s'appercevront aisément qu'ils n'eurent, n'ont et n'auront jamais de parens, d'amis et de compatriotes plus zélés et plus fidèles que l'infortuné,

ALEX.DRE CRÉQUI-MONTMORENCY (1).

« *P. S.* Comptant sur le reste de la bonne opinion que vous m'inspirez en-

---

(1) Créqui de Montmorency, âgé de 60 ans, né au château de Chetzemberg en Allemagne, demeurant à Paris, a été condamné à mort le 7 thermidor an 2e, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare où il étoit détenu.

core, de votre prochain retour à la vertu, j'attends finalement votre réponse pour demain chez L. P. L., où je me rendrai sans faute, à moins que vous n'aimiez mieux me l'adresser chez M. C..... homme de loi, rue des Poitevins, section du Théâtre Français; mais passé ce délai, je suis forcé de vous prévenir que votre mépris et votre coupable silence attireront sur votre tête des coups de foudre à jamais irréparables, et peut-être même à l'exemple du duc d'Orléans régent, qui savoit si bien purger ses veines du mauvais sang, serois-je le premier à solliciter un jugement, qui, vous ayant déclaré traître et parjure à la patrie, vous feroit exécuter comme tel ».

« Vous êtes parfaitement le maître, si vous le jugez à propos, de rendre publics mes lettres et mémoires; d'ailleurs, mon intention est de le faire, si vous continuez de vous refuser aux

salutaires conseils que je vous donne avec tant de générosité. »

On a prétendu que l'auteur de cette lettre avoit l'esprit aliéné, et que sa folie étoit de croire que le trône lui appartenoit. Nous voulons bien le penser ; mais on avouera au moins avec nous que l'épître que l'on vient de lire n'est point dictée par un fou. Malgré sa longueur, style, raisonnement, tout y est soutenu. Les personnes qui ont connu Créqui-Montmorency m'ont assuré que son seul défaut étoit de toujours parler de l'injuste détention à laquelle il avoit été despotiquement condamné, et de ne vouloir pas pardonner Louis et Antoinette d'en être les auteurs. Ce qui prouveroit encore en faveur de cet homme, c'est que madame L... prenoit beaucoup d'intérêt à sa situation, qu'elle ne cessa de l'accueillir chez elle, et lui fit avoir une entrevue avec le roi. Au surplus, sans entrer dans aucune discus-

sion à ce sujet, nous répétons que nous n'avons offert cette pièce au lecteur que pour lui montrer que Louis XVI n'étoit pas seulement tourmenté par les étrangers, mais que ses parens, de qui il devoit attendre des consolations, étoient précisément ceux qui l'abreuvoient de peines et d'amertumes.

Tout en consignant cette lettre pour aider à l'histoire, nous devons en blâmer le contenu. Ce n'étoit pas à un Bourbon qu'il convenoit de former des reproches et des accusations aussi graves contre le chef de sa famille. Eut-il eu encore contre lui des griefs plus grands, il étoit de la délicatesse de les taire dans la circonstance ; et ce n'est pas lorsque l'homme est accablé par le malheur qu'il est permis de l'attaquer. Plus généreux que ce mauvais parent, je tairai ce qu'il a consigné dans un très-long mémoire qu'il a adressé au roi dans le même temps que cette lettre. Il y détaille très-minutieusement un fait généalogique

néalogique bien piquant, qu'il ne fait qu'indiquer dans la pièce qu'on vient de lire; mais comme ce point ne tend qu'à avilir la mémoire d'un infortuné, ce seroit agir en méchant de le dévoiler.

SUR BIRON.

BIRON ayant été le confident le plus intime de d'Orléans, ainsi qu'on a pu s'en convaincre, nous pensons qu'on verra avec intérêt la conduite de cet homme pendant la révolution. Il faut se rappeler que Biron n'a marqué ostensiblement que dans la guerre. Placé à la tête d'une partie des troupes de la république, il devint bientôt en butte à la jalousie et à la persécution de ces ignars généraux sans culottes, Rossignol (1),

(1) Rossignol, qui enfin a été déporté, a donné la mesure de sa délicatesse en acceptant, après qu'il fut destitué de son commandement, une place d'espion. Quant à Santerre, il est rentré dans la nullité dont il n'auroit jamais dû sortir, et cache sa rotondité dans un village près Paris.

Santerre, etc., qui le dénoncèrent, et comme noble et comme traître. Tout ceux qui avoient poursuivi d'Orléans, se joignirent à eux pour perdre ce général; il fut destitué, et rappelé à Paris pour rendre compte de sa conduite. Pendant qu'il s'occupoit de rédiger sa défense, il fut arrêté et mis dans une prison, dont il ne sortit que pour être conduit à la mort. Pendant sa détention, qui fut de plusieurs mois, il ne cessa d'écrire des lettres et des mémoires, que Camille Desmoulins se chargeoit de remettre à leur adresse. C'est une de ces pièces que nous offrons au lecteur. Biron qui l'a écrite, y offre, outre sa conduite, un tableau de la situation de la guerre dans la partie qu'il commandoit.

Note relative au Général Biron.

A la fin de 1789, je fus souvent pressé de dire ce que je voulois, et comment il me conviendroit d'être employé: je demandai, et l'on me donna le commandement de Corse; j'espérois y faire du bien, et j'y consacrois avec plaisir le reste de ma vie. Le ministre du Portail me proposa à différentes reprises de commander les troupes rassemblées à Grenoble et à Avignon; ce que je refusai. On m'envoya provisoirement, et seulement pour quelques semaines, dans mon grade de maréchal de camp, à l'armée du général Rochambeau, où il ne restoit plus d'officiers généraux, et je partis pour Valenciennes le jour que je devois partir pour la Corse; ce changement de destination m'a ruiné, car j'ai eu pendant près de deux ans un équipage en Corse, où les

rations de fourrages coûtoient plus de douze livres, quoique je ne fusse payé qu'à l'armée où j'étois employé provisoirement, et que je ne pusse obtenir la permission que je sollicitois sans cesse d'aller à mon poste en Corse. Je devins lieutenant général à mon rang d'ancienneté, et le ministre Narbonne me proposa le commandement en chef de l'armée des Alpes, que je refusai positivement. A la retraite du maréchal Rochambeau, le ministre Dumouriez me fit proposer le commandement en chef de l'armée du Nord, que je refusai. Au mois de Juin, le ministre Servan me proposa le commandement en chef de l'armée du Rhin, que je commençai par refuser; je l'acceptai ensuite, sachant que j'avois été demandé par la société populaire: je crois y avoir rendu quelques services importans, je puis en offrir les témoignages des autorités constituées, de la société populaire, et de l'armée. J'y offris les moyens d'entamer avantageusement avec le roi de Prusse,

une négociation dont on pouvoit espérer beaucoup; je fus autorisé par le Conseil exécutif provisoire, et je puis prouver, pièces en main, ce qui empêcha tout-à-coup une réussite que l'on pouvoit regarder comme certaine, en allant des bords du Rhin en Italie; je donnai au ministre Lebrun les moyens de renouer cette négociation. En passant par Lyon, je crus m'appercevoir qu'il se tramoit quelque chose contre la liberté, et j'en prévins le ministre Garat: de Nice, je communiquai au conseil mes inquiétudes sur la Corse, et je lui proposai les moyens d'y maintenir le calme, et de s'assurer des intentions et de la personne du général Paoli. En allant de Nice à Niort, le ministre de la guerre m'ayant pressé de passer par Montpellier, Toulouse et Agen, je fus obligé de passer par Bordeaux, n'ayant pas d'autre route de poste à suivre. J'arrivai à Bordeaux dans l'après dîner, et j'en repartis le lendemain matin; mais ce que je pus voir et entendre, me prouva

combien il étoit important de s'occuper de Bordeaux. J'envoyai un courrier au ministre Lebrun, pour le prier de m'envoyer quelqu'un en qui il eut toute confiance, et à qui je pusse dire tous ce que je pensois et conjecturois. Il m'adressa à Niort le citoyen Dona, avec qui j'eus d'intéressantes conversations. Dès que je fus instruit de la mission des représentans du peuple Treilhard et Mathieu à Bordeaux, je leur envoyai des lettres dont ils auroient pu se servir utilement. J'écrivis de Niort au ministre de la guerre, pour lui proposer des moyens de faire marcher encore de Bordeaux quelques bons bataillons pour la guerre de la Vendée: je puis fournir les preuves de tout ce qui est contenu dans cette note particulière.

Le citoyen Biron, au citoyen Hérault de Séchelles.

Sainte Pélagie, le 15 août 1793, an 2.

On m'assure, citoyen représentant, que vous avez de fortes préventions contre moi, et qu'elles sont en grande partie cause de mon arrestation; je n'ai l'honneur de vous connoître que par vos talens et votre patriotisme, et ils me suffisent pour repousser l'idée que vous pouvez vouloir nuire à un citoyen dont les principes ne se sont jamais démentis, et qui a peut-être servi la chose publique plus utilement qu'on ne pense, et qu'il ne s'en est vanté: c'est donc encore avec confiance que je remets sous vos yeux, et ma position présente et les évènemens qui l'ont précédée.

Dans les mois de Novembre et Décembre

cembre 1792, j'ai cru de mon devoir de représenter fortement au ministre de la guerre, et au Conseil exécutif provisoire, que l'on désorganisoit d'une manière dangereuse les deux armées, du Rhin et des Vosges, en faisant deux armées d'une seule, sans séparer ni distinguer leurs moyens. Je n'ai pas vu non plus sans inquiétude tout ce qu'on rassembloit alors à Mayence, aux dépens de la défense et de la sûreté des départemens du Haut et Bas-Rhin. On a probablement désapprouvé mes représentations et mon opinion, car le conseil et le ministre n'y ont pas répondu. Je vivois bien avec le général Custine, je lui étois, je crois utile, lorsque je reçus l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée d'Italie, et la permission de passer par Paris. J'obéis comme de raison en silence, mais je dus regarder comme un dégoût ce changement d'armée; on m'assura que c'étoit au contraire une grande marque de confiance, et que j'étois d'une indispen-

sable nécessité où l'on m'envoyoit; cependant, la première fois que je fus au conseil, il me parut que je n'avois pas encore de destination positive, et que l'on ne savoit pas si on me feroit retourner à l'armée du Rhin, aller en Italie ou à une armée des Côtes; on m'offrit même de choisir. Je répondis que ne voulant consulter aucune convenance, ni aucune répugnance personnelle, je desirois par-dessus tout être employé où je serois jugé le plus utile. Je partis pour Nice; je trouvai une armée fort en désordre, qui manquoit de tout, mais pleine de valeur, de bonne volonté, déjà lasse de l'indiscipline, et disposée à une bonne conduite, graces aux soins et à la fermeté vigilante du général Brunet, à qui je ne puis donner trop d'éloges sous tous les rapports. Nous travaillâmes de concert, le général Brunet et moi, et nous eûmes la satisfaction de voir cette armée faire les plus rapides progrès: je sollicitai vivement l'envoi des objets dont elle ne pouvoit

se passer. Le ministre Beurnonville m'écrivit dans une lettre particulière qu'il me donnoit carte blanche, et qu'il approuveroit tout ce que je ferois; mais cette lettre ne fut suivie d'aucune autre, ni d'aucune réponse, et je fus obligé d'envoyer au comité de défense générale l'état et l'extrait des lettres importantes restées sans réponse, l'armée emportant de fréquentes et considérables succès: mais je ne vis pas sans étonnement et sans chagrin, que le ministre de la guerre ne les transmettoit pas tous à la Convention nationale. Je lui devois, et je lui fis pour l'armée, quelques représentations sur cet objet; ma correspondance le prouve, ainsi que l'opinion fondée que l'on vouloit me donner des dégoûts. J'écrivis en conséquence au ministre Lebrun, pour le prier de dire au comité que prêt à consacrer jusqu'à mon dernier jour au service de la république, je prendrois avec plaisir le repos qu'exigeroit ma mauvaise santé, si l'on ne croyoit pas

avoir besoin de mes services; j'ajoutois même que desirant dans toutes les circonstances de ma vie, prendre le parti le plus respectueux pour la Convention nationale, je le priois de m'indiquer si je devois envoyer ma démission ou attendre mon remplacement en silence. Je ne reçus pas de réponse, et je n'en reçus pas davantage du ministre Bouchotte; mais il m'envoya l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée des côtes de la Rochelle; je sentis tous les mouvemens et tous les dangers de cette fâcheuse commission: je m'étonnois que dans des circonstances pressantes, on fut chercher à trois cents lieues un général qu'on savoit malade; que par conséquent sa mauvaise santé pourroit l'arrêter en chemin, malgré lui, et qu'une si grande distance priveroit nécessairement, long-temps, de ses chevaux, moyen d'activité si indispensable à la guerre. Je crus pouvoir prévoir sans injustice qu'on vouloit me perdre: mais accoutumé à donner le

premier l'exemple de la discipline et de la soumission à la loi, je ne crus pas que rien dût me dispenser d'obéir : sans hésiter, j'acceptai donc, en prévenant le ministre que ma mauvaise santé pourroit seule m'arrêter, mais que je ne répondois pas qu'elle ne me retînt en chemin. Je n'ignorois pas dans quelle confusion je trouverois l'armée que j'allois joindre. Je voulois sans perdre une minute m'efforcer d'y rétablir un peu l'ordre ; je crus donc même avant de quitter Nice devoir demander au ministre quelques officiers-généraux, quelques adjudans-généraux, et quelques commissaires des guerres, sur qui je pusse compter. Je lui demandois avec instance de me faire trouver des chevaux jusqu'à l'arrivée des miens ; je demandois, surtout, que toutes les mesures fussent prises avec la plus grande promptitude. Obligé d'aller jusqu'à Rix avec mes chevaux, tout malade que j'étois je fis une telle diligence que j'arrivai le quatorzième jour à Niort, trois jours après une dé-

route qui avoit consterné et découragé tout le monde. On ne peut se faire une idée d'un tel chaos en tout genre : je vis avec douleur que les officiers supérieurs, les officiers particuliers et les sous-officiers, manquoient également; j'en rendis compte au comité de Salut public et au ministre. Il me parut dès le premier coup d'œil, qu'il n'étoit pas raisonnable de rien entreprendre contre quelque rassemblement que ce fût, avant la séparation de ce chaos, et quelques jours d'instructions et de méthode. Je ne pouvois cependant prendre de détermination avant d'avoir vu la commission centrale, et la division de Tours, espérant qu'elle pourroit nous donner quelques-uns des moyens de transports et d'artillerie qui avoient été perdus à Fontenai-le-Peuple, et dont on manquoit absolument à Niort. Je trouvai à Saumur beaucoup d'ardeur et de zèle, et la possibilité de nous donner quelques secours en voitures et en artillerie ; on m'assura que l'ordre commençoit à s'y

établir. J'y convins avec la commission centrale et les officiers-généraux, d'un plan d'attaques environnantes : le plan me paroissoit bien un peu prématuré, et ne me laissoit pas sans inquiétude, car il n'est point de danger que le désordre ne doive faire prévoir; mais j'étois convaincu que cette mesure seule décideroit les chefs des brigands à la fuite, qu'ils se disperseroient, et que nous ne trouverions de résistance nulle part. Je retournai à Niort, où je trouvai moins de confusion; j'y donnai les ordres convenables pour que cette division fût en état de marcher pour l'arrivée des secours attendus de Saumur, et je fus à la Rochelle, comptant ensuite passer aux Sables, où le général Boulard m'avoit mandé que ma présence étoit nécessaire; je fus content de la Rochelle sous tous les rapports, j'y trouvai beaucoup de confiance, et un patriotisme très-énergique : on y paroissoit inquiet de la morale que prêchoit un très-grand nombre d'agens du citoyen Bonsin, ad-

joint du ministre de la guerre : on dit que cette morale étoit le partage des terres, l'insurrection, la désobéissance, le pillage des propriétés, et les violences les plus effroyables ; comme il me paroissoit impossible qu'ils eussent une telle mission, je promis aux corps administratifs d'en avertir le ministre de la guerre, ce que je fis et ce qui le choqua ; je puis le prouver par sa réponse. Je reçus à la Rochelle un courrier, qui m'apprit les inconcevables déroutes de Douai et de Saumur, sans me donner de détails ; ceux qui me parvinrent me convainquirent irrévocablement de la nécessité de ne rien entreprendre avant d'avoir donné un peu de temps à l'établissement de l'ordre, de la méthode et de l'à-plomb, sans lesquels une armée ne peut espérer de succès. Le citoyen Choudieu arriva avec une délibération de la commission centrale, qui sans prétendre influencer mes opérations, me prescrivoit cependant très-impérieusement d'abandonner Angers et Nantes, et

et avisoit un plan de campagne, qu'en honneur et en conscience je ne pouvois adopter. Je vis clairement alors que je ne commanderois plus cette armée, et que ses opérations ne seroient plus dirigées par des militaires; je vis bien que sans prétendre influencer mes opérations, je n'aurois pas de fait la liberté de suivre le plan qui me paroissoit le plus sage et le plus utile, et que malgré tous ses dangers, une trop prompte activité deviendroit un vœu général, auquel je ne pourrois résister sans inconvéniens. Les représentans du peuple, et les officiers-généraux assemblés, la délibération de la commission centrale y fut discutée, et il y fut pris un nouvel arrêté, qui se rapprochoit davantage du premier plan d'attaques environnantes convenu à Saumur; le tout cependant subordonné aux subsistances et aux moyens de transport dont nous manquions absolument: j'envoyai copie de la délibération et de son résultat au comité de Salut public et au ministre;

et pendant le temps qu'exigeoient les préparatifs indispensables, je me décidai à me rendre aux Sables, d'après les pressantes invitations du général Boulard.

C'est pendant cette assemblée que le citoyen Rossignol vint déclarer, au nom de son corps, que lasse d'être trahie, et de combattre toujours des forces supérieures, la 35e. division de gendarmerie nationale à pied qu'il commandoit, étoit décidée à ne plus marcher sans la certitude d'être au moins six contre quatre. Je me crus obligé de répondre sévèrement à une déclaration si scandaleuse; il répliqua d'une manière peu convenable, et j'allois l'envoyer en prison, lorsqu'un représentant du peuple l'excusa, en disant que ce que disait le citoyen Rossignol n'étoit sûrement pas ce qu'il vouloit dire. Je m'arrête alors, et la discipline, notre unique ressource, me paraissant perdue, je ne pus résister à

un mouvement de vivacité ; je mis sur la table la clef de mon cabinet ; je conjurai les représentans du peuple de remettre en d'autres mains le commandement de l'armée, et de faire prendre connoissance de mes papiers. Ils convinrent que j'avois raison, me pressèrent de conserver le commandement, et de punir le citoyen Rossignol ; ce que je ne fis pas, parce qu'on me dit que cet officier étoit brave et bon patriote. Peu de temps après, un officier de son corps se plaignit à moi de la dureté avec laquelle le citoyen Rossignol le traitoit. J'examinai l'affaire, et je donnai raison au citoyen Rossignol, qui me parut s'être bien conduit. On m'apprit qu'il assembloit souvent une grande partie de sa troupe, qu'il exhortoit à ne pas m'obéir, parce que j'étois, disoit-il, un ci-devant, et par conséquent un traître comme tous les autres ; je répondis à ceux qui m'en avertissoient, que s'ils avoient des témoins ou des preuves,

ils devoient s'adresser à l'accusateur public ; que je ne voulois avoir aucune affaire personnelle avec le citoyen Rossignol. Une telle conduite me paroissoit au moins l'exemple de la modération, si ce n'étoit celui de la discipline et de la fermeté, et je ne croyois pas qu'on pût y rien reprendre. Le citoyen Rossignol, en passant par Saint-Maixent, y continua les propos qu'il tenoit impunément à Niort, et il fut mis en arrestation en vertu d'un procès-verbal dont je puis fournir copie, et qui fut envoyé à l'accusateur public à Niort, ainsi que le citoyen Rossignol : eh bien ! le Ministre de la guerre qui savoit fort bien que le citoyen Rossignol n'avoit pas été arrêté par mon ordre, a cependant fait rendre à la convention un décret dont le but étoit de me dépopulariser, en publiant que je tourmentois les patriotes, et que j'avois fait injustement emprisonner le citoyen Rossignol ; cela est incontestable, puisqu'il n'a pas eu l'honnêteté d'instruire

la convention nationale de son erreur, lorsqu'elle lui a été prouvée pièces en main; mais dans tous les temps et sous tous les régimes, l'intrigue a commis des faux pour nuire à volonté, et tout ce qui n'a pour but que d'éluder ou mal interpréter une loi, est un mal sans doute, mais un mal partiel qui ne frappe ordinairement qu'un petit nombre d'individus, et qui n'en laisse pas moins la loi dans toute sa force: telle est la calomnie qui fait accuser et punir un citoyen d'un crime qu'il n'a pas commis; mais lorsque pour perdre un homme, on renverse les lois et les principes, le crime est général et les suites incalculables. Le ministre de la guerre m'accuse d'avoir puni le citoyen Rossignol, que je n'ai pas puni; hors d'un fort petit cercle, c'est un évènement fort indifférent, ce qui ne l'est pas parce que la discipline y tient toute entière; c'est que sans l'écouter, sans rien examiner, il soit fait un crime à un général d'avoir puni (pour une

faute publique sur-tout), un officier qu'il avoit droit de punir, sans même se donner la peine de chercher si c'est justement ou injustement. Le général commence par être destitué, et remplacé par le même citoyen auquel on n'auroit certainement jamais pensé pour commander une armée, s'il n'eût été mis en prison pour avoir prêché l'indiscipline. A quelles réflexions une telle disposition n'entraîne-t-elle pas? N'est-on pas forcé de voir que tout ce qui tient à un parti prépondérant est vraiment privilégié, et plus arbitrairement au-dessus des lois qu'aucun individu ne peut y être sous le règne des despotes? Peut-on prouver plus évidemment que c'est une intrigue qui nomme un homme incapable au commandement d'une importante armée? Je ne dis pas cela par humeur, je vous le jure; et la preuve, c'est que ce n'est pas au public que je le dis, quoique j'en aie bien incontestablement le droit; mais à vous seul, que je crois un bon

citoyen influant. Abandonnons une si longue digression, et arrivons à la fin de cette interminable lettre.

Après l'assemblée des représentans du peuple et des officiers généraux, je fis ma tournée aux Sables, je renforçai quelques postes intéressans qui avoient besoin de l'être : je mis toutes les troupes de cette partie directement aux ordres du général Boulard ; cette division me parut être celle de l'armée où il y avoit le plus d'ordre et la plus en état de servir. Je repassai par la Rochelle, d'où l'on me mandoit que le ministre retirant le général Verseuil, je devois y envoyer un autre officier général ; je reçus par-tout les plaintes les plus fortes contre tous les agens employés par le citoyen Ronsin : la morale qu'ils continuoient à prêcher, répandoit par-tout la consternation et l'effroi. Je trouvai à mon retour à Niort l'un de ces agens, le citoyen Musquinet Saint-Félix, en état d'ar-

restation par ordre des autorités constituées et des représentans du peuple. Le citoyen Saint-Félix m'écrivit pour le faire sortir ; mais je n'avois aucun droit de me mêler de cette affaire. Un des agens du citoyen Ronsin dit hautement que je serois irrévocablement perdu, puisque j'avois souffert que l'on arrêtât le citoyen Saint-Félix. Je vois maintenant que cet homme étoit plus au courant que moi. Je reçus à mon retour à Niort, une lettre du ministre de la guerre, qui m'annonçoit que le Conseil me donnoit sur ma responsabilité une grande latitude pour les opérations militaires ; il me parvint presque en même-temps une délibération et un arrêté de la Commission centrale énoncés le plus impérieusement possible avec cette perfide restriction (sauf l'approbation du général en chef), à qui on ne permettoit pas de refuser ; un des articles portoit que je devois faire partir de Niort des troupes pour couvrir la ville de Tours, dou

d'où l'on faisoit marcher 14 ou 15 mille hommes : quoique cela dérangeât tous mes projets et tous mes plans, je ne crus pas qu'aucune différence d'opinions dût exposer Tours une minute, et je donnai ordre à trois mille hommes de s'y porter ; je n'adoptai pas le reste du plan qui tendoit à découvrir les côtes, et à exposer Rochefort et la Rochelle ; j'indiquai le mouvement qui me paroissoit le plus militaire et le plus convenable, puisqu'on vouloit en faire un. Je vis l'impossibilité de continuer à commander une armée qui me donnoit des ordres, et n'exécutoit pas les miens ; j'envoyai au Comité de Salut public copie des arrêtés de la Commission centrale ; je lui observai que ma responsabilité ne pouvoit pas justement exister au milieu d'un tel ordre de choses et d'une telle publicité de discussions et de plans ; je demandois à quitter le commandement de l'armée, et à y demeurer employé subordonément, ou par-tout ailleurs dans quel-

que grade que ce fût. Je reçus une nouvelle lettre des officiers généraux de Tours, qui avoient encore une fois changés de plan, et qui perdoit irrémissiblement le temps en ne l'employant ni d'une manière ni d'une autre, ou plutôt ils l'avoient employé à des incorporations et à une nombreuse nomination provisoire d'officiers généraux et d'officiers d'état-major, sans qu'il m'en eut été dit un seul mot, Pendant ce temps, malgré l'inactivité dont on m'accuse, les troupes à mes ordres avoient remportés trois avantages considérables sur les brigands, les avoient vigoureusement repoussés à Luçon, et n'avoient pas essuyés le plus petit échec; mais alors on faisoit répandre dans des journaux que c'étoit pour tromper que je battois ainsi les brigands, et d'innombrables désorganisateurs prêchoient inutilement au soldat la désobéissance et l'insurrection contre moi.

Je reçus l'arrêté du Comité de Salut

public du 28 juin ; il faisoit beaucoup plus que je ne demandois sur tous les autres points, mais il me pénétroit de douleur, en exigeant que je conservasse le commandement d'une armée devenue impossible à commander avec une commission centrale qui décidoit despotiquement, et que des considérations particulières, presque toutes de vengeance personnelle, sembloient déterminer dans les affaires générales ; je craignois d'ailleurs qu'on ne fît revenir le comité sur un arrêté si conforme aux principes, et par conséquent si fâcheux pour ceux qui s'en écartoient, et j'en étois en vérité plus affligé pour le comité de Salut public que pour moi : j'obéis cependant avec respect, mais je ne pus cacher mes inquiétudes à cet égard au citoyen Gasparin, membre du comité, qui se trouvoit alors à Niort.

Pour tâcher d'opérer une diversion utile à la ville de Nantes, je poussai le général Vestermann le plus loin pos-

sible, en appuyant cependant en cas de malheur sa retraite sur tous les points. Cette disposition est facile à expliquer et à justifier, et je persiste à croire qu'on ne pouvoit en faire une plus militaire. Le danger de Nantes me détermina à y faire marcher la division de Tours, et à me mettre à sa tête; je partis donc après avoir pris toutes les précautions convenables pour la sûreté de Niort; j'appris à Saumur que le citoyen Choudieu avoit obtenu du comité de salut public un arrêté en date du 1er Juillet, absolument contraire à celui que le comité avoit pris le 28 Juin; d'après des pièces, rien ne pouvoit me prouver plus clairement que le comité m'avoit retiré sa confiance, ni me déterminer plus irrévocablement à quitter le commandement de cette armée; mais je ne le pouvois avant la délivrance de Nantes. J'appris à Angers par le général Canclaux que les brigands, vigoureusement repoussés, avoient abandonné cette ville; je reçus le même jour un

courier de Niort, et une lettre des représentans du peuple qui me disoient, que Niort étoit au moment d'être attaqué, et que ma présence y devenoit indispensable. Je ne pouvois plus me croire utile à Angers, où l'on s'occupoit si visiblement à m'ôter la confiance du soldat, d'une armée où le désordre étoit protégé, et porté au-delà de toute imagination; quoique le soldat (j'aime à lui rendre cette justice) fût dans les meilleures dispositions, et fût devenu bientôt excellent si l'on n'eut pas pris tant de peine pour l'égarer. Avant de quitter Angers, j'envoyai ma démission positive de général en chef, seulement au ministre de la guerre, et je partis pour Niort, où je trouvai la consternation la plus complette, et j'ose dire la plus ridicule, car j'avois vu souvent Niort bien plus exposé qu'il ne l'étoit; ce n'étoit donc pas le danger, mais les mesures exagérées et inutiles que l'on avoit prises, qui avoient répandu l'alarme parmi les habitans, et

qui n'avoient été indiquées par aucun des généraux. On avoit abattu tous les arbres de la ville, et tous ceux des cours ; on avoit démoli la halle, et il étoit question d'abandonner et de brûler les faubourgs. Les troupes étoient tranquilles et dans les meilleures dispositions, et il ne me fut pas difficile de rassurer tout le monde.

Le 16, à six heures du matin, un courier m'apporta l'ordre de remettre le commandement au général Beysser, et de venir rendre compte de ma conduite au conseil exécutif provisoire. Je partis à deux heures, j'arrivai à Paris le 18 au soir, je parus le 19 au soir devant le conseil, où pendant un assez long-temps personne ne mérit rien ; un membre prit la parole, et me dit qu'on me reprochoit quelques arrestations arbitraires. Il ne me fut pas difficile de répondre ; car je n'avois fait arrêter personne ; le ministre de la guerre me demanda de faire un mémoire justifi-

catif ; d'après lequel on pourroit me faire des questions. J'étois bien sûr d'avoir raison : ce n'étoit pas pour moi que ce mémoire pouvoit avoir des inconvéniens, mais il me paroissoit en avoir d'assez grands, et entraîner d'inutiles longueurs ; je ne voulois me plaindre de personne, je ne voulois que la liberté de mener à la campagne une vie très-retirée, et de pouvoir soigner ma santé qui en avoit un très-grand besoin : je fus le lendemain au comité de salut public : j'eus l'honneur de vous y voir avec les citoyens Gasparin et Barrère ; je vous consultai tous trois, relativement à ce mémoire ; vous pensâtes comme moi qu'il étoit inutile, et vous me dites que vous en préviendriez le ministre de la guerre, et que vous ne pensiez pas que rien dût m'empêcher de me retirer à la campagne comme j'en avois le projet. Je retournai le 23 au comité ; j'eus l'honneur de vous parler, et vous me dîtes qu'un des officiers généraux qui avoient servi sous mes ordres, avoit

fait une dénonciation contre moi, que l'on m'accusoit d'inactivité, et que toute réflexion faite, je ferois bien de faire un mémoire. Je fus m'enfermer chez moi pour y travailler, et je n'en sortis presque plus. Le 25, j'écrivis au comité de salut public pour lui demander communication des dénonciations faites contre moi. J'annonçai dans ma lettre mon mémoire pour les derniers jours de Juillet; je le finis en effet le 28, je le donnai à mettre au net avec les pièces justificatives. Espérant pouvoir le porter le 29 ou le 30 au plus tard au comité de salut public et au conseil; mais le 29, on arrêta mon domestique chargé de plusieurs copies de ce mémoire, dont on refusa même de lui donner une décharge; je fus arrêté moi-même, et on mit très-illégalement le scellé sur mes papiers à Monrouge et à l'hôtel de la Paix, Chaussée d'Antin; on me mena à Sainte-Pélagie, où je suis depuis le 29, sans avoir été interrogé, sans que l'on m'ait rendu mon mémoire, sans

que

que le comité de salut public ni la convention nationale aient répondu à mes lettres. Vous me permettrez de vous observer, citoyen représentant, qu'un tel ordre de choses paroît tenir beaucoup plus au gouvernement le plus despotique et le plus arbitraire, qu'à celui d'une république où les droits de chaque citoyen doivent être respectés. Ils ont tous été violés envers moi, et l'on ne peut me refuser l'instruction d'un procès dont la publicité est si importante pour un bon citoyen qui n'a rien à se reprocher, et à qui l'on ne pourra refuser justice de ceux qui l'ont calomnié, et de ceux qui ont violé toutes les lois pour le persécuter arbitrairement; mais j'ai plus besoin de repos que de vengeance. Que la convention nationale décrète que j'ai bien servi la république, bien mérité de la patrie; qu'avec la liberté, on me rende celle de vivre dans tel coin de la république où je voudrai me retirer, et je vous donne ma parole que je ne parlerai

jamais de cette affaire, et que je n'en laisserai pas exister de traces : mais je déclare que si on me laisse ainsi dans une captivité arbitraire et indéfinie, que si on continue à ne m'interroger ni à ne me répondre, un mémoire confié à des mains indépendantes et sûres sera publié, et appendra à toute la France que tous les républicains ne jouissent pas des droits que leur assure la constitution, et qu'il en est encore de traités aussi arbitrairement que les esclaves des despotes.

L'extrait ci-joint vous prouvera que je n'ai jamais eu d'autre ambition que de servir utilement la république, et que je n'en ai jamais négligé aucune occasion.

Salut et fraternité,
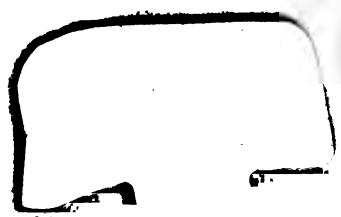
FIN.